

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 27 mai 2020 à 18h00
Openbare zitting van woensdag 27 mei 2020 te 18u00**

Mme la Présidente - Mevr. de Voorzitster, Catherine Moureaux :

J'ouvre la séance publique.

Bonsoir à toutes et tous.

D'abord vous dire que je suis extrêmement contente de vous voir. J'ai souhaité qu'on se réunisse en présence physique tout en respectant les consignes de sécurité alors même que je pense que la plupart des conseils communaux dans d'autres communes aujourd'hui ne se réunissent pas physiquement. Je pense que c'était important de se voir et c'était important de pouvoir informer l'ensemble des conseillers communaux parce que depuis le début de la crise du Coronavirus 19, j'ai pris l'habitude de réunir les chefs de groupe en vidéo-conférence tous les lundis. A une exception près je crois, on s'est parlé toutes les semaines et c'est vrai que les chefs de groupe ont été fort informés de ce qui se passait, de ce qu'on faisait, ils ont aussi pu donner leurs idées et je les remercie pour cela, il y a un certain nombre d'entre eux qui ont été vraiment très chouettes et qui ont pu amener beaucoup de choses qui ont permis de mettre en œuvre des actions, je les en remercie.

Vous avez reçu une enveloppe et deux documents sur votre table, l'enveloppe contient tout simplement un masque pour vous au même titre que nos employés communaux, c'est-à-dire que c'est un masque qui a été fabriqué dans nos ateliers communaux, c'est un masque qui peut se porter avec ou sans filtre, il est efficace avec ou sans filtre. Si jamais vous avez un masque un peu trop grand, vous échangez, si vous êtes une femme, avec un homme et en général tout se passe bien parce que les visages sont un peu plus larges chez les hommes et ce sont des masques artisanaux. Vous avez aussi un mode d'emploi pour comment laver le masque et comment l'utiliser. Je rappelle, mais ça vous le savez probablement, un masque qui est humide n'est plus fonctionnel, n'est plus protecteur. J'en vois certains qui mettent leur masque et je veux leur expliquer qu'il faut le mettre à l'endroit parce que je pense que certaines vidéos qui ont circulé peuvent avoir donné une mauvaise image de ce qui est à l'endroit avec ce masque. Je vois Rachid Mahdaoui qui a mis le masque à l'endroit, je vais le faire aussi pour vous montrer, la poche avec le filtre va en bas, ça donne ceci. Je pense que c'est un masque extrêmement confortable et je vous souhaite de le porter avec plaisir. Il a été lavé et repassé par nos soins parce qu'il est évident qu'un masqué doit être lavé avant d'être porté puisque c'est là qu'il prend sa forme définitive.

Vous recevez aussi un document qui a été réalisé spécialement pour le conseil communal par le service communication et qui reprend de manière synthétique les mesures qu'on a prises à Molenbeek durant cette crise depuis le 12 mars. C'est évidemment un document qui est amené à évoluer, on en fera d'autres versions puisqu'on n'a pas terminé, ça vous l'avez compris, avec le Coronavirus 19.

Quant au troisième document qui est sur votre bureau, il s'agit d'un toutes-boîtes qui sera distribué dans les jours qui viennent à nos habitants pour les inviter à la distribution sans rendez-vous des masques dans leur quartier puisqu'aujourd'hui nous pouvons passer à la distribution sans rendez-vous.

Jusqu'ici on avait fait trois phases, vous vous souvenez, je pense que vous avez été informés. On avait fait une phase avec les seniors, les habitants qui dépendaient du CPAS et les enfants qui retournaient à l'école qui ont reçu leur masque en main propre. On avait eu une deuxième phase qui était une phase avec prise de rendez-vous, soit par internet, soit par téléphone, qui a permis de donner, bon an mal an, une bonne dizaine de milliers de masques à nos citoyens. On passe maintenant à cette phase numéro trois puisqu'on a désormais la possibilité d'ouvrir sans rendez-vous puisqu'on a reçu aussi les masques régionaux et donc on est un peu plus tranquille par rapport à la possibilité de donner à tout un chacun un masque voire deux masques aujourd'hui.

Avant de continuer la séance, je voudrais, et c'est une proposition, une idée de Khalil Boufraquech qui est un des plus jeunes conseillers, je l'en remercie, je voudrais proposer qu'on fasse une minute de silence pour les victimes du Covid 19. Je vais vous demander de vous lever pour une minute de silence pour les victimes.

(Silence - Stille)

Mme la Présidente :

Je vous remercie.

Je vais demander aux échevins, parce qu'on a un petit peu oublié, mesdames et messieurs les échevins, de désigner Carine Van Campenhout comme secrétaire faisant fonction. Je vous propose de faire rapidement un collège extraordinaire public, très public. Est-ce que vous êtes tous d'accord de désigner Carine Van Campenhout comme secrétaire faisant fonction ? Merci beaucoup. Le collège extraordinaire a désigné Carine Van Campenhout comme secrétaire faisant fonction.

J'en profite pour excuser l'absence de Françoise Schepmans qui est retenue au parlement de la Communauté Française et qui nous rejoindra dans la soirée, l'absence de Jef Van Damme et l'absence de Jacques De Winne remplacé par Carine Van Campenhout, Jacques De Winne étant en congé actuellement.

Avant de passer à l'ordre du jour plus formel, je voudrais inviter chacun à réfléchir à son comportement durant cette séance et je vais vous proposer quelques règles.

Je vous propose tout d'abord, et de manière évidente, que ceux qui ne parlent pas et qui ont un masque puissent le porter parce que tout le monde peut savoir que 1,50m est une bonne distance pour être probablement en sécurité mais pas pendant des heures. Je pense que ceux qui ne parlent pas, je leur conseille de mettre leur masque. C'est la première chose que je voulais vous dire.

La deuxième chose que je voudrais vous proposer, et là je m'adresse principalement aux chefs de groupe, mais évidemment aussi aux indépendants, je voudrais quand-même attirer votre attention sur le fait que, comme je l'ai expliqué, on est dans une période de transition. Demain le gouvernement régional va relancer, redonner les pouvoirs spéciaux aux collèges. Autrement dit, dès demain les collèges peuvent à nouveau dire 'non' aux interpellations, aux motions, aux questions etc...ce n'est pas la voie qu'on a choisie ici, on a réuni le conseil en présence physique et avec une liberté totale pour tous les conseillers. Je voudrais quand-même vous demander de pouvoir tenir une séance qui ne durerait pas plus, à mon avis, que 2h30-3h. Je crois que c'est faisable, avec l'ordre du jour qu'on a, de manière telle qu'on ne mette pas qui que ce soit mal à l'aise, je pense non seulement à certains conseillers communaux qui peuvent faire partie du public à risque pour le Coronavirus, je pense aussi à nos techniciens et à nos invités qui nous permettent la projection audio-vidéo. Donc j'aimerais si possible demander que chacun prenne ses responsabilités et soit le plus

concis possible. Parfois ou éventuellement, puisque je sais qu'il y a un grand nombre d'interpellations et de questions, si le temps avance trop lentement, on pourrait imaginer avoir une revue de l'ordre du jour qui met certaines questions, interpellations en questions écrites ou qui les repousse au mois de juin de manière à traiter celles qui vous tiennent le plus à cœur en présence physique aujourd'hui. Voilà ce que je vous propose.

J'ai été informée, en tant que présidente du conseil communal, du choix d'Ann Gilles-Goris de siéger désormais comme indépendante. Je devais vous en faire part, je ne sais pas si vous voulez dire un mot ou si cela suffit que je le dise comme ceci ?

Mme Gilles-Goris :

Je pense que tout le monde est au courant, je vous remercie de l'avoir annoncé.

1. Secrétariat communal - Démission d'un conseiller communal - Michaël VOSSAERT - Communication.

Gemeentelijk secretariaat - Ontslagneming van een gemeenteraadslid - Michaël VOSSAERT - Mededeling.

Mme la Présidente :

Nous devons prendre note de l'établissement du nouveau tableau de préséance puisque monsieur Ben Salah nous a rejoint et monsieur Vossaert est parti, vous l'avez dans vos documents.

Le Conseil prend connaissance.

De Raad neemt kennis.

2. Secrétariat communal - Prestation de serment et installation de Monsieur Rachid Ben Salah.

Gemeentelijk secretariaat - Eedaflegging en installatie van Mijnheer Rachid Ben Salah.

Mme la Présidente :

L'ordre du jour appelle la prestation de serment de Rachid Ben Salah qui remplace Michaël Vossaert, démissionnaire, du groupe Défi.

Monsieur Ben Salah, est-ce que vous pouvez prendre place et venir prêter serment comme conseiller communal.

M. Ben Salah :

Je jure fidélité au roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge.

Ik zweer getrouwheid aan de Koning, gehoorzaamheid aan de Grondwet en aan de wetten van het Belgisch volk.

(Applaudissements - Applaus)

Mme la présidente :

Bienvenue dans cette enceinte monsieur Ben Salah.

Le Conseil prend acte.

De Raad neemt akte.

Mme la présidente :

Quelques mots encore, d'introduction, avant de passer à l'ordre du jour du Conseil.

C'est clair que nous nous retrouvons ce soir pour un conseil communal un peu particulier, il faut que nous soyons capables d'assurer la continuité du service aux citoyens en prenant ensemble les décisions pour la gestion de notre commune. Vous vous souvenez que le contexte sanitaire, puisqu'on était en pleine pandémie à ce moment-là, nous avait obligés de travailler par voie électronique pour le précédent conseil. Ici, je vous l'ai dit, on a pris je pense toutes les mesures de sécurité et je viens de donner quelques consignes supplémentaires.

Par rapport à la retransmission sur YouTube, je voudrais vous demander de ne pas utiliser si possible le wifi dans la salle aujourd'hui parce que je pense que cela pourrait causer des soucis. On est quand-même avec une version qui est encore assez débutante de la captation vidéo, je crois que si tout le monde se met en même temps sur le wifi cela pourrait poser des problèmes pour le streaming sur la chaîne. Je voudrais vous dire aussi qu'évidemment, lorsque la possibilité sera redonnée aux citoyens d'assister à nos conseils communaux, la captation vidéo continuera, on va continuer dans cette voie maintenant comme on s'y était engagé dans notre accord de majorité. Je dirais que la crise sanitaire a permis d'accélérer la mise en œuvre de ce qui était prévu par notre majorité. Vous avez vu le rapport synthétique des mesures, je vais en parler dans un instant.

Je veux remercier encore une fois l'ensemble des groupes politiques qui dans leur immense majorité ont été extrêmement soutenant durant les phases les plus ardues de la crise et ont permis, je l'ai déjà dit, d'amener des idées nouvelles, il y en a qui sont d'ailleurs encore en chantier et qui ont permis d'avoir une forme d'unité dans la gestion de la crise qui était tout-à-fait favorable aux citoyens molenbeekoïses. Je remercie l'ensemble des groupes pour cela.

Je voudrais encore dire un petit mot plus spécifique à l'attention d'un des conseillers communaux qui est Hassan Ouassari. Hassan Ouassari est également le préfet de l'athénée Serge Creuz et je voudrais le remercier tout-à-fait personnellement puisqu'il a pu être extrêmement réactif et mettre à disposition, lorsqu'on en a eu besoin pour nos habitants et pour notre personnel, l'atelier de la section habillement de l'athénée Serge Creuz, qui nous a permis d'atteindre le volume de masques extraordinaire qu'on a conçus de manière artisanale à Molenbeek puisqu'on a conçu près de 4.500 masques pour les enfants et près de 4.000 masques pour les adultes qui sont allés principalement à destination de notre personnel. Ceci a fait de nous, en réalité, les premiers producteurs communaux je pense de Bruxelles, non seulement en nombre mais également en réactivité puisqu'on a été les premiers à démarrer cette activité et à pouvoir fournir notre personnel communal de cette manière. Encore un tout grand merci, Hassan, pour cette collaboration extrêmement fructueuse, réactive et tout-à-fait adéquate.

Je dois aussi remercier ici pour cette collaboration le parking Indigo qui par l'entremise d'Abdellah Achaoui a pu mettre des places de parking à disposition pour des ateliers. Ca a permis à des bénévoles qui venaient parfois de loin et à des fonctionnaires qui venaient parfois de loin de se garer et d'éviter les amendes etc.

Je dois aussi remercier l'équipe du Fablab puisque c'est le Fablab qui a découpé les tissus qui ont servi aux masques, ce qui a permis d'accélérer considérablement la production. On a atteint certains jours 700 masques produits, pour une chaîne artisanale c'était vraiment énorme.

Encore un tout grand merci à tous nos fonctionnaires et je dois citer quand-même l'initiatrice du projet qui sera remerciée, je pense dans les jours qui viennent, par un beau

cadeau. Il s'agit de Maria Cutaia qui est une ancienne animatrice d'accueil de nos écoles et qui ensuite a été désignée comme secrétaire du service de la promotion santé à l'école, qui est également une déléguée syndicale que beaucoup d'entre vous connaissent probablement et qui, couturière dans une autre vie, a été celle qui a proposé et qui a ensuite animé, et ce n'était pas une mince affaire, durant plusieurs semaines nos deux ateliers masques. D'abord un atelier qui s'est tenu ici, sur ces tables-mêmes, au CCM, et puis l'atelier le plus industriel, si je puis dire, qui s'est tenu dans les locaux d'Hassan Ouassari. Je pense que c'est important de s'en souvenir et de les remercier encore une fois de cette manière-là. Ça, c'est ce que je voulais dire en introduction générale.

Si vous ouvrez le document, vous verrez qu'on a eu des actions dans tous les domaines. Il y a évidemment eu beaucoup de communication, puisque c'était très important de pouvoir être sûr qu'un maximum de nos habitants soient au courant de ce qui se passait, ce n'était pas une mince affaire parce que vous devez savoir que j'ai plaidé depuis le début auprès de toutes nos autorités supérieures pour que les règles soient plus simples, les règles étaient extrêmement compliquées et donc il a fallu beaucoup d'information pour que notre population, je dirais jusque dans ses recoins et méandres, puisse connaître et comprendre à la fois les règles de vivre ensemble et les règles sanitaires, pour pouvoir éviter d'amener le virus chez soi, pour pouvoir éviter de contaminer des personnes plus à risque.

Vous verrez qu'il y a forcément beaucoup qui a trait à la communication, il y a beaucoup qui a trait au soutien des seniors et des plus fragiles et je voudrais remercier en particulier une personne du collège, c'est Houria Ouberri parce que Houria Ouberri a été depuis le début en soutien pour tous les publics fragiles et sans elle une série des actions qui sont ici n'aurait pas pu avoir lieu. Encore aujourd'hui c'est elle qui gère en grande partie l'occupation dans laquelle nous avons eu des cas de Covid 19, qui n'est pas une situation facile, il y a eu une occupation temporaire sur notre commune qui est en quarantaine aujourd'hui. C'est Houria qui gère ça, c'est extrêmement compliqué. Houria, sois remerciée et je voudrais, chers collègues, qu'on applaudisse Houria Ouberri pour son travail.

(Applaudissements - Applaus)

Je voudrais vous demander aussi des applaudissements pour deux autres corps qui ont travaillé d'arrache-pied, depuis le début, sans arrêt, sans jamais s'arrêter, les équipes ont été crevées, fatiguées, en maladie, c'était dur mais elles ont été là, elles ont répondu présent, elles ont tout assumé. C'est d'une part notre équipe de gardiens communaux et de gardiens de la paix, ils ont été sur le terrain depuis le début, ils le sont encore aujourd'hui, dans des conditions vraiment pas faciles, avec un pilotage extrêmement fin puisqu'on a dû changer de train de mesures parfois toutes les semaines, parfois même de trois jours en trois jours, pour coller à la réalité, pour coller à ce qu'on savait du virus puisqu'au début il faut se souvenir qu'on ne savait pas grand-chose de ce virus, pour coller aux instructions aussi du fédéral et de la région parce que vous pouvez savoir que lorsqu'on reçoit un vendredi à 17h30 les instructions du ministre De Crem pour une mise en œuvre le lundi matin, forcément, dans toutes nos équipes, c'est extrêmement compliqué. Je veux vraiment que toutes nos équipes soient remerciées et je pense en particulier aux gardiens de la paix, aux gardiens communaux et aux policiers parce que sans les policiers on n'aurait pas pu malgré tout je pense avoir une aussi bonne sauvegarde de notre population et donc je voudrais qu'on les remercie ici encore une fois.

Il est un autre personnel qui a été mis à rude épreuve, qui l'est encore aujourd'hui et je veux qu'on ait une pensée pour eux aussi, ce sont toutes nos équipes pédagogiques à qui j'ai demandé depuis le premier jour d'avoir les actions les plus proactives possibles vis-à-vis des élèves qui étaient les plus loin de l'école, de maintenir à la fois le contact avec les moyens technologiques les plus avancés pour ceux qui en disposaient et aussi de développer, de déployer d'autres moyens d'action pour le public qui n'en disposait pas. Cela

a été un travail extrêmement compliqué, extrêmement lourd, de tous les instants, qui a abouti la semaine passée à la reprise des cours, ce qui n'est pas une mince affaire avec les conditions que la Fédération Wallonie-Bruxelles et le gouvernement flamand nous ont imposées pour les reprises. Là aussi je veux attirer votre attention sur l'extraordinaire qu'ont fait à la fois nos enseignants, nos écoles mais aussi nos gardiens d'accueil et notre personnel de nettoyage. On a reformaté il y a deux semaines toute notre organisation au sein des services communaux, on a encore mis des gens supplémentaires en télétravail et on a encore fermé des bureaux pour pouvoir libérer nos techniciens et techniciennes de surface et pouvoir ouvrir nos écoles parce que je pensais que c'était extrêmement important que nos enfants puissent repartir à l'école parce qu'on sait que lorsque les enfants restent à domicile on a beaucoup plus d'écarts qui se créent entre les familles, entre les enfants, que lorsqu'on peut avoir un enseignement présentiel et parce qu'on sait qu'on n'a vraiment pas le même type d'enseignement lorsqu'on est en présentiel que lorsqu'on est, même avec les meilleurs dossiers pédagogiques possible et les meilleurs enseignements possible, à distance.

Que dire de plus, je veux encore rendre hommage ici à un autre personnel qui a été mis à rude épreuve et qui n'a cessé de travailler, il s'agit du personnel du CPAS. Nos services n'ont pas fermé, tous nos bénéficiaires du RIS ont pu être payés et souvent payés plus tôt que dans les formules habituelles de manière à anticiper une série de problèmes de crise parce que la crise sociale qui arrive après cette crise sanitaire est importante. Je sais qu'à Molenbeek elle va être très difficile et depuis le début on a monitoré les demandes au CPAS à ma demande. Jusqu'ici on n'a pas d'augmentation de la demande mais je sais que cela va venir et les équipes s'y préparent. Les finances communales aussi s'y préparent, c'est un point sur lequel on a eu de nombreuses réunions, déjà parce que cette crise laisse évidemment des séquelles et en aura encore. On prévoit bien sûr une diminution de l'IPP, l'impôt sur les personnes physiques, et on prévoit aussi un recours plus grand à notre CPAS et donc on va avoir des bouleversements dans nos équilibres de finance qui seront probablement importants dans l'année qui vient et c'est un point d'attention tout à fait remarquable.

Voilà ce que je voulais vous dire sur les mesures prises. Peut-être un petit mot sur le call center et sur le call center 'masques'. Deux call centers sont aujourd'hui en action dans la maison communale. Le premier depuis les premiers jours, il s'agit du call center mis en place à mon initiative et géré principalement par Houria Ouberrri, c'est le call center 'seniors et public fragile' avec son appendice qui est le call center 'solidarité', la plateforme de solidarité. En réalité un gros call center pour les appels des seniors et un petit call center pour les appels des bénévoles. Il faut savoir qu'on a eu plus de 300 bénévoles qui ont été actifs, soit à un petit moment de la crise, soit à un grand moment de la crise pour venir en aide aux seniors, pour faire leurs courses, pour aller parfois chercher un courrier à la poste, pour toute sorte de choses qui étaient importantes. Notre call center a permis aussi, et je crois que c'est une très grande part, n'est-ce pas Houria, de son activité, de répondre à l'angoisse et à l'inquiétude, à la désinformation aussi d'une série de nos habitants qui ne savaient pas vers qui se tourner. Je veux remercier le personnel communal d'avoir pu distribuer en toutes-boîtes, dès les premiers jours du confinement, les numéros utiles à nos habitants puisque le call center n'a cessé de sonner. Je crois que vous avez ici les chiffres, ils sont quand-même assez parlants, on parle de 6.000 appels je crois, non pardon, 9.000 appels pour l'instant au call center principal.

Depuis quelques semaines on a aussi un call center 'masques' qui répond aux questions sur les masques et qui aiguille et prend les demandes de rendez-vous. Celui-ci terminera fin de cette semaine puisqu'on lance la nouvelle phase où les habitants pourront venir chercher leur masque sans rendez-vous, à partir de la semaine prochaine, dans le point contact le plus proche de chez eux. C'est un toutes-boîtes qui va les informer, vous l'avez sur votre table, avec une carte qui précise, par quartier, les points de retrait et les

heures d'ouverture des points de retrait. Je veux attirer votre attention sur le fait que le jeudi soir il y aura moyen de retirer son masque dans tous les points de retrait jusqu'à 20h, c'est un horaire spécial pour les travailleurs.

Monsieur El Khannouss a demandé la parole.

M. El Khannouss :

Madame, la présidente, tout d'abord je vous remercie pour toutes les actions qui ont été menées, vous l'avez souligné, on a pu obtenir la réunion en vidéo-conférence tous les lundis à 14h et je pense que, même si nous avons eu quelques divergences sur certains sujets, d'ailleurs on aura l'occasion d'en parler aujourd'hui, les différents chefs de groupe ont pu apporter des contributions très positives. Je voudrais joindre ma parole à la vôtre et remercier évidemment tous ceux et toutes celles qui ont contribué à passer ces moments difficiles en apportant aussi bien soutien et solidarité avec nos concitoyens. Mais vous avez oublié quand-même des acteurs essentiels. Je remercie aussi les gardiens de la paix, je remercie la police, je remercie les acteurs sociaux, je remercie le CPAS, évidemment, mais vous savez qu'il y a eu de nombreuses associations, et j'en citerai trois, Futsal Espoir Molenbeek, l'association Confinement et l'association des Béguines qui ont pu, durant cette période difficile, distribuer des dizaines de milliers de colis alimentaires aux personnes les plus fragilisées, non seulement de Molenbeek mais aussi de Bruxelles. Je voudrais ici vraiment qu'on les salue et qu'on les applaudisse tous parce qu'ils ont fait un travail remarquable et sans eux....

(Applaudissements - Applaus)

M. El Khannouss :

Sans eux, je pense que les difficultés rencontrées par les personnes les plus fragilisées de notre commune, notre région, auraient eu beaucoup plus de difficultés.

Et enfin, je voudrais, et je suis un peu déçu de ne pas les voir repris dans votre liste, vous avez parlé des actions et je vous salue vraiment pour celles-ci, mais nous avons eu en soutien aux gardiens de la paix et aux habitants, une initiative qui a été initiée par l'échevine de la jeunesse, les gilets blancs, qui ont fait un travail remarquable dans notre commune, qui sont venus en soutien aussi bien aux gardiens de la paix mais surtout et avant tout à la population. Je voudrais vraiment que nous soyons unanimes pour saluer leur travail parce que pendant un mois, ce sont des bénévoles, ils ont consacré du temps, de l'énergie, pour soulager nos concitoyens et je voudrais aussi qu'on les salue et qu'on donne nos remerciements à ces 50 jeunes molenbeekoïses. Merci.

Mme la présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch ;

Je me joins naturellement à tous les remerciements qui ont déjà été faits à l'attention de toutes les personnes qui sont intervenues lors de cette crise pour pouvoir aider les personnes qui étaient les plus en difficulté mais je tenais aussi à vous féliciter pour avoir joué livre ouvert avec les chefs de groupe en ayant une réunion hebdomadaire en téléconférence de façon à nous informer, échanger, nous avons pu faire des remarques, vous avez tenu compte de certaines propositions que nous avons faites. Pour ça je crois qu'on vous remercie et cela a permis une collaboration très efficace de l'ensemble des chefs de groupe et je voudrais aussi les remercier tous d'avoir participé à ça le plus efficacement possible.

Mme la présidente :

Merci monsieur Eylenbosch.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je vais simplement m'exprimer au nom du groupe socialiste dans son ensemble, comme vous l'avez fait, mais je voudrais insister fortement, je voudrais remercier le collègue parce que je pense qu'on ne se rend pas toujours compte des efforts que les membres du collège ont fournis pendant cette période. Dans beaucoup de communes on a beaucoup communiqué, ici j'ai parfois l'impression qu'on n'a pas beaucoup communiqué mais qu'on a fait énormément de travail, c'est tout à votre honneur. Je voudrais remercier mes collègues, de la majorité et de l'opposition, qui dans l'ensemble sont restés effectivement corrects, comme l'a dit mon collègue, avec des réunions quasi chaque semaine avec la bourgmestre, avec des échanges dans les deux sens, le personnel de nos services communaux, employés et ouvriers, les services de la propreté qui ont continué à travailler, continué à nettoyer nos rues, à balayer et ainsi de suite. Grâce à vous également nos gardiens de la paix, les policiers, nos travailleurs sociaux, les personnes qui se sont occupées de nos aînés, vous avez cité notre collègue Houria Ouberri et son dynamisme, nos écoles, nos crèches qui sont restées ouvertes également, le personnel enseignant, les accueillants, les techniciens de surface, vous l'avez dit, notre CPAS, on y reviendra probablement, mais également d'autres acteurs, parce qu'on va toujours en oublier, nos commerçants, nos marchands, nos Asbl, nos pharmaciens, nos boulangers, nos bouchers, tous ces gens qui ont fait en sorte qu'on puisse continuer à vivre d'une certaine façon ici à Molenbeek malgré le confinement.

Je voudrais aussi saluer, madame la bourgmestre, une période de ramadan qui s'est passée dans un climat exceptionnel, dans un climat de sérénité qu'on a rarement connu par moments dans cette commune, je voudrais le dire, je suis un peu surpris que personne ne l'a encore dit, soulevé dans l'opposition, pas toujours quand il y a des problèmes. Et à cette occasion-là, saluer également les habitants de la commune, tous les habitants de cette commune, commune qu'on montre très souvent du doigt mais des habitants qui ont eu un comportement exemplaire et digne malgré les difficultés parce que si tout le monde n'a pas un jardin, tout le monde n'a pas une terrasse, n'a pas un grand parc à proximité, je voudrais vraiment saluer nos habitants, les 100.000 habitants de notre commune qui ont vraiment eu un comportement exemplaire et qui continuent à le faire.

Je terminerai, parce que dans les moments difficiles, très souvent il y a des choses positives qui se révèlent et je vais les appeler, je les ai appelés depuis le début « les citoyens de la solidarité », tous ces gens qui se sont investis, vous avez parlé de certains, Maria, avec tous les gens qui ont confectionné les masques, je suis venu, j'ai vu, j'étais impressionné par la façon dont ces masques ont été confectionnés, je trouve qu'on leur doit un hommage qui va au-delà des applaudissements, vous l'avez fait et j'ai cru comprendre que vous alliez encore le faire, donc invitez-nous, Maria et toutes les personnes qui se sont mobilisées pour coudre, repasser, découper, faire des patrons, c'est du travail.

Je voudrais aussi parler de tous ces jeunes qui se sont mobilisés dans les quartiers pour distribuer des colis alimentaires à des gens en difficulté, qui ont passé vraiment des jours et des nuits, qui n'ont pas compté leurs heures, qui n'ont pas compté leur énergie. Comme quoi, même dans la difficulté, peuvent naître parfois des choses formidables et tous ces gens nous ont montré quelque chose de positif, c'était que la solidarité pouvait vivre dans nos quartiers, des bénévoles.

Quand j'ai parlé des masques je voudrais quand-même également dire un grand coup de chapeau à toutes les personnes, et je ne vais pas les citer parce que je pense que je vais en oublier, qui ont contribué et qui ont fait en sorte qu'on puisse organiser une distribution de masques à Molenbeek-Saint-Jean. C'est un travail considérable et exceptionnel. Regardez les difficultés que vous avez quand vous devez distribuer vos tracts électoraux, alors imaginez quand on doit distribuer quelque chose d'encore plus précieux, des masques à chacun des habitants de cette commune, en confinement, 100.000 habitants. Je trouve qu'on ne le dit pas assez mais c'est une opération qui est quand-même assez exceptionnelle. Evidement il peut y avoir quelques anomalies, quelques couacs mais dans l'ensemble les choses se sont extrêmement bien passées et les gens sont très fiers d'avoir leur masque de Molenbeek. Je vous remercie.

Mme la présidente :

Merci monsieur Ikazban.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros :

Madame la bourgmestre, mesdames et messieurs les échevins, chers collègues.

Au nom du groupe Ecolo-Samen, je voudrais ajouter aussi des choses à ce qui a été dit. Je pense qu'effectivement on doit saluer la solidarité dont ont fait preuve de nombreux citoyens, que ce soit à travers les associations, que ce soit à travers simplement leur quartier, leur immeuble, leur maison subdivisée, tous ces gens qui ont permis de faire en sorte que la dureté de ce confinement et la dureté de cette crise ne soient pas trop difficiles. Le combat n'est pas fini en fait, on est en train de dresser un bilan ici mais il y a encore de nombreuses choses à faire pour tenir la longueur et pour éviter que des personnes soient maintenant à nouveau contaminées.

C'est clair que notre commune est une commune fragile, on le savait déjà avant la crise et elle n'a fait que montrer encore plus à quel point elle était une commune avec des solidarités bien sûr aussi mais aussi beaucoup de fragilités. C'est clair qu'avec une densité de population si grande, certainement dans des quartiers populaires comme celui du centre historique ou une partie du quartier Maritime ou encore de la gare de l'Ouest, le confinement n'a pas été facile pour les personnes et les risques pour les personnes ont été beaucoup plus importants, certainement dans les petits logements, là où les logements sont les uns sur les autres, là où il y a de l'insalubrité et où les poumons des personnes étaient déjà atteints avant même que le coronavirus ne débarque. Il va falloir travailler là-dessus pour travailler l'après Covid, mais déjà maintenant il y a encore énormément de choses à faire et à maintenir. Il y a des mesures qui ont été prises qui sont des mesures qui vont dans le bon sens, les mesures de mobilité, mon collègue Emre Sumlu en parlera dans un instant, les mesures sanitaires de mobilité étaient bien utiles. Il faudra maintenir ça pour permettre aux gens de respecter toutes les mesures qui sont données et qui leur permettent de se retrouver à plus d'1,50m, y compris quand ils croisent quelqu'un qui n'a pas de masque. Je pense qu'on a maintenant un grand travail à faire et à continuer pour lutter pour la vie et pour la solidarité dans notre commune. Je vous remercie.

Mme la présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Je suis vraiment content qu'on se retrouve tous physiquement.

Je suis désolé que les citoyens ne peuvent nous suivre que virtuellement, j'espère que cela changera le plus vite possible, ne fut-ce qu'avec une petite inscription de quelques gens en plus du Facebook Live.

Ce qui m'a frappé dans cette crise, c'est que les autorités n'auraient pas pu faire tout le boulot sans tous les citoyens qui se sont donnés corps et âme je pense. J'ai été impressionné, comme Jamal je pense, du nombre de personnes qui ont donné à manger, qui ont garanti que des gens ne meurent pas de faim, tout simplement. On est dans un pays riche et on doit voir qu'en fait les autorités globales, ce n'est pas juste au niveau communal, régional, devaient dépendre de tous ces gens pour s'assurer que les gens puissent manger.

J'ai une question pour le futur, et j'aimerais bien qu'on en discute avec les chefs de groupe ou au conseil comment. On va assurer que ces milliers de gens, parce que je pense qu'on parle de milliers de gens, qui recevaient ces colis alimentaires continuent à avoir les aides nécessaires. Comment on va organiser des équipes ? Parce qu'il y a eu un engouement mais le but n'est pas qu'on reste dans le caritatif, le but est qu'on organise cela, les gens ont droit à cela. Donc ça c'est une question qui m'interpelle beaucoup.

Cette crise a été un petit peu le révélateur des inégalités, Karim a parlé des logements, nous n'étions pas tous égaux devant ces inégalités, devant cette crise, avec des appartements très petits parfois et c'était très pénible pour les gens. Mais je pense surtout aux enfants et lors des réunions des chefs de groupe, on a posé quelques fois la question sur la situation de l'enseignement. On nous avait promis un rapport de l'enseignement, je l'attends vivement et j'invite la bourgmestre à organiser une section réunie parce que je vois que, selon certains chiffres, je ne sais pas s'ils sont d'actualité, un tiers des enfants est retourné à l'école en primaires. J'espère que c'est plus et j'espère que c'est en évolution mais donc cela veut dire que les deux tiers des enfants, dans la première phase de déconfinement, n'étaient pas dans nos écoles. On a encore tout un travail à faire pour mettre les gens à l'aise, les sécuriser, les assurer et puis éviter que les deux tiers, la moitié qui va avoir raté tout un pan de l'année n'a pas de séquelles durables de cela. Je pense que c'est tout un travail, je pense que c'est un des grands chantiers de la commune et là aussi on ne va pas pouvoir s'en sortir qu'avec les autorités. Je pense que ça nécessite une mobilisation de la société civile et j'invite, lors de la section réunie, de ne pas discuter que de l'enseignement mais aussi des finances.

Je voudrais en tout cas saluer tous les gens, toutes les initiatives citoyennes qui sont organisées, qui ont fait des masques, qui ont fait à manger, qui ont juste aidé, parfois bénévolement, les homes, les hôpitaux, à nettoyer, à aider à tester. Petite salutation aux médecins aussi, aux infirmières et infirmiers qui ont rendu cela possible. Merci.

Mme la présidente :

Merci.

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. Milis :

Au nom de notre groupe je voudrais effectivement remercier aussi tous les acteurs de terrain, de l'administration et tous les membres du personnel communal qui ont travaillé d'arrache-pied pendant cette période très difficile.

Je voudrais aussi remercier tous les bénévoles qui de près ou de loin ont contribué à la lutte contre cette situation inédite et ont contribué à aider les plus démunis face à cette situation.

Merci aussi au collègue pour le travail qui a été fourni, pour les initiatives, pour les mises en place de certaines actions qui ont été menées dans les quartiers afin de sensibiliser les gens à la lutte contre le Coronavirus et les sensibiliser à l'importance de garder les distances de sécurité qu'on appelle souvent 'distanciation sociale' mais qui ne sont pas toujours agréables à entendre.

Et encore une fois merci à tous les gens qui, on ne les cite pas souvent, mais travaillent dans l'ombre de tous, on ne les voit pas en rue, on ne les voit pas à différentes réunions mais qui ont été présents pour faire en sorte que cette crise se passe pour le mieux dans notre commune qui est une commune très importante avec une population qui avait réellement besoin de l'aide de tous ceux qui pouvaient venir à ce moment. Merci.

Mme la présidente :

Merci à tous.

Je donne la parole à monsieur Mutambayi.

M. Mutambayi :

Madame la bourgmestre, au nom de mon groupe, la NVA, je joins également ma voix à la vôtre et celle de tout le collège pour saluer tous les efforts fournis dans la gestion de cette pandémie et en particulier votre disponibilité à l'égard des différents groupes politiques afin de songer à différentes questions d'intérêt commun. Parce que tout au long de la crise, cela a été un peu difficile au début, puis cela s'est mis plus ou moins structurellement en place, et tous les lundis il y avait un échange entre les différents groupes.

Je salue également tous les élans de solidarité qui se sont spontanément manifestés sur pratiquement toute l'étendue de notre commune dès le début de la crise et tout au long de cette crise et jusqu'à ce jour.

Et pour d'autres questions, nous aurons l'occasion d'y revenir durant ce conseil. Je vous remercie.

Mme la présidente :

Merci monsieur.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, je ne connaissais pas la marche à suivre pour pouvoir demander la parole.

Je me joins naturellement à vos remerciements, madame la bourgmestre, ainsi que mes chers collègues. Merci évidemment à tout le personnel communal qui nous a permis, entre guillemets, de rester confinés et nous apporter, entre guillemets, tout le nécessaire pour justement suivre les consignes et les règles.

Je tiens également à remercier toute cette jeunesse qui, à l'image des restos du cœur, est devenue citoyenne principalement et cette jeunesse qu'on a à de nombreuses reprises montrée du doigt, cette jeunesse a pu venir en aide à de nombreux citoyens qui ont pu, grâce à cela, vivre, pas normalement évidemment mais tout du moins pu survivre. Encore une fois merci à la jeunesse et merci également au personnel communal.

Mme la présidente :

Merci à tous.

On va retomber sur l'ordre du jour plus classique.

3. Secrétariat communal - Etablissement du tableau de préséance des membres du Conseil communal.

Gemeentelijk Secretariaat - Opmaken van de ranglijst van de leden van de Gemeenteraad.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

Questions d'actualité posées par M. El Khannouss, Majoros, Eylenbosch et De Block, au sujet d'une décision de justice condamnant la Commune dans un dossier taxe.
Actualiteitsvragen van de heer El Khannouss, Majoros, Eylenbosch en De Block, over een rechterlijke beslissing die de Gemeente in een belastingzaak veroordeelt.

Mme la Présidente :

Nous avons les questions d'actualité. Nous aurons en réalité un seul thème abordé en question d'actualité par quatre conseillers. Il s'agit de la décision de justice qui a donné droit à la Fédérale Assurance contre la commune.

Monsieur El Khannouss va intervenir le premier, suivi de monsieur Majoros, puis monsieur Eylenbosch, puis monsieur De Block, dans l'ordre de rentrée des questions d'actualité.

Le règlement en théorie donne 15 minutes en tout pour les questions d'actualité mais ici je pense que le sujet est très important donc je pense qu'on ira peut-être jusqu'à 20 minutes sur cette question. Je vous laisserai parler un tout petit peu plus longtemps que ce qui est prévu habituellement par le règlement parce que je pense que c'est une question très importante.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Vous comprendrez que je serai un peu moins sympathique par rapport à cette question d'actualité au vu de la tournure qu'a pris ce dossier depuis que nous avons été informés, chers collègues, cette catastrophe qui est tombée sur la tête des gestionnaires de la commune de Molenbeek.

Peut-être, en guise de préambule, madame la bourgmestre, vous dire que vous vous êtes répandue dans la presse en disant le contraire de la vérité, en attaquant l'ancien échevin des finances qui, et c'était reconnu à l'unanimité ici, a fait un travail remarquable durant ces six années durant lesquelles nous étions dans la majorité, d'ailleurs avec vos partenaires libéraux d'aujourd'hui. J'ai pu lire quelques passages, vraiment avec étonnement, de l'actuel échevin des finances qui a découvert aujourd'hui que le MR était dans la précédente législature. C'est quand-même assez particulier. Mais néanmoins, madame la bourgmestre, madame la présidente, le dossier est tellement grave que je pense que vous avez bien fait de prolonger la possibilité d'intervention parce que comme tout un chacun ici nous avons découvert l'ampleur de la catastrophe à travers ces montants. Au-delà de ce règlement des terrains non bâtis qui a été attaqué, qui a été gagné par le promoteur que vous avez évoqué, il y a le fait qu'il est important de replacer les choses dans leur réalité historique.

En 2007, chers collègues, nous avons tous ici, ceux qui étaient ici à l'époque, voté un règlement-taxe, d'ailleurs qui a été porté par mon ancien collègue, Mohamed Daif, que je salue, c'était le règlement-taxe sur les terrains non bâtis, nous avons eu de longs débats.....

Mme la présidente :

N'oubliez pas que c'est une question d'actualité.

M. El Khannouss :

Oui mais c'est important, le contexte pour qu'on comprenne....

Mme la présidente :

Oui mais vous vous souvenez de ce qu'on a dit...

M. El Khannouss :

En 2007, il a été voté, nous avons taxé les propriétaires pendant de très longues années. En 2013, ce texte est revenu ici au conseil communal, l'ensemble des partis majorité et opposition ont voté en sa faveur. D'ailleurs nous avons eu, madame Van Campenhout, quelques procédures judiciaires, nous avons été attaqués, nous avons, je pense, corrigez-moi si je me trompe, gagné certains procès. Et alors, vous avez cette association, cette entreprise qui nous attaque et en novembre 2019 ils ont gain de cause, nous sommes condamnés à devoir payer 250.000 € plus les indemnités liées aux intérêts etc....et j'ai appris d'ailleurs de votre bouche, madame la bourgmestre, qu'il y avait une autre procédure que nous avons perdue en date du 8 mai et où nous avons augmenté cette facture jusqu'à 550.000 €.

Ce jugement tombe, c'est le droit évidemment de cette entreprise de nous attaquer mais, chose assez étonnante, j'apprends que pendant 6 mois le collège n'est pas informé de ce procès que nous avons perdu. Nous avons découvert il y a quelques jours que la commune, avec stupéfaction, découvre que nous sommes condamnés à payer 250.000 € et donc nous sommes passés à côté de la période d'appel. Parce qu'il faut savoir que ces décisions de justice créent une situation juridique qui est catastrophique pour la commune, nous avons créé ainsi une espèce de jurisprudence qui va faire, d'ailleurs le jugement lui-même le démontre, nous serons condamnés pour toutes les procédures qui vont suivre et cette condamnation peut....

Mme la présidente :

Est-ce que vous pouvez conclure, parce que les autres collègues veulent aussi parler.

M. El Khannouss :

Nous sommes condamnés, vous avez eu une période pour faire appel, vous ne l'avez pas fait, vous découvrez le dossier six mois après.

Je souhaiterais savoir comment il se fait que vous êtes informée six mois après, première question.

Deuxième question : étant donné la gravité et l'importance de ce dossier, de ce jugement, comment se fait-il que le service juridique qui est traditionnellement, j'ai été échevin pendant 12 ans, la porte d'entrée et de sortie de tous les dossiers judiciaires, n'a pas informé le collègue ?

Ici, assez étonnamment, on se rend compte finalement que, vous l'avez dit dans l'article, nous avons des risques de perdre et donc qu'il était inutile de dépenser de l'argent, de nouvelles dépenses dans le cadre d'un éventuel appel. Je regrette, perdre 5.000€, 10.000€, 15.000€ par rapport à 1.250.000€ plus indemnités qui risquent de nous coûter 1.700.000€, chers collègues, à terme, parce qu'on a vraiment, on est passé à côté de cette période d'appel.

Et donc la dernière question, madame la bourgmestre : devant cette catastrophe, est-ce que vous avez fait des prévisions ?

Je conclurais qu'il est impératif que toute la lumière soit faite sur la manière dont ce dossier a été traité, que s'est-il réellement passé ? Je voudrais, madame, avoir des réponses précises à mes questions. En vous remerciant.

Mme la présidente :

Je vous remercie.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros :

Madame la présidente, chers collègues, cet article de la RTBF de vendredi soir nous fait état de l'inaction de la commune dans un litige fiscal et il ne s'agit pas de n'importe quel litige fiscal mais de la lutte contre la spéculation immobilière. On parle d'entreprises qui laissent des terrains à bâtir non bâtis pendant des années en attendant sagement que les prix grimpent pour les revendre et pour y construire encore plus cher. D'un point de vue idéologique certains pourraient y voir quelque chose d'intéressant mais il ne faut quand-même pas oublier qu'il y a de nombreux ménages qui cherchent simplement à habiter notre commune ou à rester y vivre alors que les prix de l'immobilier grimpent et en ça c'est quelque chose qui n'est pas acceptable et sur lequel d'ailleurs l'ensemble des groupes politiques, majorité et opposition, de longue date s'accordent puisque le dernier règlement-taxe qui a connu une modification importante en 2013 a été voté à l'unanimité.

D'après cet article, Molenbeek aurait fait le choix de ne pas aller en appel d'une décision dont l'impact s'élève à plusieurs centaines de milliers d'euros et ça sur les finances communales. Pour la société concernée, qui semble finalement bénéficier en novembre

2019 d'un cadeau aussi incroyable qu'inattendu, c'est tout bénéfique, une victoire par forfait, l'abandon de la commune. Et ce n'est pas n'importe quelle société, c'est une société qui doit vraiment bien aimer la nouvelle majorité puisqu'elle améliore son résultat comptable de manière considérable grâce à cette absence d'action visiblement de la commune. C'est une société qui n'est pas du tout à plaindre, en dernier exercice connu, j'ai été voir les chiffres, elle enregistrait 35 millions d'euros de capitaux propres pour 11 millions d'euros de marge brute. Ce n'est pas un petit investisseur qui cherche à trouver un terrain pour sa fille ou son fils et qui l'a réservé le temps qu'ils construisent, on n'est pas en train de parler de ça.

J'en viens à mes questions.

Est-ce que vous pourriez confirmer l'absence d'appel de la commune dans ce litige contre la branche immobilière de cet important assureur ?

L'absence d'appel résulte-t-elle d'une décision du collège explicite ? Si oui, à quelle date et avec quelle motivation, quels arguments concrets ? Si non, pourquoi est-ce que la commune a laissé passer ce délai pour introduire un appel alors que précédemment elle allait systématiquement en appel ?

Je vous remercie pour votre éclairage.

Mme la présidente :

Merci beaucoup.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Evidemment, au-delà de la question de cette taxe, il s'agit que c'est un outil cette taxe pour éviter que Molenbeek, qui est au bord du canal, va voir flamber ses prix des terrains et des maisons et donc aussi des loyers. On le voit déjà depuis des dizaines d'années et la commune a besoin de ces taxes pour pouvoir évidemment combattre les gens qui espèrent gagner de l'argent sur le fait qu'ils sont propriétaires de terrains et qu'ils espèrent pouvoir faire plus d'argent en attendant encore alors qu'il y a beaucoup de gens qui ont besoin de logements, logements sociaux et besoin aussi de parcs ou d'espaces verts. Ca m'interpelle.

J'ai trois questions, je pense que ce sont plus ou moins les mêmes que tout le monde.

Pourquoi la commune n'est pas allée en appel ? Je pense que même dans les échanges via la presse, je n'ai pas bien compris quelles sont les raisons, les bases légales sur lesquelles l'entreprise s'est dit qu'elle ne devait pas payer, et elle a gagné apparemment.

Qu'en pensent nos services à nous ? J'ai entendu tout une explication que certains terrains ne devaient pas être taxés, je veux avoir une explication simple et claire pour tout le monde.

J'ai entendu que dans des cas similaires, la commune a déjà gagné, j'ai entendu cela, est-ce que c'est vrai ou pas ? Et quelle serait la différence avec ce cas-ci ?

Pourquoi le collège n'a pas averti les conseillers de ce problème lors des discussions de la nouvelle forme de cette taxe et sur le budget ? On a discuté sur le budget, je me rappelle que je suis intervenu pour demander comment cela se faisait qu'avec la nouvelle taxe, je ne sais pas si on parle de la même ou d'une nouvelle forme de taxe, on nous

assurait que la rentrée de cette nouvelle taxe allait être la même mais dans les chiffres du budget c'était déjà moins. Pourquoi on n'a pas été averti de cette discussion qui a un impact sur le budget et était connu en novembre et on n'en a pas dit un mot quand on a discuté du budget ?

Mme la présidente :

Merci pour toutes vos questions.

C'est l'échevin des finances, monsieur Van Leeckwyck qui va répondre.

Excusez-moi monsieur Van Eylenbosch, vous avez tout-à-fait raison, vous aviez aussi rentré une question sur le même sujet. Allez-y, pardonnez-moi.

M. Eylenbosch :

Pas de souci madame la présidente.

Effectivement la presse s'est fait l'écho d'une condamnation dans le cadre de la levée d'une taxe sur les terrains non bâtis. Pour rappel, cette taxe était portée par Ecolo dans les accords de majorité après les élections de 2012 et principalement via l'échevin du logement de l'époque, monsieur Karim Majoros.

Pouvez-vous nous confirmer effectivement que l'extinction du délai de l'appel, pourquoi ne pas avoir fait appel de la décision si l'extinction est réelle ?

Pouvez-vous confirmer quels sont les services juridiques qui ont été consultés lors de la création de cette taxe ?

Mme la présidente :

Merci monsieur Eylenbosch.

Donc c'est l'échevin des finances, monsieur Van Leeckwyck qui va répondre.

M. Van Leeckwyck :

Bonsoir à tous. Malgré les questions, je suis content de vous revoir.

Evidemment je déplore la sortie dans la presse de ce souci et je ne considère pas comment petit, c'est vraiment quelque chose d'important et donc c'est avec sérieux que je vais répondre à vos questions et je vous remercie pour toutes ces questions.

Comme vous le savez, ce sujet a déjà fait couler de l'encre dans la presse, je ne vais pas m'appesantir sur le dossier dans sa globalité. Je vous rappelle en effet que certaines parties sont toujours au tribunal et que par conséquent il y a un devoir de réserve à tenir.

Que ce soit pour le premier ou le second jugement, le conseil de la commune a fait savoir qu'il n'était pas judicieux selon lui d'aller en appel. Il y avait en effet peu de chances de succès, cela aurait dès lors encore entraîné des frais supplémentaires pour la commune.

Quant au jugement rendu en date du 8 mai dernier, il s'agit de la contestation du même règlement-taxe pour l'exercice 2016. La commune a de nouveau été condamnée à rembourser mais là nous avons encore la possibilité d'aller en appel et ceci va passer en collège.

Il y a plusieurs façons de voir les choses. On pourrait dire que puisque nous n'avons pas été en appel les deux fois précédentes, ça pourrait être logique de ne pas aller en appel mais même si c'est la même taxe, les remarques des avocats ne sont pas les mêmes. Comme je viens de vous le dire, je trouve délicat de trop expliquer certaines choses car j'ai pu lire dans d'autres jugements qu'on reprend parfois les propos des membres du collège en conseil pour les reprendre en justice. Mais ce n'est pas pour ça que je ne dis pas tout ce qu'il y a à vous dire.

Nous avons commencé l'année dernière le travail long et fastidieux de revoir l'ensemble des règlements de taxes. Je vous l'avais dit en décembre quand nous les avons fait passer au vote mais je vous ai dit que nous continuions à y travailler. Néanmoins, vous l'avez constaté par vous-mêmes, l'arrivée du Covid a bousculé un peu le planning. Néanmoins, avec cet événement qui a aussi un peu précipité les choses, nous reprenons les choses en main et nous accélérons le travail.

Ce sont les juristes de la commune qui sont contactés. Mais ici nous allons aussi faire appel à des bureaux d'experts pour que justement cette taxe ne soit plus contestée. Je vous ferais remarquer que c'est surtout à partir de 2013 justement, au moment de la révision de cette taxe, que nous avons commencé à être attaqués.

En tout cas je reste à votre disposition pour toute question complémentaire et vous ne devez pas spécialement attendre ou faire un article dans la presse, si vous avez des questions n'hésitez pas à me contacter. Merci.

Mme la présidente :

Je voudrais juste ajouter qu'il est faux de dire qu'on a déjà gagné dans ce même type de dossiers. C'est possible dans d'autres types de dossiers mais ici, très clairement, les deux motifs pour lesquels on a été attaqué, ce que l'avocat nous dit c'est qu'on n'a aucune chance. Pourquoi ? Parce qu'effectivement les plaignants ont raison, le texte est mal fichu. Le texte est tellement mal fichu, et c'est ça que j'expliquais en presse, que la haute fonctionnaire qui avait ça en gestion a, à pas moins de quatre reprises, alerté son échevin qui était un échevin de votre famille politique, monsieur El Khannouss, dont vous étiez chef de file à l'époque, en 2017, pour dire qu'il fallait revoir ce règlement sous peine de perdre ces sommes. Ca c'était quelque chose qui était connu de l'échevin des finances de l'époque. Donc effectivement, je pense que monsieur Van Leeckwyck ne savait pas ça en entrant en fonction et je pense qu'on ne peut pas nous tenir pour responsables de la rédaction d'un règlement-taxe de 2013, ça n'a pas de sens. Il est évident que nous nous attaquons dès aujourd'hui à la révision de ce règlement-taxe.

Et je voudrais aussi ajouter autre chose, c'est qu'il ne faut pas confondre tous les montants. Il y a deux montants qui avaient été payés par la Fédérale et que nous allons devoir rembourser, et l'ensemble c'est 320.000€.

Je veux dire aux citoyens que ces 320.000€ que nous allons devoir rembourser à la Fédérale, évidemment c'est une préoccupation, ce n'est pas quelque chose d'agréable ou de normal mais le citoyen ne doit pas non plus penser qu'il s'agit de quelque chose d'absolument dramatique pour la commune. Je veux quand-même rappeler le montant de notre budget ordinaire qui est à 165 millions, donc on est tout-à-fait dans une autre galaxie. Donc 320.000€ qu'on va effectivement devoir rembourser à la Fédérale sur base d'un règlement-taxe mal ficelé en 2013, c'est-à-dire avec un échevin CDH.

En 2016, le jugement de mai, ces sommes n'avaient pas encore été payées, on est dans une autre question et évidemment, par contre étant donné que ce sont les mêmes motifs d'attaque, vous comprenez tous que ce qu'il y a lieu de faire c'est réviser ce

règlement-taxe de manière extrêmement rapide, ce à quoi s'attèle monsieur Van Leeckwyck aujourd'hui.

Je propose de redonner la parole dans l'ordre des questions.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Madame la bourgmestre, madame la présidente, je reste sur ma faim et effectivement il est facile de dire « ce n'est pas moi, c'est l'ancien échevin du CDH ». Aujourd'hui nous avons une bourgmestre socialiste qui n'est pas capable d'assumer les errances de son collègue et il a suffi d'entendre religieusement les réponses données par l'échevin des finances pour se rendre compte que finalement vous êtes nulle part. Parce qu'aujourd'hui on vous a posé des questions précises et vous n'avez donné aucune réponse précise.

Ce que je souhaiterais savoir c'est : nous avons eu un jugement en novembre 2019, comment se fait-il que le collège n'a pas été informé ? J'ai été vérifier dans le BOS, il n'y a aucune discussion qui a trait à ce jugement.

Nous avons eu un mois pour faire appel, venir me dire qu'il est peut-être judicieux de ne pas faire appel parce qu'on risque de payer plus, n'est-ce pas madame Van Campenhout, c'est ça la théorie que vous défendez ? Moi je dis que c'est une faute de ne pas avoir analysé ce dossier au sein du collège, d'avoir éventuellement demandé une étude complémentaire à des juristes confirmés. Ici vous avez eu un jugement, l'avocat de la commune prétend avoir été dans l'incapacité de pouvoir avoir un échange constructif, ni avec un échevin, en l'occurrence des affaires juridiques, ni avec l'administration qui s'occupe du suivi du dossier. Donc nous sommes ici dans une gestion chaotique, il y a un problème grave et vous pouvez nous sortir les 165 millions du budget global, madame la bourgmestre, il y aura des conséquences. Parce que le problème c'est que vous accumulez les bévues, ce n'est pas seulement ce dossier-là, quand on accumule toutes les bévues que vous avez faites, ce sont des millions d'euros de perdus et à un moment donné, c'est le citoyen molenbeekois qui va devoir.....vous pouvez faire un sourire, la réalité c'est que vous allez aller chercher l'argent dans la poche des molenbeekois. D'ailleurs j'entends déjà certains bruits de couloir. Ce que vous comptez faire pour essayer de revenir à un budget en équilibre, vous allez supprimer certains avantages en nature aussi bien au niveau du personnel qu'au niveau de la taxe qu'on a compensée avec une prime cadastre. J'entends ça et donc je serai vigilant, avec mon groupe, pour s'assurer justement que vous ne faites pas payer vos erreurs à la population, ça je vous le dis entre quatre yeux, sachez-le, nous serons très vigilants.

Et ici, madame, et je conclurai par ça, je veux des réponses précises, savoir comment il se fait que le collège n'a pas été informé de cette possibilité d'aller en appel. Est-ce qu'il y a une désorganisation des services ou peut-être qu'au sein de l'administration quelqu'un a jugé utile de faire plaisir au promoteur immobilier, vous voyez ce que je veux dire ?

Je pose des questions précises et je veux des réponses, sinon on demande, avec l'ensemble des membres de ce conseil communal et plus particulièrement des membres de l'opposition, une enquête précise pour savoir comment ce dossier a été géré parce qu'aujourd'hui il y a des zones d'ombre et vos réponses sont incomplètes parce que vous avez répondu à la place de quelqu'un d'autre et moi je veux des réponses précises. J'espère que c'est clair, merci pour votre écoute.

Mme la présidente :

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros :

Ecoutez, vos réponses me laissent complètement pantois. Vous nous confirmez en fait que c'est un choix de ne pas aller en appel. Il n'y a pas de décision de collègue. On a demandé des documents, des motivations, autre chose que « on n'avait aucune chance », c'est gentil ça, il y a des versions différentes, il y en a une qui dit « en fait c'était le service juridique de la commune », il y en a une qui dit que c'était le conseil de la commune. J'aimerais bien avoir des écrits, comme conseiller communal, j'ai le droit de voir tous les documents, vous les produirez rapidement ou alors cela veut dire qu'ils n'existent pas et vous avez pris ça à la légère. Je crains que cela soit la deuxième possibilité parce que si cela avait été autre chose, on n'entendrait pas maintenant l'échevin dire que sur un litige similaire il va quand-même aller, et la commune va quand-même aller en appel. Il faut quand-même être un peu sérieux ici, on n'est pas en train de parler de petits montants. Il n'y aurait encore qu'une chance sur cent de gagner, il faudrait le faire et ce serait un message de fermeté qui serait important pour éviter que des gens ne spéculent. Si vous ne le faites pas c'est que vous faites ce choix, si vous répondez à une question sur un enjeu comme ça, bon, voilà, allez, on se bat, on n'explique pas pourquoi on le fait, on ne rappelle pas le cadre, le fait que c'est aussi pour lutter contre la spéculation, quelque chose d'inacceptable, qui plus est dans une commune pauvre, avec ça on ne va pas faire une politique qui luttera contre la gentrification dans notre commune. La lutte contre la spéculation immobilière, ce n'est pas seulement adopter un règlement-taxe, c'est le faire appliquer et se battre jusqu'au dernier moment et sur chacune des occasions, jusqu'au bout pour faire ce message, que de la fermeté il en faut, du suivi et du sérieux, il y en a, et là il n'y en a pas.

Mme la présidente :

C'est clair qu'on aura besoin pour cela d'un règlement applicable.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch ;

Je ne vais pas épiloguer sur la réponse que l'échevin a faite et sur les commentaires de mes collègues, je vais simplement dire que je suis un petit peu sur ma faim parce que j'ai posé une question claire par rapport aux services juridiques qui ont été interrogés au moment de la création de la taxe et je n'ai pas eu de réponse. Donc je souhaiterais savoir ce qu'il en est à ce niveau-là.

Mme la présidente :

Voilà qui conclut votre intervention, je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

J'ai l'impression qu'aucune question n'a été répondue.

On a demandé les raisons légales sur base desquelles ils ont attaqué ce règlement. J'ai eu l'explication technique 'c'est mal fichu', je ne vois pas dans quel code légal ça se trouve, pas de réponse là-dessus.

Vous dites que c'est une décision alors qu'il n'y a pas de décision du collègue, bizarre.

Vous dites que vous allez peut-être quand-même aller en appel pour certains mais sur quelle base légale vous voyez là une possibilité alors que pas pour les autres, vu qu'on n'a pas eu de réponse, sur quelle base légale ? On ne sait pas, aucune réponse. Evidement il y a peut-être quelqu'un qui va dire que nous avons le droit de poser des questions et vous n'avez que le droit d'écouter les réponses que le collègue vous donne. Il y a des gens qui trouvent ça marrant.

J'ai posé la question précise que quand cette question était connue par le collègue, en novembre, et qu'on a discuté du budget, j'ai posé la question de savoir comment cela se fait qu'on n'en a pas parlé au budget ? Normalement, lors du budget, on parle des non-récupérables, on en parle, on cite les problèmes, on cite les montants qu'on va perdre, là silence total, la question a été posée, zéro réponse ici au conseil. Donc je vous demande encore une fois, est-ce qu'on aura des réponses ? Peut-être pas dans ce conseil-ci, peut-être lors d'une section réunie mais c'est quand-même pas possible que sur une petite cacahouète on dirait, de 320 ou de 530.000€, on a zéro réponse.

Mme la présidente :

Je vous remercie tous parce qu'on a effectivement tenu quasiment le timing avec 22 minutes pour cette question, c'est évident qu'on aura l'occasion de reparler de ce sujet, c'est un sujet important, c'est certain qu'on en reparlera et donc je vous propose de passer maintenant.

(On entend des commentaires - Men hoort commentaren)

Mme la présidente :

Monsieur El Khannouss, écoutez, je pense qu'on a, je vous suggère de poser une question écrite si vous voulez plus de détails et vous savez que nos questions écrites sont publiées sur le site et que l'ensemble des conseillers y a accès. Et pour le reste, je pense que c'est une question que vous pourrez réaborder si vous le souhaitez en interpellation au prochain conseil. Je vous demande maintenant de respecter le règlement d'ordre intérieur et d'avancer, s'il vous plaît.

Je pense qu'il n'y aura plus de réponses aujourd'hui sur ce sujet parce qu'on a fini ce sujet. Vous n'êtes pas satisfait des réponses mais nous avons répondu alors aujourd'hui ce sont les réponses que vous aurez.

Nous n'avons pas créé cette taxe, vous avez compris ceci quand-même. S'il vous plaît, je vous demande maintenant, monsieur Eyllenbosch, vous avez été président de conseil avant moi, vous savez quand-même que j'ai le devoir de faire appliquer le règlement d'ordre intérieur.

Ce n'est pas que ce soit, je suis désolée, il ne faut pas non plus se rendre ridicule, j'ai accordé plus de temps que prévu à cette question d'actualité dans le règlement. Je vous ai demandé expressément si vous avez l'intention de reposer les questions, vous pouvez juger tout ce que vous voulez du collègue, ici nous avons répondu du mieux possible à vos questions aujourd'hui et je pense que c'est un sujet clairement qui ne sera pas terminé et pour lequel vous aurez encore des questions demain, je n'ai aucun doute là-dessus.

4. Affaires juridiques - Confirmation l'ordonnance de police de la Bourgmestre concernant la tenue à huis clos des séances du conseil communal à compter de la séance du 27 mai 2020 jusqu'au 30 juin 2020 inclus.

Juridische Zaken - Bevestiging van de politieverordening van de burgemeester betreffende het houden van besloten zittingen van de gemeenteraad vanaf de zitting van 27 mei 2020 tot en met 30 juni 2020.

Mme la Présidente :

Je vous propose maintenant de traiter un vrai dossier des affaires juridiques celui-là, ce sont les ordonnances de police que j'ai prises dans la droite ligne des directives du fédéral et de la région pour pouvoir tenir à huis clos de manière à respecter la distance sociale et organiser dans de bonnes conditions sanitaires nos réunions publiques ou nos réunions démocratiques sur le territoire. On vous demande de confirmer l'ordonnance de police concernant la tenue à huis clos des séances du conseil communal entre le 27 mai et le 30 juin.

Monsieur Majoros, vous voulez la parole.

M. Majoros :

Depuis le début du confinement, on a réclamé qu'il y ait une publicité des débats parce qu'elle est nécessaire à la démocratie et parce que quand il n'y en a pas les gens trouvent toujours un autre moyen de s'exprimer, parfois dans la violence ce qui n'est, évidemment, pas justifiable mais qu'il faut à tout prix aussi éviter.

D'abord je voudrais aussi remercier tous les services qui ont fait en sorte de trouver un nouvel aménagement de cette salle, d'autres salles étaient peut-être possibles aussi s'il fallait accueillir du public mais je constate que celle-ci pourrait en accueillir. Il y a certainement de la place pour une dizaine de personnes sans que cela ne pose de problème et les gens pourraient s'inscrire, c'est tout-à-fait envisageable.

J'avais juste une question là-dessus : est-ce que vous pouvez l'envisager par la suite, à partir du prochain conseil communal par exemple ?

Et par ailleurs, est-ce que dans le huis clos, vous incluez la vidéo-conférence ? Parce qu'on est ravi qu'elle soit maintenant en œuvre, c'était une revendication de plusieurs partis de l'opposition, dont le mien, depuis longtemps, et de partis de la majorité aussi selon le bon compte. Par huis clos, vous excluez la vidéo-conférence du huis clos, on a bien compris ?

Mme la présidente :

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

Dans l'ordonnance, il n'est pas mis qu'il faut une vidéo-conférence. En principe avec l'ordonnance-même, je suis plutôt en désaccord mais avec la vidéo-conférence ça change tout.

Est-ce qu'aussi longtemps que le huis clos est de vigueur, est-ce que la vidéo-conférence sera là ? C'est ma première question.

Est-ce que c'est pareil, c'est le point suivant mais peut-être qu'on peut faire les deux en même temps, pour le conseil de police ? Dans ce cas-là, on vote 'pour' parce qu'on

estime qu'en cette période spéciale pandémique, il ne faut pas restreindre la démocratie mais qu'il faut au contraire créer plus de canaux pour que les gens puissent s'exprimer.

Mme la présidente :

Tout-à-fait. Je pense qu'il faut effectivement lever peut-être un malentendu, c'est ce terme 'huis clos', qui est le terme recommandé par la région pour la manière de gérer la situation qu'on connaît mais ce n'est pas un huis clos habituel, ce n'est pas le huis clos de la confidentialité, c'est le huis clos sanitaire. C'est-à-dire que c'est un huis clos qui effectivement entraîne qu'on est moins nombreux dans la salle et, de facto, comment fait-on ça ? On fait ça en n'autorisant pas le public et donc c'est comme ça qu'on peut se tenir ici en se disant qu'on aura une réunion de peut-être trois heures, ce qui est une durée très très longue, tout en étant en sécurité ou en tout cas en sécurité relative.

Donc il s'agit d'un huis clos sanitaire. Dans le huis clos sanitaire on peut évidemment avoir la captation vidéo, le but du huis clos sanitaire c'est de garantir la santé de chacun, c'est de ne pas prendre de risques de propagation du Coronavirus 19. Bien sûr cela n'exclut pas la vidéo, il n'y a aucun problème, c'est pour ça qu'on a souhaité, j'ai souhaité, qu'on puisse avoir la retransmission vidéo en direct, que les citoyens puissent nous suivre, comme ça on allie en même temps les précautions sanitaires et la plus grande transparence, la plus grande capacité de savoir comment on vit notre démocratie pour nos citoyens. Je pense que c'était un très bon compromis pour cette séance, je pense que c'est ce qu'on fera aussi en juin, ça c'est mon idée, maintenant, évidemment, si les chiffres sont extraordinairement merveilleux, on pourra peut-être réfléchir à une autre solution pour juin, si les chiffres sont très mauvais, on va peut-être retourner en arrière en juin mais je pense à priori, de ce que mon intuition me dit, qu'on serait sous cette même forme en juin.

Enfin, je pense que nous sommes très heureux au niveau des bancs de la majorité d'enfin pouvoir réaliser un élément de notre déclaration de politique qui était celui de rendre publiques nos séances de conseils communaux. Je ne suis pas excessivement favorable à ce qu'on puisse amener dix citoyens qu'on devrait choisir, comment est-ce qu'on les choisirait, nous sommes 100.000. Je préfère évidemment alors avoir cette possibilité par la vidéo.

Evidemment, la question des interpellations citoyennes peut être une autre question qui serait traitée différemment et qui pourrait amener par exemple à une interpellation citoyenne portée par deux citoyens, pourquoi pas, ça on pourrait l'imaginer, c'est autre chose. Mais donc il ne s'agit pas d'un huis clos au titre de la confidentialité, il s'agit d'un huis clos sanitaire, on met la vidéo pour justement assurer que justement cet effort démocratique qu'on fait tous aujourd'hui, en sortant chacun de chez nous, y compris des gens qui sont à risque, puisse être clairement compris par la population, qu'il y ait une très grande transparence sur la politique menée à Molenbeek aujourd'hui par le collège.

Et d'autre part, demain on va fonctionner en fonction de ce que la crise évolue, de la manière dont la crise évolue, ce que je ne sais pas dire et on a pris l'habitude avec le collège, très humblement, de ne pas se projeter au-delà d'une ou deux semaines aujourd'hui dans nos mises en action parce que c'est à ce rythme-là qu'on a été capable de choisir chaque fois les actions qu'il fallait par rapport au moment de la crise qu'on vivait. Je crois que c'est logique dans une crise sanitaire et c'est ce qu'il se passe.

J'espère avoir été assez complète pour répondre à vos questions et de fait nous aurons un vrai huis clos, c'est-à-dire un huis clos sans caméra et sans techniciens pour tout ce qui concerne la confidentialité, le traitement du personnel communal, le disciplinaire et les vraies questions de confidentialité, ce huis clos-là il sera au sein de notre séance un vrai huis clos comme d'habitude au titre de la confidentialité. Ici c'est le huis-clos sanitaire dans lequel

il y aura un huis clos de confidentialité durant lequel les caméras évidemment, et les micros, seront éteints comme d'habitude. Et ce sera la même chose pour le conseil de police. En fait, vous n'étiez pas là hier mais c'est déjà ce qu'on a fait hier en conseil de police. Vous étiez là, donc vous aviez la réponse à votre question mais je vous remercie néanmoins de l'avoir posée.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

Donc il y a le problème des interpellations citoyennes.

Mme la présidente :

Je viens d'en parler, tout-à-fait, exact.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

39 votants : 27 votes positifs, 12 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 27 positieve stemmen, 12 onthoudingen.

5. Affaires juridiques - Confirmation l'ordonnance de police de la Bourgmestre concernant la tenue à huis clos des séances du conseil de police sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean à compter de la séance du 26 mai 2020 jusqu'au 30 juin 2020 inclus.

Juridische Zaken - Bevestiging van de politieverordening van de burgemeester betreffende het houden van besloten zittingen van de politieraad op het grondgebied van Sint-Jans-Molenbeek vanaf de zitting van 26 mei 2020 tot en met 30 juni 2020.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

39 votants : 27 votes positifs, 12 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 27 positieve stemmen, 12 onthoudingen.

6. Affaires juridiques - Covid19 - Confirmation l'ordonnance de police de la Bourgmestre portant la limitation de l'ouverture des établissements prévoyant un service de livraison ou de repas à emporter.

Juridische zaken - Covid19 - Bevestiging politieverordening van de burgemeester tot beperking van de opening van inrichtingen die in een dienst voorzien van levering van maaltijden of maaltijden om mee te nemen.

Mme la Présidente :

C'est la mesure qui a été adoptée de manière conjointe par les 5 bourgmestres de la zone de police et c'est la même mesure qui avait été adoptée également, si je ne me trompe pas, dans la zone Bruxelles-Ixelles et dans la zone Midi.

Je donne la parole à madame Addi.

Mme Addi :

C'est juste pour faire remarquer que j'avais vu que la mise en place de cette ordonnance avait eu lieu le 22 avril et je m'étonne du coup que l'on n'en ait pas parlé au conseil communal du 22 avril justement pour qu'on puisse voter à ce moment-là en temps et en heure plutôt que maintenant de manière rétroactive. Je trouve que cela aurait été plus pertinent de le faire.

Je n'ai pas retrouvé non plus les motivations qui justifiaient cette mesure. J'ai du mal à comprendre pourquoi à 22h30 on prend plus de risques de propager le Coronavirus, j'ai du mal à comprendre cette ordonnance.

Mme la présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Ce n'est pas spécialement une intervention sur le point lui-même mais simplement pour vous dire que comme il y a une téléconférence, c'est en vidéo, il faudrait peut-être signaler quand le point est accepté ou pas parce que vous avez simplement dit « même vote » mais sans préciser si le point avait été accepté ou pas, avait été voté ou pas, et ça c'est important pour les gens qui suivent à distance parce qu'ils ne le savent pas. Merci.

Mme la présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Juste une petite question : on parle de reconduire la même décision, c'est-à-dire la fermeture à 22h30 ?

Mme la présidente :

Non, on confirme l'ordonnance précédente, comme l'a dit madame Addi, qui prenait cours le 22 avril et c'est typiquement, effectivement, vous avez raison de le souligner madame Addi, quelque chose qui est lié à la gestion de crise. Effectivement, l'ordonnance est adoptée et on vous demande aujourd'hui la confirmation, c'est typiquement la forme des pouvoirs spéciaux, entre guillemets, qu'on a connue jusqu'ici. On l'amène aujourd'hui, on aurait peut-être pu l'amener à ce moment-là, le détail des dates je ne l'ai pas mais c'est lié effectivement à la manière plus, comment dire, plus heurtée dont on travaille dans l'urgence.

Pour répondre à la question de monsieur El Khannouss qui est tout-à-fait intéressante, j'ai proposé moi-même aux collègues de changer cette règle aujourd'hui, aux collègues bourgmestres, parce qu'il faut savoir que si on a une règle différente dans les différentes communes de la zone, on va se retrouver avec une difficulté. J'attends une réponse de mes collègues pour savoir si on pouvait maintenant changer et être un peu plus souple.

Je vais en profiter pour répondre à la question de madame Addi. La raison qui était derrière cela c'était l'idée qu'il était assez compliqué d'imaginer que beaucoup de gens circulent durant la nuit, nuit noire et qu'on puisse contrôler que les règles de confinement soient respectées à ce moment-là, lorsque la propagation était intense. C'était la raison de l'ordonnance.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Juste en guise de complément d'information parce que, vous savez aussi bien que moi, le secteur de l'Horeca est un secteur qui est en très grande difficulté et nous sommes dans une phase de déconfinement. Ce serait intéressant d'insister, non seulement auprès de vos collègues de la zone mais aussi de l'ensemble de la région bruxelloise, pour donner un peu plus de souplesse à cette réglementation pour aider un peu plus le secteur parce que je pense que tout coup de pouce qui viendrait de la part des responsables les soulagerait énormément dans cette période de crise qu'ils ont connue. Merci.

Mme la présidente :

C'est exactement l'argumentaire que j'ai tenu à mes collègues et j'attends leur réponse. J'ai mentionné qu'il fallait effectivement donner une bulle d'oxygène, puisqu'on en avait la possibilité, au secteur de l'Horeca. Je suis exactement sur cette idée-là, tout-à-fait.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

7. Prévention - ASBL MOlenbeek Vivre Ensemble - rpm 449.487.409 : désignation d'un nouveau membre de l'Assemblée Générale suite à la démission de M. Michaël VOSSAERT - Rachid BEN SALAH.

Préventie - VZW MOlenbeek Vivre Ensemble - rpr 449.487.409 : nominatie van een nieuw lid van de Algemene Vergadering gezien het ontslag van M. Michaël VOSSAERT - Rachid BEN SALAH.

Mme la Présidente :

Le point concerne la désignation d'un nouveau membre de l'assemblée générale de l'Asbl Move, notre organe principal de sécurité prévention cohésion. Monsieur Vossaert démissionne et Défi propose monsieur Ben Salah.

Je propose évidemment d'adopter ceci.
Vous pouvez prendre la parole monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je n'ai pas eu l'occasion de le dire mais je remercie Michaël Vossaert pour tout le boulot qu'il a effectué durant tant d'années au sein de ce conseil communal et je voulais mettre en avant le fait que je voulais mener une opposition constructive, veillant aux intérêts des molenbeekois et leur apporter un maximum de clarté quant aux décisions prises par le collègue et les travaux menés par le conseil communal par la même occasion. Je vous remercie de m'avoir permis de prendre la parole.

Mme la présidente :

Merci beaucoup monsieur Ben Salah.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

8. Secrétariat communal - Approbation des nouveaux statuts de Interfin et désignation du représentant de la Commune à l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2020. Gemeentelijk secretariaat - Goedkeuring van de nieuwe statuten van Interfin en benoeming van de vertegenwoordiger van de Gemeente op de de Bijzondere algemene vergadering van 16 juni 2020.

Mme la Présidente :

La personne que nous souhaitons y envoyer est monsieur Achaoui.

Monsieur De Block, vous avez une question sur ce point ?

S'il vous plaît, je vais quand-même vous demander de vous souvenir de ce que j'ai dit au début de la séance. Je pense qu'il faut tenir compte du fait qu'on n'est pas dans une séance tout-à-fait normale et il faut essayer de restreindre un tout petit peu les interventions. Je pense que d'autres sujets sont vraiment beaucoup plus intéressants, beaucoup plus importants que celui-là et dans la mesure où il reste 1h15, effectivement j'appelle à la retenue de chacun.

M. De Block :

Je serai court. On va voter contre, aussi bien pour les statuts que pour la personne qui est présentée. On ne trouve vraiment pas que c'est un bon jugement après toute l'affaire qu'il y a eu lieu avec l'Union St Gilloise où on a vu que quelqu'un s'est attribué des primes de bénévole auxquelles il n'avait pas droit, où il n'a pas introduit certaines déclarations à temps, où il y a encore une enquête en cours et on dirait qu'il est remercié ou qu'on compense la perte de ses revenus ou de ses frais avec ce petit poste. On votera contre.

Mme la présidente :

Pour toute précision, il était déjà membre de l'intercommunale....

M. De Block :

Je sais.

Mme la présidente :

...depuis le début de la législature et cette participation-ci n'est pas payée, elle est totalement gratuite, oui il y a un café offert probablement pendant la réunion, merci de me le rappeler. Donc je pense que là il y a une désinformation dans votre chef.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Très rapidement, puisqu'il reste 1h15.

J'aime beaucoup mon collègue Dirk De Block mais là je trouve qu'il est à la limite du respect parce que jeter l'opprobre sur un membre de notre assemblée comme ça, ce conseil communal ne peut pas se transformer en tribunal, je le rappelle. Il a évoqué une affaire qui a fait l'objet d'un long débat et de longues explications ici et quand bien même, on ne peut pas se substituer à un tribunal, je suis désolé, c'est ça la démocratie également, il y a des gens qui se sont battus et qui ont donné leur vie pour ça, et en ce qui concerne Abdallah Achaoui, nous maintenons sa confiance et je pense que c'est le membre du Collège le plus compétent pour nous représenter dans ces institutions-là par rapport à ces modifications importantes.

Mme la Présidente :

Je vous rappelle qu'on essaie de se tenir à maximum 3 heures de réunion.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Comme vous voyez, normalement une désignation, c'est un vote sur une personne et j'explique pourquoi le groupe du PTB ne va pas voter et s'oppose à ce que cette personne aille représenter Molenbeek dans cette assemblée. C'est tout à fait notre droit, ce n'est pas anti démocratique, c'est justement utiliser tous les droits de la démocratie, c'est-à-dire qu'on peut juger des personnes et qu'on peut évaluer et qu'on peut s'exprimer aussi si on trouve qu'une personne qui s'attribue 500 euros en tant que bénévole, alors que c'est interdit dans une asbl, alors nous, on ne trouve pas que ce genre de personne, pour des petites choses déjà enfonce les limites, aille représenter Molenbeek dans des organes importants. Désolé, je trouve que ce n'est vraiment pas acceptable la façon comment tu intervient.

Mme la Présidente :

Merci monsieur De Block.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

38 votants : 23 votes positifs, 7 votes négatifs, 8 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers : 23 positieve stemmen, 7 negatieve stemmen, 8 onthoudingen.

9. Secrétariat communal - Approbation des nouveaux statuts de Sibelga et désignation du représentant de la Commune à l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2020. Gemeentelijk secretariaat - Goedkeuring van de nieuwe statuten van Sibelga en benoeming van de vertegenwoordiger van de Gemeente op de de Bijzondere algemene vergadering van 16 juni 2020.

Mme la Présidente :

C'est un point jumeau, puisque Sibelga et Interfin sont deux entités jumelles, l'une étant le bras financier de l'autre. Monsieur Achaoui nous représente à l'assemblée générale du 16 juin 2020 et les statuts sont approuvés par la commune de Molenbeek.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

38 votants : 23 votes positifs, 7 votes négatifs, 8 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers : 23 positieve stemmen, 7 negatieve stemmen, 8 onthoudingen.

10. Secrétariat communal - VIVAQUA scrl - Démission de Monsieur Didier Milis de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration et désignation de Madame Danielle EVRAUD.

Gemeentelijk Secretariaat - VIVAQUA cvba - Ontslag van de heer Didier Milis uit de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur en aanstelling van Mevrouw Danielle EVRAUD.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

39 votants : 29 votes positifs, 6 votes négatifs, 4 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 29 positieve stemmen, 6 negatieve stemmen, 4 onthoudingen.

11. Secrétariat communal - Port de Bruxelles - Désignation d'un délégué pour la représentation de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean à l'assemblée générale - Remplacement de Monsieur Yassine AKKI.

Gemeentelijk Secretariaat - Haven van Brussel - Aanduiding van een afgevaardigde voor de vertegenwoordiging van de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek op de Algemene Vergadering - Vervanging van Mijnheer Yassine Akki.

Mme la Présidente :

La proposition du Collège est de remplacer monsieur Akki par monsieur Mandjombe.

Je donne la parole à madame Goris

Mme Gilles Goris :

Je voulais juste savoir qui est ce monsieur et en qualité de ...

Mme la Présidente :

Monsieur Mandjombe est le membre du parti Socialiste désigné par le parti Socialiste dans l'assemblée générale du Port.

Mme Gilles Goris :

Je voulais savoir s'il a une qualité particulière qui faisait que...

Mme la Présidente :

Alors, est-ce qu'il a une qualité particulière ? Il a toute la confiance du parti Socialiste.

Je donne la parole à monsieur Boufraquech, le président du parti Socialiste local.

M. Boufraquech :

C'est juste pour dire que c'est un homme de très grande qualité. C'est un homme qui connaît les structures publiques. Il a travaillé dans de nombreuses asbl, il connaît la chose publique et il en a le sens. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Boufraquech.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

39 votants : 27 votes positifs, 6 votes négatifs, 6 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 27 positieve stemmen, 6 negatieve stemmen, 6 onthoudingen.

12. Enseignement francophone - Enseignement communal - Approbation d'une convention entre l'Administration communale, l'Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle, également appelé Bruxelles Formation, le service emploi de Koekelberg et la Mission locale de Molenbeek, pour l'organisation par l'Institut Machtens, enseignement communal de promotion sociale, d'une action de formation en technique de vente et néerlandais commercial», à l'attention d'un public en insertion socio-professionnelle - Formations cofinancées par Bruxelles Formation.
Franstalig onderwijs - Gemeentelijk onderwijs - Overeenkomst tussen het Gemeentebestuur en het franstalige brusselse Instituut voor de beroepsvorming ook benoemd « Bruxelles Formation », voor het organiseren, door het Instituut Machtens, gemeentelijk onderwijs voor sociale promotie, van een vormingseenheid in de verkoopstechnieken en in het nederlands.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

39 votants : 39 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 39 positieve stemmen.

13. Enseignement francophone - Enseignement fondamental communal francophone - Appel à candidatures pour l'admission au stage dans une fonction de direction à l'Ecole n° 11 « Aux Sources du Gai Savoir ».
Franstalig onderwijs - Gemeentelijk franstalig basisonderwijs - Oproep tot kandidatuurstelling voor de toelating tot de stage van directeurfunctie van de School nr 11 « Aux Sources du Gai Savoir ».

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

39 votants : 39 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 39 positieve stemmen.

14. Enseignement francophone - Enseignement fondamental communal francophone - Appel à candidatures pour l'admission au stage dans une fonction de direction à l'Ecole n° 5 « L'Ecole Chouette ».

Franstalig onderwijs - Gemeentelijk franstalig basisonderwijs - Oproep tot kandidatuurstelling voor de toelating tot de stage van directeurfunctie van de School nr 5 « L'Ecole Chouette ».

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

15. Enseignement francophone - Enseignement fondamental communal francophone - Appel à candidatures pour une désignation à titre temporaire pour une durée de plus de quinze semaines dans une fonction de direction à l'Ecole n° 8 « Les P'tits Marcoux ».

Franstalig onderwijs - Gemeentelijk franstalig basisonderwijs - Oproep tot kandidatuurstelling voor een tijdelijke aanstelling met een duur van meer dan vijftien weken in een ambt van directeur van de School nr 8 « Les P'tits Marcoux.».

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

16. Enseignement francophone - Enseignement secondaire artistique à horaire réduit - Académie de Dessin et des Arts visuels de Molenbeek-Saint-Jean - Appel à candidatures pour l'admission au stage dans une fonction de direction.

Franstalig onderwijs - Gemeentelijk secundair kunstonderwijs met beperkt leerplan – Académie de Dessin et des Arts visuels - Oproep tot kandidatuurstelling voor de toelating tot de stage van directeurfunctie.

Mme la Présidente :

Je propose de traiter ces quatre points ensemble.

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

M. Ouassari :

Merci madame la Présidente. Je voulais savoir quel moyen de communication, je vois ici à la fin, vous avez autorisé, je pense, toutes les directions à envoyer des emails à tous les membres de leur personnel pour lancer l'appel à candidat, si j'ai bien compris, y compris les membres du personnel qui sont en congé de maladie, ou ceux qui sont détachés pour une autre fonction ?

Mme la Présidente :

Est-ce qu'il y a d'autres questions sur ce point ?

Dans tous les cas, il y a ouverture aux candidats extérieurs à Molenbeek. En ce qui concerne la circulation de l'information parmi nos agents, effectivement, l'ensemble des membres du personnel sont censés être destinataires de cet appel, y inclus les gens qui sont en congé pour une raison ou pour une autre.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

17. Enseignement francophone – Enseignement fondamental communal francophone – Missions collectives de service à l'école et aux élèves – Appel à candidatures. Franstalig onderwijs – Gemeentelijk franstalig basisonderwijs - Opdrachten van de school- en de studentendienst - Oproep tot kandidatuurstelling.

Mme la Présidente :

C'est un point un peu particulier. Il s'agit du regroupement des heures en fédération Wallonie-Bruxelles pour les missions collectives de service à l'école et aux élèves. C'est une manière de travailler qui va permettre de désigner quelqu'un de plus à la cellule pédagogique, qui sera en soutien pour l'encadrement des instituteurs maternels. C'est un appel qui sera lancé en interne avec la volonté, comme vous le savez, d'avoir une action sur l'ensemble de nos écoles. Il s'agit d'une ouverture de 24 heures pour les missions collectives de services à l'école et aux élèves et je dois dire que ce point a fait l'objet d'un accord en COPALOC avec les syndicats enseignants. C'est important que vous le sachiez.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

18. Enseignement francophone - Enseignement communal de Promotion sociale - Institut Machtens - Appel à candidatures - Emploi de sélection d'éducateur-économiste. Franstalig onderwijs - Gemeentelijk onderwijs voor sociale promotie - Institut Machtens - Oproep tot kandidatuurstelling - Bevorderingsambt van onderwijseconoom.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

19. Prévention - Approbation de la convention avec la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la mise en place d'un atelier pédagogique au sein du CPAS - Année 2020.

Preventie - Overeenkomst met Het Brussels Hoofdstedelijk Gewest in het kader van het opzetten van een pedagogische workshop op maat bij het OCMW - Jaar 2020.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

**20. Prévention - Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention - Prolongation 2020.
Preventie - Strategische veiligheids- en preventie plan - Verlenging 2020.**

Mme la Présidente :

Il s'agit d'une prolongation avec le même contenu qu'auparavant, mais vous devez savoir que nous travaillons déjà à un plan pluriannuel qui sera en vigueur pour le cycle 2021-2024. On aura l'occasion probablement d'y revenir et je me demande même si ça ne devrait pas être le sujet d'une section réunie.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

L'année passée, on savait déjà qu'on aurait une section réunie parce que le problème avec le texte, c'est qu'à mon avis, il manque au moins un point, c'est la relation entre la police et les jeunes. On a vu à Anderlecht qu'il y a des tensions dans les quartiers et d'après les échos, ce n'est pas qu'à Anderlecht, mais j'ai l'impression qu'on fait un peu la sourde oreille et donc...

Mme la Présidente :

Ce que vous dites est tout à fait juste. Dans le sens où c'est un point d'attention important, j'ai mis en œuvre déjà une série de choses dans la zone de police pour aller à la rencontre de cette préoccupation. Ici, disons que ce qui a été recommandé par l'Intérieur, c'est de ne pas changer beaucoup cette année et par contre, de travailler très sérieusement sur un plan pluriannuel pour 2021-2024. C'est ce à quoi nous allons nous atteler et c'est la raison pour laquelle, je pense que dès que nous serons un peu avancés dans ce travail-là avec le fonctionnaire de prévention, nous organiserons une section réunie pour pouvoir avoir vos inputs et vos constats et essayer de travailler à quelque chose de sérieux et je pense que ce point sera effectivement un pont sur lequel on devra écrire et avoir une attention particulière.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 29 votes positifs, 10 abstentions.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 29 positieve stemmen, 10 onthoudingen.*

**21. Propriétés communales - Chaussée de Gand, 171 - Location du local ATM (distributeur automatique de billets) à ATTIJARIWAFABANK - Bail commercial.
Gemeentelijke eigendommen - Steenweg op Gent 171 - Verhuur van een lokaal (geldautomaat) aan ATTIJARIWAFABANK - Commercieel huurcontract.**

Mme la Présidente :

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**22. Propriétés Communales - Maison Maritime - rue Vandenboogaerde, 89 - rue Ulens, 89-93 - Location des locaux par le Centre d'Entreprises de Molenbeek.
Gemeentelijke Eigendommen - Maritiemhuis - Vandenboogaerdestraat 89 - Ulensstraat 89-93 - Verhuur van de lokalen door het Ondernemingscentrum van Molenbeek.**

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je le dis franchement, sur le point en tant que tel, je n'ai pas de problème mais par rapport à l'attribution de certains locaux communaux directement ou indirectement, dans ce quartier-ci, moi j'ai quelques interrogations puisque j'ai constaté qu'il y a pas mal de locaux dans le quartier qui sont publics et qui sont parfois utilisés par des entités qui ne sont pas très fonctionnelles avec le quartier et donc je voudrais vraiment qu'on ait l'attention attirée par rapport à ce qui se passe dans ce quartier-ci, par rapport aux habitants et aux jeunes qui ont de fortes demandes et qui ont besoin également d'utiliser tous les espaces qui sont disponibles. Ça devra à un certain moment donné, faire l'objet d'une certaine évaluation. Il y a toute une série de locaux qui ont été attribués ces dernières années et donc, je vais dire que je n'accable aucune législature, mais beaucoup de locaux publics ont été attribués à des entités qui ne travaillent soit pas avec le public de ce quartier ou soit même, pas avec le public de Molenbeek ou alors, avec du public très restreint. Dans ce quartier, il y a de très fortes demandes, notamment au niveau des jeunes, mais aussi au niveau des gens du quartier, les mamans, les femmes, les hommes et je voudrais qu'on ait vraiment une attention particulièrement attirée sur ce phénomène-là et je n'aimerais pas qu'on ait le phénomène de la gentrification au niveau logement et ainsi de suite, je ne voudrais pas qu'on ait le même phénomène avec tout ce qui a été fait ces dernières années pour rénover, bâtir, construire, mettre à disposition des infrastructures, elles doivent être prioritairement adressés au public molenbeekoïse et notamment ici dans le quartier maritime aux gens de ce quartier. Merci.

Mme la Présidente :

Ik geef het woord aan mevrouw Raiss.

Mevr. Raiss:

Je voudrais rejoindre mon collègue Jamal Ikazban sur ce point, vu que, comme tu l'as mentionné Jamal, il y a une grosse frustration notamment dans ce quartier et notamment au niveau du CCM.

Je me rappelle encore, lors de l'inauguration de ce bâtiment avec votre papa Catherine, la phrase qui m'avait le plus touchée et interpellée, c'était qu'il disait clairement « ceci est un bâtiment pour vous, pour les habitants du quartier ». Aujourd'hui, malheureusement, qu'est-ce qu'on constate, c'est que nous sommes absents. Je dis

« nous » parce que j'habite juste derrière et que je n'arrive pas à expliquer aux habitants du quartier pourquoi ils n'ont pas accès, pourquoi ils n'ont pas assez d'information sur le comment ils pourraient avoir accès. On voit des associations, des acteurs privés ou autres qui ont accès à ce bâtiment, mais malheureusement, nos jeunes qui sont en demande de pouvoir occuper ce bâtiment n'ont pas cette information, ne savent pas comment faire.

Donc, je crois que c'est un petit cri de détresse ou même de vouloir faire partie de ce quartier et des infrastructures qui sont mises à disposition au sein du quartier maritime et j'aimerais qu'on puisse travailler là-dessus et de peut-être être plus attentif à l'occasion, lors de la mise à la disposition de ces infrastructures.

Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Monsieur Gjanaj vous vouliez apporter un complément d'information sur ce point ?

Je vous donne la parole.

M. l'Echevin Gjanaj :

Oui, dire qu'ici, c'est quand même le centre d'entreprise de Molenbeek et qu'il y a toute une dynamique qui est mise sur pied. Il y a notamment le guichet d'économie locale qui est un service d'aide à la création d'entreprises qui reçoit presque 500 personnes par an. Ils viennent se renseigner comment lancer une entreprise, comment devenir indépendant, les avantages, les inconvénients, le financement et ce service-là aide aussi à trouver des financements à mettre sur pied l'entreprise, le plan financier, etc., aide les personnes et en fait, à peu près 10 à 12% de ces personnes lancent leur entreprise. Chaque année, on a à peu près une cinquantaine de personnes qui se lancent, qui sont majoritairement molenbeekoises et du fait de l'accompagnement, puisque c'est un avantage important pour la stabilité de l'entreprise, du fait de ces conseils-là, ces entreprises qui sont suivies après trois ans en moyenne, créent aussi un emploi supplémentaire.

Donc on a permis sur ces 20 dernières années de créer près de mille entreprises qui ont généré plus de 1.500 emplois majoritairement à Molenbeek et ici, au 1^{er} étage, il y a 28 modules qui sont destinés aux entreprises qui sont aussi majoritairement molenbeekoises, par un ou deux emplois dans tous les secteurs : la construction, les services, etc. C'est vraiment un service qui est ouvert au quartier et qui travaille aussi en collaboration avec toutes les associations, avec Actiris, etc. N'hésitez pas à les envoyer au guichet d'économie locale pour toute une série d'informations. Eux aussi y seront les bienvenus. Pour l'instant, on est presque complet, là au-dessus. Il y a des rotations, des personnes qui partent, qui vont évoluer au niveau de leur entreprise, mais il y a des fois des locaux qui s'ouvrent.

On a aussi deux locations : une rue des Ateliers, et une ici. On a aussi la troisième qui est utilisée par Molengeek qui fait partie du centre d'entreprise, mais ce sont vraiment des services qui sont ouverts à la population, en ce qui concerne le développement et la création d'entreprises.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je remercie l'échevin d'avoir précisé ce qu'était le guichet d'économie locale et le travail du centre d'entreprise, il a fait ça très bien, il a su ouvrir le guichet d'économie locale à Molenbeek et donc, il sait de quoi il parle, et donc j'ai bien dit en préambule que je n'ai aucune difficulté avec cette attribution-là. Mais je voulais qu'on ait une réflexion dans Molenbeek et notamment dans ce quartier-ci, par rapport à d'autres endroits dans le périmètre. Je ne veux pas citer de noms, ni d'associations, mais qui parfois n'ont pas de lien avec Molenbeek, elles sont les bienvenues, mais je ne voudrais pas qu'on donne l'impression parfois à des gens du quartier de ne pas avoir accès à ces infrastructures.

Je pense qu'on aura l'occasion d'en reparler et je dis encore une fois, je n'accable personne, parce que ce sont des décisions qui ont été prises, il y a très longtemps, mais moi, j'ai connu Molenbeek, j'ai vu Molenbeek se reconstruire et être revitalisée, et dans ces quartiers-ci, on a construit des infrastructures qui n'existaient pas avant, et je tiens vraiment comme l'ensemble ici je pense des conseillers, à ce que ces infrastructures de qualité profitent aux habitants du quartier Maritime.

Mme la Présidente :

Vous avez tout à fait raison, monsieur Ikazban.

Ik geef het woord aan mevrouw Raiss.

Mevr. Raiss :

Je voulais juste préciser, monsieur l'Echevin, que c'est très intéressant ce que vous avez dit, donc plus de mille entreprises, création d'emplois, etc. Moi je salue cette initiative, et que vous êtes derrière, c'est ce que nous avons vraiment besoin, mais c'était plus au niveau, voilà le reste de l'infrastructure du bâtiment et la mise à disposition pour d'autres secteurs, mais je salue l'initiative et le travail à ce niveau-là. Merci.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

39 votants : 39 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 39 positieve stemmen.

23. Département Infrastructures et Développement Urbain - Service Marchés Publics - Marché de services comprenant la mission complète d'auteur de projet en vue de la rénovation partielle d'un immeuble industriel ainsi que d'une nouvelle construction visant à accueillir un centre de jeunesse, sis rue Jean-Baptiste Decock 86/88 à Molenbeek-Saint-Jean dans le cadre du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » - Opération 1.2 Centre de jeunesse - Fixation et approbation des conditions du marché et de l'avis de marché - CDC 20.007.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Dienst Overheidsopdrachten – Opdracht voor diensten betreffende de volledige missie van projectontwerper voor de gedeeltelijke renovatie van een industrieel gebouw, alsook een nieuwe constructie met het oog op de bouw van een jeugdcentrum, gelegen Jean-Baptiste Decockstraat 86/88 te Sint-Jans-Molenbeek in het kader van het Duurzaam Wijkcontract “Rondom Westpark” – Operatie 1.2. Jeugdcentrum - Goedkeuring en vaststelling van de voorwaarden van de opdracht en van de aankondiging van de opdracht - Bestek 20.007.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

39 votants : 39 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 39 positieve stemmen.

24. Département Infrastructures et Développement Urbain - Service Marchés Publics - Marché de services relatif à la mission complète d'auteur de projet en vue de la construction d'un bâtiment comprenant une salle de sport destinée aux écoles environnantes et à la collectivité en dehors des heures scolaires, un logement de concierge, ainsi qu'en variante exigée, un parking (de voitures) de minimum 30 places, sis rue de la Flûte Enchantée 30 à Molenbeek-Saint-Jean - Fixation et approbation des conditions du marché et de l'avis de marché - CDC 20.010.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Dienst Overheidsopdrachten - Opdracht voor diensten met betrekking tot de volledige missie van projectontwerper voor de constructie van een gebouw dat een sportzaal, bestemd voor de omringende scholen en de gemeenschap buiten de schooluren, een conciërgewoning, alsook in vereiste variant, een parking (voor auto's) van minimum 30 plaatsen bevat, gelegen Toverfluitstraat 30 te Sint-Jans-Molenbeek - Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht en van de aankondiging van de opdracht - Bestek 20.010.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci madame la présidente. Pour respecter les consignes j'irai au but.

Trois questions : je vois bien qu'ici, c'est une salle de sport en gros et il y a trente places de parking. Je voudrais savoir pour qui sont destinées ces places de parking. Deuxième question : trente places, est ce que ce nombre est justifié ? Dernière question, si ces places de parking sont construites, la gestion sera-t-elle publique ou privée ? Merci.

Mme la Présidente :

Je vous remercie pour vos questions.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

C'est un peu le même genre de question. Nous subissons une pression terrible au niveau des places de parking dans ce quartier, puisqu'on en a supprimé et qu'on a énormément construit, donc j'espérais dans ce projet que mes trente places puissent être accessibles, si possible, aux citoyens en dehors et en même temps, je voulais saluer l'initiative d'avoir une salle de sport à cet endroit-là, parce que pour les jeunes, ça manque. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Daif.

M. Daif :

Il me revient qu'on va construire sur le terrain qui est en face de l'école de la Flûte enchantée. Si c'était le cas, il me reviendrait que ce terrain-là devrait être réservé pour la construction de l'école Flute Enchantée qui est un pavillon et qui devrait être en dur.

Mme la Présidente :

Je vais répondre à vos questions pour ce sujet.

Il s'agit effectivement du terrain qui est situé en face de l'école 18, c'est-à-dire en face de l'école maternelle. C'est le terrain qui est occupé aujourd'hui par un immense parking bétonné qui est utilisé non pas par les habitants, mais par le personnel des deux écoles, l'école 14 qui est un peu plus loin et l'école 18.

Il faut savoir que l'école 14 qui est une école primaire n'a pas de salle de gymnastique. L'école 18 a une salle de gymnastique, plus exactement une salle de psychomotricité. L'idée de ce projet-ci au départ, c'est l'idée de créer une salle de gymnastique pour l'école 14.

Etant donné le bilan qu'a fait Jamel Azaoum comme échevin des Sports du manque de terrains sportifs sur la commune, ce manque, il est criant. On n'a pas du tout assez d'espace pour faire du sport, pour toute la population, mais évidemment, singulièrement pour nos jeunes, nous avons décidé l'année passée d'aller vers un projet qui soit un projet mixte à cet endroit, qui serait un projet non seulement pendant la semaine et la journée de salle de sport réservée pour l'école 14, le cas échéant à certains moments, pour l'école 18. Mais en plus, pour les soirées et les week-ends et ça va bien avec nos projets d'école au cœur du quartier, non seulement une salle réservée pour les élèves en journée, mais le soir et le week-end avoir une salle de sport de plus.

Pour avoir une salle de sport en plus dans ce quartier là, vous connaissez le quartier, c'est un quartier qui est excentré. Ce n'est pas un quartier qui est extrêmement bien desservi par les transports en commun, il y a un bus qui y arrive aujourd'hui, c'est un quartier où, pour lequel arriver à pied, n'est pas très facile, effectivement. On pense qu'avoir un parking serait utile, non seulement en journée et en semaine pour pouvoir héberger le personnel des deux écoles, comme c'est le cas aujourd'hui, mais aussi le week-end pour pouvoir accueillir, ça

peut être des équipes visiteuses pour un tournoi de basketball, ça peut être des habitants qui viennent utiliser la salle de sport. C'est la raison pour laquelle notre choix c'est porté sur un développement qui serait, en fonction de ce qui nous est proposé, soit une simple salle de sport, soit une salle de sport plus un parking, ce qui à mon avis serait plus adéquat à cet endroit-là, vu la pression effective et la difficulté de trouver de la place, si on construit ce qui est aujourd'hui un parking.

Ah oui et donc, monsieur Sumlu, le parking serait public.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

C'est vraiment une dernière intervention. Je comprends bien cette problématique de parking, mais je voudrais savoir effectivement s'il y a d'autres types d'infrastructures qui sont prévues pour la mobilité douce.

Je comprends bien que c'est difficile d'accès. En plus, il s'agit d'une salle de sport. Ce serait pas mal s'il y a d'autres infrastructures qui sont prévues pour des vélos, des vélos-cargo, autres que des places de parking classiques. Merci.

Mme la Présidente :

Ça sera le cas.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Je suis triste que, par exemple, pendant la nuit, les riverains ne puissent pas s'y installer.

Mme la Présidente :

Je n'ai pas dit ça. C'est juste que ce ne soit pas le but principal au départ. On va voir peut-être à la manière aussi dont le parking est occupé. Si éventuellement, si on constate que le parking n'est pas très occupé par les extérieurs, on pourrait imaginer que les habitants l'utilisent, mais un parking de salle de sport, c'est assez utilisé et donc ce serait compliqué de le mêler à en plus une disponibilité pour les habitants.

Il faut savoir qu'aujourd'hui à cet endroit-là, il n'y a pas de mise à disposition pour les habitants. Ce ne sera donc pas enlevé aux habitants.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

39 votants : 39 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 39 positieve stemmen.

**25. Département Infrastructures et Développement Urbain - CRU 01, 03 et 05 - Vie sociale - Règlements pour les appels à initiatives citoyennes.
Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - SVC 01, 03 en 05 - Maatschappelijk leven - Reglementen voor de oproepen tot burgerinitiatieven.**

Mme la Présidente :

Les contrats de rénovations urbaines nous demandent de travailler avec deux communes qui sont nos voisines. Il s'agit de Bruxelles-Ville et d'Anderlecht, et nous avons des enveloppes qu'il faut partager entre nous et les autres communes. Pour le CRU 01, c'est 20.000 euros d'enveloppe, pour le CRU 03, c'est 30.000 euros d'enveloppe, et pour le CRU 05 c'est 20.000 euros d'enveloppe. En plus, nous lançons aussi des enveloppes communales pour lesquelles nous sommes seuls décideurs.

La différence, vous vous en souviendrez, chers conseillers, parce que nous avons déjà eu un point comme celui-là, l'intercommunale, on décide conjointement, donc on fait une commission conjointe pour le CRU, qui est conjointe avec Bruxelles-Ville, on fait la commission conjointe avec Bruxelles-Ville, le CRU conjoint avec Anderlecht, on fait la commission conjointe avec Anderlecht, et pour les enveloppes communales, qui sont à peu près de même valeur, là, nous décidons seul.

Evidemment, nous nous ouvrons à toute initiative citoyenne et nous allons devoir décider à qui nous allouons les sous. C'est l'objet du règlement de ce soir.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Il y a deux choses que je voulais faire remarquer. D'abord, il y a une discussion qu'on a déjà eue quelques fois sur ce périmètre et je crois qu'il y a même eu un vote. On a approuvé de rajouter dans les thématiques, la question de l'utilisation des drogues. Ça m'étonne que la thématique ne se trouve pas dans les critères qui finalement se retrouvent dans le règlement.

Deuxième chose, je vois qu'il y a un jury et que le jury est composé que par les administrations et qu'en fait, il n'y a pas de place pour des représentants du quartier. Je pense que vu que c'est quand même typiquement des CRU de quartier, il me semble logique d'avoir dans des projets, en plus de participation citoyenne, d'avoir des citoyens de ce quartier qui participent dans un jury.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Ça va un peu plus ou moins dans le même sens. Je voulais juste savoir s'il serait question de privilégier les associations locales pour tout ce qui est des enveloppes communales. Merci.

Mme la Présidente :

Alors, on pourrait imaginer de faire choisir des citoyens entre eux, mais ce n'est pas sans risque. En fait, il n'y a aucune formule de jury qui est sans risque. Ici, c'est une formule

relativement dépolitisée. On peut trouver ça bien ou pas bien. C'est la formule qui avait été déjà choisie auparavant. On n'a rien changé en réalité par rapport à ce qui était le cas.

Vous vous souviendrez qu'effectivement, dans nos choix précédents, nous avons toujours tenu à privilégier les associations molenbeekoises et ce sera toujours le cas cette fois-ci.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

39 votants : 32 votes positifs, 7 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 32 positieve stemmen, 7 onthoudingen.

26. Département Infrastructures et Développement Urbain - Programme triennal d'investissement 2019-2021 - Octroi de subsides par la Région de Bruxelles-Capitale - Proposition de projets à réaliser.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Driejarig investeringsprogramma 2019-2021 - Toekenning van subsidies door het Brussels Hoofdstedelijk Gewest - Voorstel van te realiseren projecten.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Je lis dans ce plan qu'il est indiqué l'amélioration ou la restauration itinéraire cyclable et piétonne. Est-ce qu'on pourrait changer ce « ou » par « et » ? Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

M. El Bouazzati :

Dans le BO, je n'ai pas trouvé la description pour l'espace Decock. Est-ce que vous auriez une description brève ou un résumé ? Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je voudrais également poser une question concernant l'espace Decock. Je voudrais savoir s'il s'agit de la rue Jean Baptiste Decock uniquement, ou est ce qu'il s'agit de tout l'espace, parce que je rappelle que c'est un espace important avec une forte densité de population, beaucoup de jeunes, des logements sociaux et donc la question, c'est des précisions par rapport à ça. Est-ce qu'il s'agit de la rue Jean-Baptiste Decock uniquement ou également de tout l'espace infrastructure, c'est-à-dire aussi l'espace aéré, jeux, détente et autres ?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Daif.

M. Daif :

Je me réjouis pour la rue Osseghem, parce que la rue Osseghem, il y a déjà une partie qui est déjà rénovée et j'imagine donc ce plan d'investissement, sur l'autre partie de la rue qui n'est pas encore rénovée, et qu'on va prendre en considération à partir de Brigade Piron jusqu'à la fin, parce que c'est une rue qui en a vraiment besoin.

Je me réjouis aussi pour la rue de l'Indépendance parce qu'elle se trouve vraiment dans un mauvais état.

Ensuite, en ce qui concerne le réaménagement de l'espace Decock, est ce qu'il n'est pas repris dans un autre contrat de quartier ? Il y a une convention qui a été signée avec le Logement Molenbeekois. Est-ce que c'est le même projet ou un projet différent par rapport à ça ?

Mme la Présidente :

Je vous remercie pour toutes vos questions.

Tout d'abord « où » ou « et », non c'est bien ou, parce que l'amélioration, c'est quand on repeint, quand on balise, on met des plots, on ajoute, et la restauration, c'est quand on refait. Donc, c'est soit l'un, soit l'autre. Si on restaure, souvent on améliore en restaurant, mais c'est « ou ».

Pour la rue Osseghem, c'est exactement comme vous l'avez dit. C'est le complément de travaux qui ont déjà été effectué, c'est la poursuite.

Pour l'espace Decock, il faut bien comprendre et je vous remercie, parce que je vois que vous avez bien ça en tête, il faut bien comprendre effectivement que l'ensemble de l'espace rue Jean Baptiste Decock, logements sociaux et l'espace Decock qui est devant ainsi que les espaces qui sont derrière, font l'objet de différents projets qui s'imbriquent et qui sont complémentaires les uns des autres, et donc ceci, c'est une toute petite partie qui est dans le plan triennal d'investissement et qui vient compléter, ce qui se fait avec Le Logement Molenbeekois et dans le cadre du contrat de quartier. C'est l'ensemble qui va se faire et qui va permettre que l'ensemble soit effectivement rénové.

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati :

M. El Bouazzati :

J'avais posé une question pour l'espace Decock.

Mme la Présidente :

Je pense que j'ai répondu.

M. El Bouazzati :

Je ne comprenais pas. Le réaménagement, en fait, comme a dit monsieur Ikazban, est ce que c'est la rue même, ou carrément... ?

Mme la Présidente :

Attention que cet endroit-là va être entièrement réaménagé, mais par différents canaux de subsides et donc, ceci c'est une partie et ensuite, il y aura une deuxième partie et une troisième partie, mais l'ensemble va être rénové.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

39 votants : 39 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 39 positieve stemmen.

27. Département Infrastructures et Développement Urbain - Convention d'occupation précaire entre la Commune et Bruxelles Environnement - Parcelles sises 5 et 5b quai de l'Industrie.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Precaire bezettingsovereenkomst tussen de Gemeente en Leefmilieu Brussel - Percelen gelegen 5 en 5b Nijverheidskaai.

Mme la Présidente :

Il s'agit d'un terrain qui est juste à côté du parc de la Porte de Ninove et la proposition est que Bruxelles-Environnement y dépose son petit matériel d'entretien et son matériel d'animation.

Le début des travaux sur ces terrains est prévu autour de fin 2022 et la convention qui vous est proposée permet d'occuper le terrain en attendant.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros :

Nous sommes toujours très favorables aux conventions d'occupation temporaire. Je voulais profiter de ce point pour demander si les logements qui seront créés seront bien des logements sociaux et qui en assurera la gestion ? Est-ce que ce sera la société de logement social qui construit tous les autres logements le long du parc de la Porte de Ninove ou est-ce que ce seront des logements communaux ? Pouvez-vous me confirmer qu'il s'agira de logements à caractère totalement social ?

Mme la Présidente :

Pour répondre à votre question, je vais donner la parole à l'Echevin du Logement, monsieur Mahy.

M. l'Echevin Mahy :

Je vous propose de vous répondre par écrit, car c'est hors sujet, mais en tous les cas, ce sera un programme public.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros :

C'est important quand même. On est en train de parler d'un lieu majeur de développement de notre commune.

Mme la Présidente :

On est d'accord, mais ici, on parle de l'occupation à titre précaire. Ce que je peux vous dire, c'est que c'est clair que ce sera du logement, plus un équipement collectif, que ça se passera dans le cadre du contrat de rénovation urbaine. Ça, vous le savez déjà et je ne veux pas vous dire n'importe quoi. Vous savez que je ne raconte pas n'importe quoi et donc je pense que vous aurez la réponse par écrit de monsieur Mahy, ça sera plus sûr.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

39 votants : 37 votes positifs, 2 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 37 positieve stemmen, 2 onthoudingen.

**28. Finances - Fabrique d'église Sainte-Barbe - Budget 2020.
Financiën - Kerkfabriek Sint-Barbara - Begroting 2020.**

Mme la Présidente :

Est-ce qu'on peut s'accorder et voter les points 28 à 31 sauf s'il y a des questions concernant ces points-là ?

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

39 votants : 37 votes positifs, 2 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 37 positieve stemmen, 2 onthoudingen.

**29. Finances - Fabrique d'église Saint-Charles Borromée - Budget 2020.
Financiën - Kerkfabriek Sint Karel Borromeus - Begroting 2020.**

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

39 votants : 37 votes positifs, 2 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 37 positieve stemmen, 2 onthoudingen.

**30. Finances - Fabrique d'église Résurrection - Budget 2020.
Financiën - Kerkfabriek Verrijzenis - Begroting 2020.**

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 37 votes positifs, 2 abstentions.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 37 positieve stemmen, 2 onthoudingen.*

**31. Finances - Fabrique d'église Saint-Jean Baptiste - Budget 2020.
Financiën - Kerkfabriek Sint Jan Doper - Begroting 2020.**

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 37 votes positifs, 2 abstentions.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 37 positieve stemmen, 2 onthoudingen.*

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch, pour justifier son abstention.

M. Eylenbosch :

La raison pour laquelle je m'abstiens, c'est parce que je considère aujourd'hui que les finances des Eglises, tout comme les autres lieux de cultes, n'ont rien à voir avec le domaine politique et public. Ça fait partie de la vie privée et que donc les personnes qui mènent des cultes n'ont qu'à se financer par eux-mêmes.

32. Finances - Prise en charge par l'administration fiscale régionale de l'établissement et du recouvrement des centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique.

Financiën - Belasting van de gewestelijke fiscale administratie met de heffing, de inkohiering, de inning en de invordering van de gemeentelijke opcentiemen op de gewestbelasting op de inrichtingen van toeristisch logies.

Mr. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

**33. Jeunesse et Prévention - Octroi d'un subside ponctuel à D'Broej vzw.
Jeugd en Preventie - Toekenning van een eenmalige subsidie aan D'Broej vzw.**

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Maouane.

Mme Maouane :

Merci pour avoir l'asbl D'Broej parce qu'elle fait partie de ces asbl qui œuvrent pour plus de solidarité et ça, je m'en réjouis. Bravo aussi pour leur projet de procurer du matériel informatique pour lutter contre la fracture numérique. J'aimerais aussi juste qu'on puisse attirer notre attention collectivement sur le fait que les administrations et singulièrement les administrations communales renouvellent régulièrement leurs parcs informatique ou le matériel informatique et peut-être envisager qu'à long terme, que ce matériel-là soit fourni aux asbls en demande parce que je sais que c'est une demande qui est régulière et donc, qu'il y ait un appel, par exemple, pour que les asbls puissent en bénéficier. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Garcia-Fernandez.

Mme l'Echevine Garcia-Fernandez :

Je suis tout à fait d'accord avec madame Maouane.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

**34. Jeunesse - Octroi d'un subside ponctuel à la maison de jeunes La J asbl.
Jeugd - Toekenning van een eenmalige subsidie aan de jeugdvereniging La J vzw.**

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Garcia-Fernandez.

Mme l'Echevine Garcia-Fernandez :

Il s'agit d'un subside qui a été octroyé à l'asbl La J et c'est un subside qui va financer un jeu de société qui s'appelle « Sauvons la planète ». Ce jeu est élaboré par un groupe d'une vingtaine de jeunes qui sont âgés entre 15 et 26 ans et donc, dès qu'il sera finalisé, ces jeunes vont faire le tour des écoles notamment.

J'ai eu la chance de pouvoir voir la maquette, de jouer avec eux et c'est fabuleux.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Maouane.

Mme Maouane :

Merci pour la présentation, madame l'échevine, parce que ça répond en partie à mes questions. C'était une fois que le jeu est finalisé, et puis évidemment, en tant qu'écologiste, je ne peux que me réjouir que des jeunes soient sensibilisés à la cause climatique, qu'il y ait une présentation ou même une invitation grand public pour jouer et passer un moment ludique autour de ce thème-là. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je voudrais faire une remarque générale qui n'est donc pas ciblée précisément sur ces points-là, sur lesquelles je n'ai pas de désaccord. Que ce soit ce point-là ou le point précédent. Je voudrais simplement faire une remarque qui n'est pas une question, qui est vraiment une réflexion.

On a un échevinat de la Jeunesse. On a un budget de la Jeunesse qui n'est pas extensible à l'infini, malheureusement ou heureusement pour les finances communales, mais je voudrais simplement attirer l'attention sur le fait qu'on a beaucoup de structures qui existent dans la commune qui sont officielles, qui sont reconnues, qui sont organisées. Et puis vous avez beaucoup de jeunes qui ne sont pas organisés, qui ne sont pas structurés, qui ne sont pas reconnus, qui n'ont pas pignon sur rue. Je pense qu'il faut aussi avoir une attention attirée sur toutes les années qui vont arriver, sur ces jeunes-là, et notamment aussi dans la manière de les informer de la possibilité de subside qui peut exister et peut-être que ce sont des jeunes qui ont aussi besoin qu'on les accompagne dans un processus de demande de subsidiations pour un petit projet ou un autre.

Sinon, le risque que nous avons, c'est que vous allez avoir souvent les mêmes structures qui vont venir puiser le budget qui n'est pas extensible à l'infini et il y aura très peu de place pour les nouvelles initiatives.

Je pense qu'il faut essayer de réussir à faire les deux. Il faut à la fois préserver, protéger, défendre et soutenir le secteur associatif communal et privé qui existe et qui est très riche, mais il faut également donner des possibilités à toutes les activités nouvelles, toutes les activités qu'on ne connaît pas précisément parce que je ne les connais pas toutes, mais j'entends parfois des méconnaissances, un manque d'information ou de volonté et des gens qui ont parfois besoin qu'on les accompagne.

Ce n'est pas une question. C'est vraiment une réflexion générale. On soutient ces deux points-là, mais je voudrais vraiment qu'on ne laisse personne sur le bord du chemin.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup monsieur Ikazban.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Je vous remercie madame la Présidente.

Je rebondis sur une pollution qui est épouvantable et je voudrais vous demander de sensibiliser la population à ça, c'est le dépôt de masques et de gants un peu partout qui sont en train de polluer déjà maintenant les océans et il paraît qu'il faut 400 ans pour réduire ça à rien. Donc, si on pouvait introduire d'une manière ou d'une autre cet élément-là dans le jeu, je trouve que ce serait chouette. Merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Garcia-Fernandez.

Mme l'Echevine Garcia-Fernandez :

Je voulais répondre à monsieur Ikazban et le rassurer quant au fait que l'on tient compte d'autres jeunes, d'autres associations qui ne sont pas forcément connues. Comment est-ce qu'on va en tenir compte ?

Au service de la jeunesse, on prépare une plateforme jeunesse et dans cette plateforme, en fait, ce sera une plateforme interactive et toute une série de personnes pourront la consulter et pourront aussi demander des aides logistiques ou des aides, par exemple, à la construction de dossier pour des demandes de subsides. Donc, merci pour votre remarque monsieur Ikazban.

Mme la Présidente :

Avant de repasser la parole aux conseillers, je voudrais ajouter que je vous encourage à utiliser des masques réutilisables en tissu.

Je vous rappelle que les gants ne sont vraiment pas la panacée, car en réalité, si vous vous lavez régulièrement les mains vous êtes bien plus protégé qu'en utilisant des gants que vous oubliez, que vous mettez quand même dans vos yeux, etc., etc.

Lavez-vous les mains, utilisez un masque réutilisable. Merci pour la planète.

Je donne la parole à madame Maouane.

Mme Maouane :

Merci madame la Présidente et merci docteur pour ces précieux conseils.

Effectivement, je voulais rebondir sur ce que disait monsieur Ikazban, et en effet, il y a une méconnaissance de certaines personnes, certains jeunes, certains publics par rapport aux informations sur les subsides et autres supports et je voudrais rappeler qu'il y a le service Jeunesse qui est là en soutien pour les jeunes, pour les asbl, mais il y a aussi toute une série d'autres plateformes qui existent. Il y a Move qui existe également et qui a un rôle à jouer à ce niveau-là, et il y a un conseil des jeunes qui a été lancé et qui peut servir aussi de relais d'information. C'est peut-être aussi l'occasion de relancer la machine à ce niveau-là. Merci pour cette précision et j'entends que la plateforme jeunesse va être lancée et j'y serai très très attentive. Merci

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je n'étais pas particulièrement inquiet. Je me faisais juste modestement le relais de certaines préoccupations et je pense à tous ces jeunes qui sont complètement hors radar du monde associatif et de nos éducateurs, qui font déjà un travail considérable. Il y a pleins de jeunes qui sont hors radar. Je les vois et vous les voyez, si vous vous promenez dans les rues, ils sont là, et je pense que la plupart ont une énergie formidable et ça, certains l'ont prouvé pendant cette période de confinement, en actionnant des mécanismes de solidarité incroyable. Je n'étais pas particulièrement inquiet. Je ne doute pas du dynamisme de la nouvelle Echevine de la Jeunesse et je fais jusqu'à présent confiance à ce Collège dans sa volonté de ne laisser personne sur le bord du chemin.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

39 votants : 39 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 39 positieve stemmen.

35. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Majoros, Conseiller communal ECOLO SAMEN, concernant les conséquences graves de la crise sanitaire sur la situation des CPAS, des travailleurs précaires et des personnes sans-papiers, et sur les manières d'y remédier.

Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mijnheer Majoros, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over de ernstige gevolgen van de gezondheids crisis voor de situatie van OCMW's, precare werknemers en personen zonder papieren, en over manieren om deze te verhelpen.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros :

Merci madame la Bourgmestre.

Chers collègues, on le voit avec cette crise sanitaire, et on le disait en début de ce conseil communal, les difficultés, les inégalités sont encore beaucoup plus apparentes aujourd'hui et c'est clair que si il n'y avait pas la solidarité des associations, des citoyens, on n'arriverait pas à ce que les gens puissent plus au moins s'en sortir.

Il y a une catégorie de personnes qui est encore plus victime, je dois dire, de la crise, ce sont évidemment les personnes précaires et parmi celles-là, les personnes qui sont les plus précaires sans doutes sur notre territoire, à savoir les personnes qui n'ont pas la chance d'avoir un titre de séjour, les personnes sans papiers.

On a élargi le propos dans cette motion que j'ai déposée au nom du groupe Ecolo Samen, mais qui a déjà le soutien du CDH et du PTB et encore sans doutes d'autres groupes qui se sont manifestés avec de l'enthousiasme. Ils nous le diront dans un instant comment ils se prononcent.

Cette motion est déposée avec des associations, des associations de terrain qui connaissent le public, des syndicats qui connaissent les travailleurs sans papiers, des gens

qui sont en contact, des personnes qui travaillent au CPAS et qui voient arriver aussi toute une série de gens dont on n'avait jamais entendu parler auparavant et qui sont mis sur le côté par cette crise.

Je n'ai pas un temps de parole très long et donc je vais me contenter de lire ce que prévoit cette motion et puis chacun pourra réagir en fonction. C'est une motion aussi qui s'inspire de textes qui ont été pris dans d'autres communes et qui ont été adoptées avec de larges consensus.

La motion propose :

- De demander aux autorités fédérales d'élargir l'accès au tarif social gaz/énergie et de refinancer le fonds gaz et électricité ;
- De demander aux autorités fédérales de soutenir tous les CPAS du pays en remboursant le RI (revenu d'intégration) à hauteur de 90% (au lieu de 70%) afin de leur permettre de répondre favorablement à l'urgence du terrain ;
- De demander aux autorités fédérales d'octroyer automatiquement un complément exceptionnel renouvelable mensuellement le temps du confinement et de mesures liées au confinement (tant que des secteurs d'activités seront à l'arrêt et que les écoles et repas scolaires n'auront pas repris) à tous les bénéficiaires d'allocations sociales (bénéficiaires du RI(S), de la GRAPA, d'une allocation invalidité, de revenu de remplacement...);
- De demander aux autorités fédérales de suspendre toute procédure d'éloignement ou toute demande de délivrance d'ordres de quitter le territoire. Il y a vraiment d'autres choses à faire que de renvoyer des gens et de mettre en plus en danger les personnes qui seraient chargés de faire ces descentes de police;
- D'exhorter le Gouvernement fédéral à reconnaître l'épidémie mondiale de coronavirus (Covid – 19) comme « circonstance exceptionnelle », tel que mentionné à l'article 9bis de la Loi du 15 décembre 1980, afin de régulariser la situation des personnes sans papiers présentes sur notre territoire depuis une période d'au minima un an, ceci afin de leur garantir l'accès aux services de santé nationaux, aux prestations sociales, aux comptes bancaires et aux contrats de travail régulier. On a vu que la cueillette des fraises à Wépion était mise en danger parce qu'il n'y avait pas suffisamment de personnes pour le faire. C'est encore un exemple très concret y compris pour des personnes qui ont plus de revenus de ce que ça peut impliquer et de l'apport de personnes sans papiers à l'économie de notre pays.
- D'exiger du Gouvernement fédéral de modifier la Loi du 15 décembre 1980 (régissant l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers), en fixant des critères de régularisation objectifs, clairs et transparents permettant l'octroi du titre de séjour prévu à l'article 9bis de la Loi du 15 décembre 1980. Ces critères devront être mis en œuvre par une commission indépendante dans le cadre d'une procédure unique et structurelle.

- De demander aux autorités régionales d'augmenter la capacité des parcours d'accueil. On sait que c'est important pour certains partis. Que ça fait consensus maintenant dans une vraie volonté d'intégration des personnes plutôt que de punitions depuis des années et de prévoir les budgets à la hauteur de l'enjeu afin de contribuer à l'insertion socio-professionnelle des primo-arrivants ;
- De s'assurer que des masques de protection soient distribués aux personnes ne disposant de numéro de registre national et que les informations à ce sujet continuent à être transmises dans un large éventail de langues.

Je vous remercie et je vous engage de faire preuve d'humanité en soutenant ce texte.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Majoros.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

Nous soutenons entièrement cette initiative, cette proposition d'Ecolo. C'est une initiative de solidarité. On ne laisse personne de côté dans ces temps difficiles et je veux saluer les nombreuses personnes et les groupes qui sont venus en aide aux personnes sans-papiers.

Il y a notamment un groupe de cheminots, j'ai vu il y a quelques jours qui ont récolté des vivres, qui sont allés les apporter aux personnes sans papiers. Je pense que c'est comme ça aussi qu'on peut tenir, face à cette pandémie tous ensemble.

Je vais encore souligner deux raisons pour laquelle nous soutenons. D'abord c'est important qu'on ne laisse personne de côté, que tous les groupes puissent se protéger. Maintenant, les personnes sans papiers sont souvent dans des conditions où ils ne peuvent pas se protéger, où ils ne peuvent pas rester chez eux parce que s'ils ont déjà un chez eux parce qu'ils n'ont pas de revenus ils doivent sortir, etc. et donc, on sait que le virus ne fait pas la distinction entre les gens avec ou sans papiers et tant qu'il y a des foyers avec des gens fragilisés où le virus peut prospérer il n'y a personne qui est en sécurité. C'est dans notre intérêt à tous qu'on puisse régulariser et venir en aide à ces personnes.

Une autre raison, c'est le dumping social. Ça aussi, c'est obliger des personnes à accepter des conditions de travail, n'importe quelles conditions de travail, les plus mauvaises, les plus inhumaines, et ça fait pression sur nos conditions et nos droits à tous.

C'est pourquoi c'est dans l'intérêt de tout le monde de soutenir cette résolution.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Vancauwenberge.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je voudrais remercier le collègue qui a déposé cette motion qui est quasi un copié-collé de certains textes qui ont déjà été soutenus par mon groupe politique ailleurs et ici-même, on a des propositions tout à fait similaires et ressemblantes.

Je voudrais simplement revenir et dire simplement qu'ici, on est dans le cas de discussion d'une motion. Donc c'est une motion, elle a une portée symbolique donc tout de suite si on l'approuve, demain on ne va pas donner des papiers aux sans-papiers et il faut quand même aussi ramener l'église au milieu du village.

Je voudrais aussi dire que nous avons un collègue dans notre groupe qui déjà il y a quelques temps, souhaitait en déposer une. C'était Leila Agic. On ne l'avait pas déposée parce qu'on voulait prendre le temps d'avoir une certaine concertation ici, entre nous, dans les groupes de la majorité, puisque la majorité est composée de plusieurs formations politiques et différentes.

Je pense qu'en ce qui concerne Molenbeek, on s'inscrit dans le prolongement de Molenbeek, Commune hospitalière. Je pense qu'on a déjà des beaux débats ici sur ces aspects-là. Historiquement, Molenbeek n'a pas à rougir de son attitude à l'égard de ces publics fragilisés, parce que je voudrais quand même le rappeler, j'aime à le rappeler, je pense que c'est important, parce que si on oublie son histoire, on nous oublie un peu nous-même, je rappelle que c'est à Molenbeek qu'on a créé le SAMPA, le service d'accompagnement aux Molenbeekois primo-arrivants, le COMPAS, l'équivalent au niveau du Foyer et ainsi de suite.

Dans les publics fragilisés, on a voulu faire un texte, mais évidemment Madame la Bourgmestre, je vais vous dire très franchement, on n'a pas encore réussi à trouver un accord complet. On n'a pas eu le temps tout simplement, matériellement, humainement pour toute une série de raisons sur lesquelles je ne voudrais pas revenir. Je n'ai pas envie de jouer ici à la course de qui va être le plus généreux, qui va être le plus humain, le plus ouvert.

Ce qui a toujours fait la force de Molenbeek ici, c'est sur ces questions-là éthiques sociétales, mais qu'on puisse avoir des accords majorité-opposition au-delà des clivages et au-delà de nos différences parce que ce qui est important, c'est ce que nous voulons que nous prétendons défendre.

Dans les publics fragilisés il y a les personnes sans papiers. C'est vrai que quelque part, je retiens toujours, je ne vais pas citer son nom, un grand politique français, je ne cite pas son nom pour ne pas faire de polémique, mais il a dit un jour que « si vous soignez toute la population sans soigner les sans-papiers, si vous vaccinez toute la population sans vacciner les sans-papiers, c'est ridicule parce qu'alors, il faut tout recommencer ». Donc quelque part, c'est le bon sens et ce n'est pas un médecin, mais je parle sous contrôle d'un médecin.

En tout cas, dans les publics fragilisés je voudrais quand même rappeler aussi et tout à l'heure, on en a parlé à plusieurs reprises au Conseil communal ici à Molenbeek, ce sont les jeunes qui ont livré des colis alimentaires. Dans Bruxelles, ce sont des milliers de colis et donc, ça prouve bien qu'il y a une pauvreté importante. Il y a une pauvreté qui s'est décuplée avec cette crise du Coronavirus, et j'ai envie de dire qu'il ne faut pas opposer les gens. Il y a les travailleurs pauvres, il y énormément de travailleurs qui se sont trouvés en difficultés et puis, il y a des gens qui sont sans travail, qui avaient déjà du mal sans la crise du Corona et qui se sont retrouvés dans des gouffres infinis. Il y a des gens qui dépendent du CPAS, il y a

des gens qui ont des petites pensions et ainsi de suite et par rapport à ça, c'est vrai que la crise a aggravé les choses.

C'est vrai que par rapport à ça, je rappelle aussi que dans les publics fragilisés, vous avez les personnes âgées, vous avez et on en parle très peu, mais les familles qui ont un enfant handicapé, ils se sont retrouvés encore plus isolés, et puis vous avez aussi ce phénomène avec malheureusement surtout des femmes, des femmes battues, des femmes qui sont victimes de violences conjugales. Notre CPAS est mis à rude épreuve.

J'ai envie de vous dire, madame la Bourgmestre, en tant que socialistes, nous avons évidemment des idées, une volonté la plus généreuse et la plus humaniste possible et ici, notre volonté ce n'est pas du tout de tirer la couverture à soi. Je pense que ce qui est important, c'est de défendre les gens qu'on prétend défendre, défendre des principes et moi, j'ai à cœur à ce que nous portions ces combats, mais de manière unanime, haut et fort, et unanimement par l'ensemble du conseil communal, que ce soit majorité et opposition, et ça vaut peut-être la peine de prendre un peu de temps pour en parler, pour avoir quelques petits réglages et de se mettre d'accord sur les bouts de phrases, les textes et les mots qui peuvent faire en sorte qu'on ressorte ici avec un message très fort.

La motion, elle est d'ordre symbolique puisque demain, elle ne va pas donner de l'aide à des sans-papiers, mais elle sera très forte si elle est unanime et c'est le vœu que je fais aujourd'hui et ce n'est peut-être pour ça aussi que j'ai eu l'idée d'apporter quelques petits gâteaux. J'espère que ceux-ci vont contribuer à donner cette possibilité qu'on trouve un accord tous ensemble.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ikazban.

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. Milis :

D'abord on souligne le timing et on souligne l'urgence liée à la crise sanitaire. Paradoxalement, elle intervient dans un contexte où on est dans le déconfinement et on l'espère tous, on arrivera à un retour à la normale dans les plus brefs délais afin de limiter les impacts sociaux que nous connaissons et les impacts économiques qui pèsent déjà par ce confinement.

Deuxièmement, cette motion qui contient quelques éléments très louables bien entendu et nous sommes tout à fait d'accord, se borne, reconnaissez-le, à être une charge contre le fédéral. La preuve, c'est que votre motion ignore tout d'une catégorie de gens qui sont gravement affectés par la crise du Covid. L'idée n'est évidemment pas de mettre en concurrence des publics en difficulté, mais de faire la preuve d'objectivité bien nécessaire pour prendre de la hauteur face à la gravité de la situation. Je vais vous donner quelques exemples.

On sait d'ores et déjà que les mesures prises par le Gouvernement bruxellois sont totalement insuffisantes pour sauver l'horeca, qui attend avec urgence l'attention des Ministres concernés. Vous l'évoquez dans les considérants, mais dans le décide, plus une ligne.

Vous suivez aussi l'actualité, le secteur artistique ou événementiel est durement touché et espère enfin des solutions concrètes de la Ministre en charge. Ils ont interpellé à

maintes reprises, avec un cahier de revendication, vous évoquez les artistes dans les considérants, mais ils sont oublié dans le décide.

Pour les travailleurs en chômage technique, le Gouvernement bruxellois a limité la prime aux locataires pour la période entre le 16 mars et le 3 mai 2020, alors que les effets de la crise économique risquent de se faire sentir encore d'avantage ce mois-ci. Pas une ligne dans le décide !

Vous parlez de parcours d'accueils. Faut-il rappeler que la Région bruxelloise est encore à ce stade-ci la seule qui n'a pas réussi à mettre en œuvre un parcours d'intégration.

On pourrait élargir le champ des oubliés de votre motion aux enseignants, aux puéricultrices, au personnel des maisons de repos pour ne citer que quelques exemples.

Pour ces publics, pour les Bruxellois et pour les Molenbeekois, votre motion ne contient pas une ligne car les Ministres en charge sont du niveau de la Région et les Ministres qui sont en charge au niveau de la Région et des Communautés, sont de votre famille.

Je pense qu'il aurait été préférable d'avoir une vraie approche globale dans cette motion, qui aurait pu être intéressante. Cela aurait demandé un minimum de concertation avec les chefs de groupe. Ce ne fut pas le cas.

Votre motion n'est suffisamment pas rassembleuse et à l'écoute des habitants.

Enfin, la régularisation des sans-papiers doit rester une procédure exceptionnelle pour des cas particuliers. Un examen minutieux doit être réalisé au cas par cas par l'administration. On ne peut déroger à cette règle. Nous sommes dans un état de droit. C'est aussi pour cette raison que le MR n'est pas favorable à une régularisation massive des personnes en séjour illégal sur notre territoire.

Actuellement, effectivement, nous sommes ouverts à une discussion de l'ensemble de cette motion avec les différents partis au niveau des chefs de groupe, mais nous ne pourrions pas rejoindre cette motion dans l'état actuel des choses.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci madame la Présidente.

Ce à quoi nous assistons à l'instant par rapport à cette motion, est assez intéressant. Nous avons une motion qui est vraiment teintée d'humanisme et ça a été dit par le chef de groupe du Parti Socialiste. Les mesures qui sont proposées, sont des mesures évidemment certes, qui restent symboliques parce que ce n'est pas ici que nous allons régler tous les problèmes qui ont été évoqués. Ce n'est pas ici que nous allons faire reculer la pauvreté. Ce n'est pas ici que nous allons sortir les sans-papiers de l'obscurité. Mais il y a des mesures concrètes.

Vous l'avez dit, dans de nombreuses communes, il y a eu des motions similaires qui ont été portées, d'ailleurs par votre famille politique, et dans certaines, j'ai même pu voir que certains élus MR ont voté « pour ».

Alors on assiste à une espèce de tentative de récupérer un certain leadership. Vous avez des excuses qui sont avancées pour dire « oui, mais on en a déposé précédemment, on va en discuter, on va finalement renvoyer ça aux calendes grecques. C'est ça l'astuce, pour pas que les conseillers, qu'ils soient de l'opposition et d'un parti en particulier, puissent d'une manière je dirai forte, porter un texte qui normalement devrait faire l'unanimité.

Nous sommes avant tout des humanistes. Nous nous intéressons, et ça a été dit par plusieurs. Il y a une misère criante à Bruxelles. On a vu le nombre de personnes qui ont bénéficié des colis dans le cadre de l'aide alimentaire portés par des citoyens et heureusement qu'il y avait des citoyens parce que l'état était absent par rapport à ces attentes de ces citoyens qui étaient dans la souffrance, et aujourd'hui, nous avons une motion qui est d'ailleurs multipliée dans de nombreuses communes qui dit : ben oui, il faut augmenter les moyens du CPAS pour aider les personnes les plus fragilisées. Oui, il faut augmenter les moyens pour aider les gens à payer leurs factures d'eau et d'électricité. Oui, il faut sortir les sans-papiers de la clandestinité parce que vous avez des pays qui l'ont fait, le Portugal par exemple. C'est irrationnel de pouvoir lutter contre cette pandémie sans sortir de l'ombre ces gens qui ont besoin d'être soignés et surtout leur donner dignité et qu'ils ne contaminent pas le reste de la société.

C'est une motion, madame la Présidente, qui doit être soutenue. On sent évidemment des positionnements idéologiques. Ce que je veux, c'est simplement vous dire que cette motion devrait faire l'unanimité et je veux que tout le monde la soutienne ici au sein de ce Conseil communal. Ce sont nos partenaires, nos collègues Ecolo qui l'ont portée. Elle est signée dans de nombreuses communes. Elle est soutenue par tous les partis politiques ici présents et donc faisons de même. Montrons que nous sommes solidaires pour la lutte contre la pauvreté.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eyllenbosch.

M. Eyllenbosch :

Je crois que mon collègue s'avance un petit peu en disant que tout le monde soutient cette motion. Je crois qu'il y a des personnes qui ont déjà visiblement laissé entendre que ce n'était pas le cas.

Moi, je voudrais quand même dire la chose suivante et je l'ai déjà répétée plusieurs fois au sein de ce Conseil communal, les motions, moi je me souviendrai toujours d'une des premières remarques qu'a fait le Secrétaire communal quand on a parlé des motions au début de la législature qui a commencé en 2012, il a dit que les motions, c'est du classement vertical. Parce qu'effectivement et comme l'a répété monsieur Ikazban dans son intervention, c'est du niveau du symbolisme et le symbolisme, ça n'apporte pas grand-chose. Alors, on peut discuter autant qu'on veut de tous les sujets de la terre, si on ne prend pas des mesures efficaces et concrètes, ça ne fonctionnera pas, et donc discuter dans le vide, pour moi, ça ne m'intéresse pas.

Dans le cadre de cette motion, je voterai « contre » si elle est présentée parce que personnellement, je considère qu'effectivement, il y a des problèmes qui sont beaucoup plus graves, à devoir régler au niveau de la population belge, plutôt que de commencer à généraliser tout et à plonger partout et ce qu'on oublie toujours, c'est le bras financier de la chose. Donc, quand on prend des décisions, de dire qu'il faut faire des régularisations massives, je veux bien le comprendre et je sais qu'il y a des personnes qui sont en grosses difficultés, il suffit de se promener sur le piétonnier de Bruxelles pour le savoir, mais il faut aussi savoir que derrière, il faut mettre des finances et les finances aujourd'hui, je ne crois

pas que la Belgique ai encore beaucoup de possibilités de pouvoir libérer du budget dans ce cadre-là. Merci.

Mme la Présidente :

A ce stade, avant de vous redonner la parole sur ce point, j'entends une certaine ouverture dans la majorité par rapport à la motion, c'est assez évident et en même temps certaines craintes et donc je voudrais proposer aux chefs de groupe de se réunir et peut-être nous proposer quelque chose ensemble.

Je voudrais aussi rappeler ce que je vous avais dit sur le timing. J'avais misé sur une réunion de 2h30 à 3h00, ce qui me semble être le bon volume pour que tout le monde soit en sécurité et je pense qu'il faudrait penser tout doucement peut-être, j'ai eu la confirmation que madame Zamouri transformait ses interpellations en questions écrites, que les autres aussi fassent un petit peu le tri. Je pense qu'il y a des choses qui sont plus urgentes, plus importantes que vous voulez défendre ce soir, qu'on fasse un petit tri pour rester dans quelque chose de sensé au niveau sanitaire parce que sinon, on est tout à fait déraisonnable.

Je propose deux choses. La première, c'est que les chefs de groupe se réunissent brièvement et peut-être qu'on continue en attendant avec l'une ou l'autre interpellation d'autres personnes, qu'ils trouvent un accord ou pas, parce que s'il faut aller voter, on ira voter sur cette motion, mais je pense qu'il y avait quand même un intérêt pour trouver un accord ensemble et d'autre part, que chacun fasse le point sur sa situation et peut-être définisse où il va dans la suite de l'ordre du jour pour raccourcir un petit peu la suite de nos travaux.

M. Mutambayi :

Je propose de la reporter

36. Secrétariat communal - Motion déposée par M. Mutambayi, conseiller communal N-VA, concernant l'affiliation de la Commune et du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean à l'initiative de la carte européenne Disability. (Complémentaire)
Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mijnheer Mutambayi, gemeenteraadslid N-VA, betreffende de aansluiting van de gemeente en het OCMW van Molenbeek bij het initiatief van het European Disability Card. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Donc je laisse les chefs de groupe travailler et je propose à monsieur Mutambayi de se prononcer. Est-ce que vous maintenez votre motion ou est ce qu'on pourrait éventuellement envisager de la reporter ou tout autre modalité qui permette de travailler dans la sérénité au niveau sanitaire

M. Mutambayi :

Je propose de la reporter.

Mme la Présidente :

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

37. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Eylenbosch, Conseiller communal LIDEM, relative à l'approvisionnement des véhicules électriques et CNG - Report du 22/01/2020 - Report du 19/02/2020.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Eylenbosch, Gemeenteraadslid LIDEM, betreffende het CNG tanken en het laden van de elektrische voertuigen - Uitstel van 22/01/2020 - Uitstel van 19/02/2020.

Mme la Présidente :

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

38. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Gilles-Goris, Conseillère communale CDH-CD&V, relative aux subsides donnés aux asbl par le service de l'Action sociale - Report du 19/02/2020.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Gilles-Goris, Gemeenteraadslid CDH-CD&V, betreffende de subsidies die door de dienst Sociale Actie aan de vzw's werden toegekend - Uitstel van 19/02/2020.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

Mme Gilles Goris :

C'est simplement une interpellation concernant l'asbl « la porte verte » qui justement lors des événements que l'on vient de traverser a été fortement impliquée dans les dernières semaines dans l'aide aux personnes plus défavorisées, puisqu'elle a triplé ses colis alimentaires et elle a pu travailler avec le CPAS, les Uns et les Autres. Ils ont continué à faire des repas, ils ont distribué, enfin beaucoup de choses ont été faites sur le terrain et malheureusement, il faut reconnaître que l'année dernière, après x années de subsides qui datent, je pense bien pendant 20 ou 25 années de subsidiations de la commune, l'année dernière, ils n'ont rien reçu. Zéro euro !

Je voulais savoir pourquoi tout d'un coup les subsides d'une asbl proche des personnes en difficultés, tout d'un coup se voyait privée de toute aide financière ?

Mme la Présidente :

A ma connaissance « la porte verte » a reçu un montant de 1.500 euros l'année passée, mais pas en provenance du secteur de l'action sociale, mais en provenance du service de la Jeunesse. En ce qui concerne l'ensemble des subsides accordés par le service de l'Action sociale, je vous propose de vous remettre le tableau complet puisqu'il y a un grand nombre d'associations subsidiées et vous y verrez les montants reçus en 2018 et ceux reçus en 2019. Ça c'est assez simple.

Je dois dire qu'à ma connaissance, le changement qui a provoqué que « la porte verte » n'ait pas reçu le même subside en 2019 qu'en 2018, provient de la modification de la législation fédérale qui impose d'autres modalités, et donc il y a effectivement une série d'associations qui ont oublié de rentrer leurs dossiers dans le cadre de la nouvelle législation et « la Porte verte » en fait partie. Je suis certaine évidemment que pour 2020, ce ne sera plus le cas. Je crois que tout le monde a bien compris ce qui se passait là, et donc, je pense qu'on ne peut que regretter ce qui s'est passé en 2019 puisque de manière évidente « la Porte verte » est un partenaire de longue date, incontestable et de terrain, remarquable du service de l'Action sociale et c'est ce que je peux vous apporter comme réponse et je vous

répète que je vous donnerai le tableau sous format écrit puisqu'il s'agit quand même d'une trentaine de lignes avec trois colonnes. Je crois que ce serait plus propice.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Ouberri.

Mme l'Echevine Ouberri :

Je voulais juste ajouter que suite à ce changement de règlement en mai 2018 qui dit en gros que finalement les demandeurs de subsides doivent introduire leur demande d'initiative et ce n'est plus le service qui va dire qu'il a des sous à distribuer et qu'il doit rentrer sa demande.

Un courrier a été envoyé à toutes les associations le 4 juillet 2019 pour préciser les nouvelles modalités, rappeler le règlement et on a aussi envoyé une copie du règlement.

Par rapport à « la porte verte » qui n'aurait pas reçu, on n'a absolument rien trouvé. Il n'y a aucune raison. C'est une association que je connais depuis une trentaine d'année. Je salue le travail qu'elle fait et donc, à notre niveau, il n'y a aucune raison qu'on ne donne pas de subside. Le seul souci qu'il y a eu, je ne sais pas à quel niveau, c'est que cette demande n'a jamais abouti à l'Action sociale. N'en tirez aucune conclusion, 2020 est là devant nous. Bientôt il y aura une nouvelle demande à introduire et je vous encourage à l'introduire pour votre association.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup madame Ouberri.

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

Mme Gilles Goris :

Je voulais juste dire que je pense qu'un dossier avait été déposé, mais bon voilà et je m'étonne aussi, j'ai été échevine pendant quelques années et nous avons l'habitude, le service avait l'habitude quand même d'envoyer un rappel pour voir s'ils n'avaient pas oubliés de rentrer le dossier au cas où l'asbl l'oubliait.

Mme la Présidente :

Merci madame Gilles Goris. Je pense que peut-être le changement de chef de service en cours d'année y est pour quelque chose.

39. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Mme Zamouri, Conseillère communale Liste Bourgmestre, concernant les enterrements.

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Zamouri, Gemeenteraadslid Liste Bourgmestre, betreffende de begrafenissen.

Mme la Présidente :

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite. Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgezet in een schriftelijke vraag.

40. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Zamouri, Conseillère communale Open Vld-MR, relative aux mesures locales en matière de violences intrafamiliales.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Zamouri, Gemeenteraadslid Open Vld-MR, betreffende de lokale maatregelen inzake intrafamiliaal geweld.

Mme la Présidente :

Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgezet in een schriftelijke vraag. Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.

41. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Rajae Maouane, Conseillère communale ECOLO SAMEN, relative aux violences contre les femmes. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Rajae Maouane, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over het geweld tegen vrouwen. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

42. Secrétariat communal - Interpellation déposée par M. Mutambayi, conseiller communal N-VA, concernant le squat d'un ancien centre d'hébergement à Molenbeek-Saint-Jean. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Mutambayi, gemeenteraadslid N-VA, betreffende het kraken van een voormalig woonzorgcentrum in Sint-Jans-Molenbeek. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Mutambayi.

M. Mutambayi :

Ik ga onmiddellijk over naar de vragen om geen tijd te verliezen. Ik sla dus gewoon de inleiding over.

We zijn allemaal op de hoogte gesteld van de inbraak en het kraken van een leegstaand rusthuis hier in Molenbeek. Dat is een paar weken geleden gebeurd. Er zijn problemen geweest. Ik heb het langs de media moeten vernemen en binnen dit kader heb ik volgende vragen voor U.

Mevrouw de Burgemeester, kunt U toelichting geven bij de tuidraad van deze zaak en op welke wijze wordt de situatie opgevolgd door het gemeentebestuur, de politie en de gemeentelijke diensten?

Het gaat in dit geval over een voormalig zorgcentrum waarvan de eigenares een instelling voor psychiatrische patiënten wilde maken en aangezien de eigenares geen toegang meer heeft tot het pand welke oplossing ziet U voor deze zaak en op welk termijn?

Is het normaal dat het gemeentebestuur uit haar eigen initiatief toestemming vraagt van de krakers om andermans pand in te breken en te bezetten zonder voorafgaand akkoord van de eigenares?

Zoals we weten is het niet schadeloos verlopen.

Hoe zit het nu met de cohesie over de huur, de verzekering, de schade, de zegzegde reparatiewerken en dergelijke? Zal het gemeentebestuur de door de krakers aangerichte schade vergoeden?

Tenslotte, bent U op de hoogte van een akkoord tussen de betrokken partijen over de schadeloosstelling, de huur van dit pand gedurende de periode van de bezetting, de verzekering van dit gebouw, enz?

Ik dank U voor uw antwoorden.

Mme la Présidente:

C'est le bâtiment situé au 63 avenue Jean Dubrucq. C'est un ancien home, le home Sequoia. D'après mes informations, ce lieu ne fait plus office de home depuis le 31 décembre 2019. Depuis ce moment, la propriétaire essaie d'en faire un lieu d'accueil pour des personnes porteuses de difficultés d'ordre psychiatriques et dans l'intervalle, l'asbl Belgium Kitchen, a occupé les lieux pour en faire un lieu d'accueil d'urgence pour des personnes sans abri. Lorsque j'ai été informée de la situation, j'ai exigé que différentes démarches soient entreprises.

Ik heb aan mijn diensten gevraagd om een rapport op te maken over de staat van het gebouw en haar capaciteit om een groep te huisvesten conform de minimale veiligheidsnormen. Tevens werd aan "Artsen zonder grenzen" gevraagd om de capaciteit van deze plaats te bekijken om een groep daklozen te huisvesten in de specifieke context van Covid 19. Deze twee rapporten zijn positief bij mij teruggekomen.

A ce moment-là, j'ai pris l'initiative de prendre contact avec le Ministre de la santé à Bruxelles pour voir la possibilité que ce lieu soit reconnu dans le dispositif régional comme lieu d'accueil d'urgence temporaire, et j'ai reçu un retour favorable du Ministre.

Sur cette base, nous avons entamé des négociations avec la propriétaire. Je suis très heureuse d'avoir pu aboutir à un accord qui fait l'objet d'une convention. Concrètement, l'ASBL molenbeekoise Belgium Kitchen, qui avait été récompensée par une étoile de Molenbeek au début du mois de mars, assure la coordination de l'occupation et ce dispositif permet d'accueillir 35 personnes pendant la période de crise sanitaire. Une convention a été signée avec la propriétaire jusqu'au 30 juin. Le financement à hauteur de 25.000 € de ce dispositif est assuré suite à mon intervention par la COCOM, dans le cadre du dispositif Covid-19. Cela n'aura aucun impact sur les finances communales.

De daklozen die er momenteel verblijven, ontvangen dagelijks maaltijden via Belgium Kitchen, dat gespecialiseerd is in dit soort van hulp. De financiering van de Gemeentelijke Gemeenschapscommissie maakt het mogelijk de volgende uitgaven te dekken, de bezettingsvergoeding aan de eigenaar, dus 3.000 € per maand, de energiekosten, de verzekeringskosten, de tussenkomst met betrekking tot de onroerende voorheffing, en de gemeente verleent Belgium Kitchen een subsidie van 7.000 € om deze te helpen voor de kosten die ze hier voordraagt.

Et donc, à la date d'aujourd'hui, je peux vous dire que l'occupation se passe bien et mon cabinet assure un suivi quotidien de l'occupation avec Madame Ouberri, pour s'assurer des conditions sanitaires des occupants dans le contexte de Covid-19, et je dois remercier aussi ici la Croix-Rouge qui est d'une aide précieuse dans la gestion de cette occupation.

Je donne la parole à Monsieur Mutambayi.

M. Mutambayi :

Ik ben dus blij dat er een akkoord werd bereikt met de eigenares en bedankt voor uw antwoord. Ik zal alles nakijken.

35. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Majoros, Conseiller communal ECOLO SAMEN, concernant les conséquences graves de la crise sanitaire sur la situation des CPAS, des travailleurs précaires et des personnes sans-papiers, et sur les manières d'y remédier.

Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mijnheer Majoros, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over de ernstige gevolgen van de gezondheids crisis voor de situatie van OCMW's, precaire werknemers en personen zonder papieren, en over manieren om deze te verhelpen.

Mme la Présidente :

On revient à la motion de Monsieur Majoros.

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. Majoros :

Eh bien c'est dans un esprit très constructif qu'une série de partis, y compris le vôtre Madame la bourgmestre, ont pu s'accorder sur un texte, et l'enrichir encore d'un amendement qui va être lu dans un instant par Madame Agic. Je voudrais saluer le courage et l'esprit tout à fait constructif que les différentes personnes ont pu avoir, on aura donc un texte qui pourra être largement soutenu par des partis très différents.

Mme la Présidente :

Je vous remercie pour ce travail entre chefs de groupe.
Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je voudrais rejoindre ce qui vient d'être dit et saluer le fait qu'on a pu dans un esprit constructif et positif, sans polémique, personne n'a le monopole de la générosité, et ici je crois que quels que soient les votes qui vont être exprimés individuellement, il y a une large majorité qui va soutenir cette proposition, et ça c'est important. Molenbeek fait donc un pas supplémentaire vers son statut de commune hospitalière et je pense que c'est quelque chose de positif.

Je voudrais également dire un petit mot sur notre partenaire de majorité que je voudrais remercier, parce que nous avons eu peu de temps pour travailler sur un texte commun. Si on avait eu un peu plus de temps, je pense qu'on aurait abouti à quelque chose de plus abouti, on n'a pas eu le temps et je comprends aussi la volonté de certains de vouloir marquer le coup et de faire passer un geste fort maintenant et de ne pas attendre ou de renvoyer aux calendes grecques. Je voudrais remercier le partenaire qui malgré quelques divergences de points de vue, qui est d'accord dans l'ensemble avec cet esprit de générosité, et qui accepte quand même que ce conseil avance et que ce conseil exprime vraiment ce sentiment et cette volonté d'avoir une commune comme Molenbeek hospitalière. Je le redis à nouveau, la grande particularité de cette commune, c'est que nous considérons tous les habitants comme des Molenbeekoïses, avec ou sans titre de séjour. Ma collègue, si vous voulez bien, fera la lecture de quelques atouts qui viendront bonifier ce texte.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Ikazban pour ces paroles de sérénité et de sagesse.

Je donne la parole à Monsieur Milis.

M. Milis :

Merci Madame la bourgmestre, merci Jamal pour ton intervention, je voulais simplement souligner qu'effectivement pour l'instant, dans l'état actuel des choses, étant donné qu'on n'a pas eu assez de temps pour travailler sur cette motion et que je pense qu'on aurait probablement pu aboutir à un texte général qui aurait pu effectivement nous rassembler, notre parti va s'abstenir et la laisser passer telle quelle.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Madame Agic.

Mme Agic :

Merci Madame la bourgmestre, effectivement cette crise touche l'ensemble de nos concitoyens et particulièrement les personnes qui étaient déjà dans des situations précaires. Je pense qu'il est important de souligner qu'il y a une catégorie de notre population qui est encore plus touchée parce que nous vivons aujourd'hui, ce sont les femmes et donc c'est pour cela que mon groupe propose d'ajouter aux considérants un paragraphe sur la convention d'Istanbul que je vais vous lire maintenant : « considérant les dispositions de la convention d'Istanbul relative à l'élimination des violences faites aux femmes, notamment sur l'article quatre, la mise en œuvre des dispositions de la présente convention par les parties, en particulier les mesures visant à protéger les droits des victimes, doit être assuré sans discrimination aucune, fondée notamment sur le sexe, le genre, la race, la langue, la religion, les opinions politiques ou tout autres opinion, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, l'origine sexuelle, l'identité de genre, l'âge, l'état de santé, handicap, le statut marital, le statut de migrants ou de réfugiés ou toute autre situation ».

Mme la Présidente :

Merci à tous et je propose que nous passions au vote.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

L'amendement déposé par le groupe PS est adopté par 33 votes positifs, 3 abstentions et 1 vote négatif.

Le Conseil approuve le point.

37 votants : 25 votes positifs, 1 vote négatif, 11 abstentions.

Het door de PS-Fractie ingediende amendement werd met 33 stemmen voor, 3 onthoudingen en 1 stem tegen aangenomen.

De Raad keurt het punt goed.

37 stemmers : 25 positieve stemmen, 1 negatieve stem, 11 onthoudingen.

Mme la Présidente :

Je vous remercie pour le travail extrêmement rapide de concertation entre les chefs de groupe sur un sujet pas forcément facile et très important pour notre commune.

43. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Eylenbosch, conseiller communal LIDEM, relative aux décès enregistrés dans la commune avec comme cause une infection au Covid 19. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Eylenbosch, gemeenteraadslid LIDEM, met betrekking tot overlijden in de gemeente als gevolg van Covid 19-infectie. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite. Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgezet in een schriftelijke vraag.

44. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Eylenbosch, conseiller communal LIDEM, relative à une réunion au CCM, suivie d'un repas pendant la période de confinement. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Eylenbosch, gemeenteraadslid LIDEM, met betrekking tot een vergadering in het GCM, gevolgd door een maaltijd tijdens de lockdownperiode. (Aanvullend)

45. Secrétariat communal - Interpellation déposée par M. Mutambayi, conseiller communal N-VA, concernant la violation de l'interdiction de rassemblement par l'échevine de la Jeunesse Gloria Garcia Fernandez. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijneer Mutambayi, gemeenteraadslid N-VA, betreffende de overtreding samenscholingsverbod door schepenen van Jeugd Gloria Garcia Fernandez. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Merci madame la Présidente, effectivement la presse s'est fait l'écho d'une réunion accompagnée d'un repas au Centre communautaire maritime. Il est aussi fait mention d'une enquête ouverte au niveau du Parquet. D'après mes renseignements, vous avez été informée des circonstances de cette réunion par la presse et non par l'organisation de la réunion, en l'occurrence l'échevine de la Jeunesse. L'objet de la réunion n'a que peu d'importance, c'est l'infraction pénale par l'idylle communale, par ailleurs avocate, qui retient mon attention. Pouvez-vous confirmer la tenue de cette information, confirmer le nombre de participants et les sanctions qui sont prévues par rapport à cela, le montant de l'amende, la peine d'emprisonnement etc. ? Quelles sanctions avez-vous prévues au niveau administratif ? Ce qui me dérange également c'est que l'article de presse faite également mention du faite que des personnes qui ont été interpellées dans le cadre des crachats sur les véhicules de police, soient des gilets blancs et que cette réunion a été organisée avec les personnes qui participaient à cette organisation. Je trouve cela bien dommage que cela se soit produit parce que ça jette un petit peu le discrédit sur leur action, néanmoins c'est le cas. Je me pose aussi la question de savoir comment ces personnes ont été filtrées pour pouvoir participer à cette action, c'est un peu comme savoir si les services juridiques compétents ont été interrogés pour une taxe.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Mutambayi.

M. Mutambayi :

Geachte leden van het college, in de loop van de maand mei, de schepen Garcia Fernandez, heeft een vergadering beleid in het Maritieme Centrum. Beelden van deze samenkomst waren zelfs op sociale media te zien.

Wij hebben ook in de kranten moeten lezen dat de politie ter plaatse kwam om de overtreding van de coronamaatregelen in een PV vast te stellen. Het parket is intussen een onderzoek hiernaar gestart.

Zoals u weet moeten wij als lokale mandataris het goede voorbeeld geven. Daarom is het niet onbelangrijk om te melden dat zulke handelingen – indien de berichtgeving zou kloppen – het imago van onze gemeente zeker zal schaden.

Vandaar had ik de volgende vragen :

1. Kunt u toelichting geven bij de toedracht van deze zaak ?
2. Was deze vergadering zo belangrijk en noodzakelijk dat het niet virtueel kon verlopen? Hoeveel mensen waren daar op die avond aanwezig? Was u zelf aanwezig? Werd de nodige afstand in acht genomen? Zo niet, waarom niet?
3. Was u er van bewust dat u met de volksgezondheid speelde door de veiligheidsvoorschriften tegen de verspreiding van het coronavirus niet na te leven?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci madame la Présidente, je ne vous cache pas que ces deux interpellations m'interpellent. Je ne veux pas faire de jeux de mots, sincèrement je suis, je ne vais pas dire outré, mais que ce soit la manière dont les choses se sont déroulées, nous avons des jeunes, il faut quand même rappeler le contexte : ce sont 50 jeunes qui sont bénévoles, qui sont engagés dans le cadre d'un projet pour soutenir aussi bien les gentils tous les jours travaillent sur l'espace public et qui aident les citoyens, donc ces gens se mettent au service de nos concitoyens, ils consacrent du temps, de l'énergie, ils sont présents quel que soit le climat, et oui ils ont une réunion ici même et comme par hasard sa police débarque avec trois combis, j'apprends que ce serait suite à une dénonciation, il y avait une réunion qui était prévue, parce que contrairement à certains qui véhiculent des rumeurs ou certains qui se réjouissent, moi, j'ai contacté les jeunes et je leur ai posé la question pour savoir exactement quelle était l'objet de cette réunion. Contrairement à ce qu'on a été raconté dans la presse, ce sont des jeunes qui ont eu une réunion qui avait débuté à une certaine heure et comme ils risquaient de dépasser leurs de la rupture du jeûne, ils ont emporté avec eux un peu de nourriture pour se nourrir.

Et puis, moi je m'interroge : est-ce qu'on n'a pas la volonté de vouloir descendre ce projet, est-ce qu'on n'a pas envie de faire capoter ce projet de la part de certains membres de la majorité et ça me choque. Alors j'entends les deux interpellant aujourd'hui, monsieur Mutambayi de la NVA, et je peux vous montrer la presse, il y a des élus de la NVA qui eux ont organisé des festivités durant cette période de confinement et je voudrais aussi vous

entendre condamner ses actes. Alors je voudrais vous dire que des projets comme ceux-là, et celui-là en particulier, c'est notre responsabilité de les soutenir. Je l'ai fait publiquement, j'ai salué ce projet et moi, je n'ai pas beaucoup de sympathie avec cette majorité qui n'arrête pas de faire des conneries, vous avez vu le nombre de conneries que vous faites depuis le début de la législature ? Ici vous avez un chouette projet, qui tient la route, qui vise à aider les jeunes des quartiers défavorisés et qui vise à faire sortir de l'ombre ces jeunes qui ont besoin d'être accompagnés et aidés, qu'est-ce qu'on trouve de mieux, c'est de saboter le projet, et ça pour moi, c'est inacceptable !

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Milis.

M. Milis :

Merci madame la Présidente, je suis consterné par la tournure que certains politiques veulent donner à ce non-événement. En effet, il y a eu une réunion de jeunes dans le cadre d'un travail avec des jeunes et il faut souligner que ces jeunes effectivement s'investissent depuis quelques semaines, sous le nom des gilets blancs, pour venir en aide à la population et pour leur expliquer les problèmes du coronavirus, les problèmes de la distanciation sociale et autres. Alors si on regarde ce qui se passe aujourd'hui, on voit près de 50 personnes avec des bouteilles d'eau, avec de la nourriture sur nos bureaux et on pourrait peut-être aussi finalement nous dire que nous nous sommes réunis pour un cocktail dans une salle du CCM. Si on regarde les journaux, on remarque que certaines personnes de la NVA ont fait l'objet d'une réunion entre adultes, des festivités et qu'ils ont défrayé la chronique.

Alors moi je salue le travail de ces jeunes qui ont participé à un projet positif de sensibilisation à la distanciation sociale. On sait bien, c'est un travail compliqué, surtout dans nos quartiers densément peuplés, et qui souffre de difficultés socio-économiques. Ces jeunes se sont retroussés leurs manches, ils ont expliqué à d'autres jeunes et à d'autres personnes l'implication et les dangers du Covid. Ils ont participé aussi à des actions de solidarité avec les associations, les commerçants, afin de distribuer des colis alimentaires aux plus démunis. Plutôt que d'encourager la démarche, certains préfèrent pointer du doigt ces jeunes, parce qu'ils ont participé à une réunion. Cette stigmatisation est très mal ressentie par ces jeunes et je regrette ces attaques. Par ailleurs, je voudrais qu'on différencie bien un article de presse qui parle d'une éventuelle réunion de travail, et de certains jeunes qui ont défrayé la chronique en crachant sur des véhicules et qui ne sont en rien des gilets blancs, et qui font peut-être porter le chapeau à des gilets blancs.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je ne comptais pas intervenir, mais j'avoue que je suis un peu choqué par la tournure de la façon dont ce débat est mené. Je rappelle que les conseillers communaux peuvent interpellier le collège sur la politique qui est menée et de temps en temps sur l'un nous l'autre comportement. Ici, on a des questions à poser à une échevine, on interpelle et on pose des questions, et puis elle répond et c'est terminé. On est d'accord ou pas avec la réponse, chacun jugera. Mais de là à faire le procès d'un projet, qu'on peut d'ailleurs aimer pas, qu'on peut soutenir pas, mais profiter de l'occasion pour faire le procès d'un projet, et derrière un projet d'une jeunesse, d'un quartier et de la population de Molenbeek, je trouve que c'est quelque chose qui est inacceptable. Donc ici, on dévie complètement de l'objectif même de cette interpellation, et je trouve que ce ne sont pas des façons de faire. Je trouve que c'est

inadmissible. Un conseil communal a le droit d'interpeller, c'est son travail, c'est son devoir, mais encore une fois, et je trouve ça scandaleux et même lâche donc profiter pour accabler des jeunes, pointer du doigt des comportements. Encore une fois, il y a une différence entre le rôle du contrôle d'un conseiller communal, la mission de contrôle du conseiller communal et un tribunal. On n'est pas dans un tribunal ici, on peut ici analyser, examiner, contrôler ce que fait le collège, mais on n'est pas là pour juger, on n'est pas là pour poser des jugements et surtout pas à l'égard de personnes qui sont absentes ici, c'est-à-dire les jeunes, c'est vraiment de la lâcheté.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame Garcia.

Mme l'échevine Garcia Fernandez :

Merci madame la Présidente, à ce jour je n'ai connaissance que de la descente de police qui a eu lieu le 14 mai et je tiens à préciser que durant cette descente de police, les policiers n'ont pas pris l'identité des jeunes qui étaient présents et il n'y a pas eu de rédaction de procès-verbal. Ayant pris connaissance de la rumeur dans la presse, j'ai mandaté un conseil afin qu'il se renseigne et qu'il tire cette affaire au clair. Compte tenu de tout cela, et à supposer qu'une verbalisation ait bien eue lieu, et à supposer qu'une information judiciaire soit ouverte, je ne m'exprimerai pas plus avant sur la matérialité des faits. Vous comprendrez que je dois m'en tenir à mon devoir de réserve. J'ai dit.

Mme la Présidente :

Merci Madame Garcia.

Je donne la parole à Monsieur Eyllenbosch.

M. Eyllenbosch :

Merci madame la Présidente, le détournement qui a été fait de l'interpellation et de la façon dont moi je l'ai fait, je trouve ça un petit peu scandale ! Je le dis directement à Monsieur El Khannouss, c'est comme ça et pas autrement. Je remercie Monsieur Ikazban d'avoir remis un petit peu les choses à leur place.

M. El Khannouss :

Mais il parlait de vous...

M. Eyllenbosch :

Oui je sais qu'il parlait de moi, mais pas que de moi, puisqu'il parlait aussi de Monsieur Mutambayi.

Je peux comprendre les explications de Madame Garcia, mais néanmoins il y a quand même des faits et des photos qui existent sur Facebook ou on la voit dresser une table avec de belles nappes bleues. Les photos sont là, elles sont prises ici au centre communautaire maritime, on voit les photos, elles sont publiées sur les sites de presse. C'est la presse qui fait état d'une enquête. Je ne fais pas du Zemmour, j'ai simplement soulevé les faits qui sont relatés dans la presse. Maintenant, j'ai entendu ce que Madame Garcia a répondu et j'en prends note, c'est tout, je n'ai rien d'autre à faire. J'ai posé des questions et

si les faits sont avérés, j'ai un problème quand même, parce que nous avons un membre du collège qui a prêté serment de respecter et d'obéir aux lois et à la constitution belge et que donc à partir du moment où ce serait avéré et qu'il y aurait effectivement une enquête qui prouverait qu'il y a eu un problème était alors elle pourrait en tirer les conséquences. Voilà c'est tout.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Mutambayi.

M. Mutambayi :

Je me vois obligé d'intervenir parce que j'ai été moi-même scandalisé aussi, outré par les réactions que j'ai entendues. Je pense que la question est posée à une personne précise et je ne savais pas que Monsieur El Khannouss faisait partie du collège ou de la majorité. Je crois qu'il ne serait pas inutile d'inviter tout un chacun de rester dans son rôle. En tant que conseiller communal, c'est notre droit le plus strict, voire même notre obligation quand nous apprenons des choses, et en particulier dans les médias, de revenir ici interroger et interpellier les personnes qui sont impliquées. Qu'est-ce qu'il y a d'anormal dans une telle démarche. Qu'est-ce qu'il y a d'anormal dans les trois questions qui ont été adressées à l'Echevine ? Est-ce déplacé, inapproprié de lui demander qu'est-ce qui s'est exactement déroulé ? Est-ce déplacé et inapproprié de demander à l'Echevine si la police est venue, si la police a dressé un PV ? Pourquoi est-ce que cette réunion ne pouvait pas obtenir autrement que physiquement ? Qu'y a-t-il de déplacé dans une telle démarche ? C'est plutôt vos réactions qui me semblent ridicules, je suis désolé, c'est même manquer de respect aux institutions. La police est intervenue, j'ai lu que le parquet est saisi du dossier. Le parquet et la police sont en train de s'amuser peut-être ou alors est-ce nous qui sommes fous ? Ou alors la presse inventait quelque chose ? Que chacun reste de graves dans son rôle de membres de l'opposition ou de la majorité et respectons les institutions : la police qui fait son travail, la justice qui serait peut-être sur le dossier, et les médias qui ont rapporté une information. Nous sommes ici dans une démarche de vérification de l'information à la source. Qu'est-ce qu'il y a de plus logique que cela ? J'ai dit, et je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci à tous.

46. Secrétariat communal - Interpellation déposée par M. Mutambayi, conseiller communal N-VA, concernant les masques gratuits pour chaque habitant de Molenbeek. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Mutambayi, gemeenteraadslid N-VA, betreffende de gratis mondkmasker voor elke inwoner van Molenbeek. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

On passe maintenant à quatre interpellations sur le même sujet. C'est moi qui vais répondre. Il s'agit de la question des masques et de la distribution des masques aux habitants. On aura d'abord Monsieur Mutambayi, ensuite Mevrouw Vandembemt, Monsieur El Khannouss et puis Madame Maouane.

Je donne la parole à Monsieur Mutambayi.

M. Mutambayi :

Moi, je la transforme en question écrite pour gagner du temps.

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite. Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgezet in een schriftelijke vraag.

47. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Vandenbempt, conseillère communale PTB-PVDA, relative aux masques distribués par la Commune. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Vandenbempt, Gemeenteraadslid PTB-PVDA, met betrekking tot de maskers die door de gemeente worden uitgedeeld. (Aanvullend)

48. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ahmed El Khannouss, Conseiller communal CDH-CD&V, relative aux masques distribués par la Commune. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Ahmed El Khannouss, Gemeenteraadslid CDH-CD&V, met betrekking tot de maskers die door de gemeente worden uitgedeeld. (Aanvullend)

49. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Rajae Maouane, Conseillère communale ECOLO SAMEN, relative aux masques distribués par la Commune. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Rajae Maouane, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, met betrekking tot de maskers die door de Gemeente worden uitgedeeld. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Mevrouw Vandenbempt.

Mevr. Vandenbempt :

Mevrouw de voorzitter en collega's, De ouderlingen in de gemeente kregen een masker thuis. De bijgegeven filters waren niet aangepast aan het masker. Het masker was niet gemaakt opdat de filter erin geschoven kon worden. Er was geen handleiding over hoe de filter in het masker wordt gepast. Hierbij een paar vagen i.v.m. de mondmaskers aangeboden door de gemeente. Hoeveel mensen hebben het mondmaskers besteld om het af te halen? Waarom werden de mondmaskers niet verstuurd naar de bewoners? Waarom werd er geen handleiding mee verzonden naar de mensen die het thuis kregen ? Hebben de mensen zonder papieren een masker gekregen in Molenbeek ?

Mevr. de Voorzister :

Heel erg bedankt.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci madame la Présidente, il est vrai que cette histoire de masques a fait couler beaucoup d'encre. J'ai pu faire quelques sorties sur les réseaux sociaux pour dénoncer la qualité de certains masques qui avaient été distribués à la population. J'ai salué aussi, je tiens à le rappeler, le travail qui a été fait par les bénévoles, d'ailleurs ce n'est nullement que je visais, c'est vrai que certains ressemblaient à des Pampers, je l'ai dit avec beaucoup d'ironie, mais c'est vrai, c'est la vérité. Alors Madame la bourgmestre, quand vous dites qu'il

faut les laver plusieurs fois pour qu'il soit à la bonne dimension, je peux vous dire que moi je suis au sixième lavage et qui n'a pas encore rétréci !

Mme la Présidente :

Vous n'avez vraiment pas de chance, sur 8.500 masques distribués, vous êtes tombé sur celui qui n'a pas rétréci.

M. El Khannouss :

Je ne suis pas le seul et j'ai eu mon attention attirée par de nombreux citoyens et de nombreux travailleurs de la commune. Néanmoins, Madame la bourgmestre, vous semblez en rire, mais il vaut mieux effectivement en rire, parce que la situation est tellement dramatique que les 8.500 masques qui ont été cousus, évidemment je salue le travail et vous avez salué le préfet de l'athénée royal Serge Creuz qui a mis à votre disposition du matériel, Monsieur Hassan Ouassari, et qui a permis de produire assez rapidement, et nous sommes une des premières communes avoir produit des masques, mais moi ici, ce que je vise le plus, ce sont les 65.000 masques qui ont été achetés pour plus de 195.000 € et de nouveau, mon attention a été attirée par des spécialistes, des gens comme vous qui sont médecins ou infirmiers qui critiquez fortement la qualité de ces masques. Hormis le fait qu'ils ont été distribués bien tardivement, dans des conditions rocambolesques, dans des enveloppes comme nous en recevons aujourd'hui, accompagnés d'un filtre qu'on ne savait pas insérer, avec aucune ouverture prévue pour mettre le filtre et donc, comprenez Madame la présidente, que cette situation ubuesque méritait d'être dénoncée. D'ailleurs, je lui dis dans mon interpellation, je vous ai interpellé il y a quelque temps déjà pour vous demander s'il ne serait pas judicieux de lancer rapidement l'opération pour faire l'acquisition de masques. Moi, je constate aujourd'hui que 65.000 masques ont été acquis et distribués à la population, ce sont des masques d'une piètre qualité, qui ont été payés très chèrement, j'ai comparé avec d'autres communes qui ont distribué des masques de qualité et nous sommes aisément à plus de 35 % de surcoût. D'ailleurs vous le savez probablement, je suis en train de faire des vérifications d'usage pour savoir si le montant que nous avons payé est un montant qui est raisonnable. Moi je pense que c'est le contraire, des masques de très mauvaise qualité, d'ailleurs je vous invite chers conseillers communaux, de faire le tour de la commune, mais ne mélangeons pas tout il y a aussi 6.000 masques qui sont venus de la ville de Bruxelles et qui sont de bonne qualité.

Alors Madame la présidente, je sais que c'est un sujet qui vous dérange, je le sais très bien, je sais que vous avez l'habitude d'essayer d'esquiver, mais ici malheureusement les faits sont là. La population est mécontente et moi, je suis ici pour relayer le mécontentement de la population et je le fais, que ça plaise ou pas. Alors les questions madame la Présidente, je voudrais savoir combien de masques ont été achetés par la commune, combien de masques ont été confectionnés par l'athénée royal Serge Creuz, combien de masques ont été reçus d'autres communes, et alors si on a reçu des masques de la ville de Bruxelles, est-ce un cadeau ou avons-nous dû les payer ? Pourriez-vous aussi me donner le nombre de masques total distribués à toute la population, avec une ventilation pour les plus de 65 ans, pour ceux distribués dans les écoles, et alors éventuellement si d'autres catégories de la population ont été concernés par cette distribution ? Madame la présidente, pourriez-vous nous donner le montant des différents marchés pour l'achat des masques ou l'achat des tissus ? Pourriez-vous me donner le nombre de bénévoles qui ont participé à la confection, parce que vous savez tous chers collègues, que vous pour les bénévoles, il y a des traitements qui est attribué. Je souhaiterais savoir combien de bénévoles ont été rétribués dans le cadre de la mise à disposition de compétences pour confectionner ces masques.

Mme la Présidente :

Votre temps est largement écoulé et en plus ici vous aidant des questions qui s'apparentent à des questions écrites. Je vous remercie beaucoup pour vos questions.

Je donne la parole à Madame Maouane.

Mme Maouane :

Merci madame la Présidente, je voudrais commencer cette intervention d'abord par remercier effectivement tous est toutes les bénévoles qui ont participé à l'élaboration des masques, puisque vous le savez sans doute, la question du genre est extrêmement importante dans la fabrication des masques. Ce sont souvent des femmes qui sont en première ligne. Je n'efface pas le travail des hommes, je voulais aussi souligner le travail des femmes si vous le voulez bien.

Par ailleurs, sur la saga des masques, on le sait, c'est une vraie saga et une comédie sans fin, avec une défaillance claire du gouvernement fédéral, mais la question des masques et de la distanciation physique, elle est importante pour éviter que la pandémie se propage. On s'interroge à ce que on a été effectivement chacun et chacune interpellés par différents citoyens et citoyennes et on a observé avec regret que quand on complète le formulaire en ligne pour obtenir des masques, on n'obtient pas forcément de réponse. C'est un problème qui devrait être réglé le plus rapidement possible parce que on se demande combien de personnes répondent aux critères d'accès et ont effectivement reçu un masque. Je me demande aussi si les personnes qui n'utilisent pas les réseaux sociaux ont bien reçu l'information concernant l'accès aux masques, est-ce que tout est mi-temps en œuvre pour que chaque habitant et habitantes et accès à cette information et quels moyens sont déployés dans la poursuite de cet objectif ? Merci pour la bonne communication.

Mme la Présidente :

Merci à tous pour vos questions.

Je vois que deux personnes se sont jointes, Monsieur Ikazban et Monsieur Boufraquech. Est-ce que d'autres personnes souhaitent intervenir dans ce débat ? Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Madame la bourgmestre, je voudrais essayer de ramener l'église au milieu du village dans ce débat. J'admire la courbe rentrante de notre collègue El Khannouss qui, après avoir critiqué vertement les masques, j'ai vu sa belle vidéo et dans sa vidéo, c'est un masque comme celui-ci qu'il a essayé. C'est celui que vous nous avez remis aujourd'hui. Il se fait que j'ai assisté à sa fabrication. Ça s'est fait ici, avec Maria que je remercie, qui dans son passé professionnel a été couturière, c'est elle qui a fait les patrons et alors ça masque était repassé ensuite par une infirmière. Cette infirmière m'a expliqué pourquoi c'était efficace et pourquoi on croisait les tissus et ainsi de suite. Moi, j'ai une admiration profonde pour ces gens qui ont passé des heures et des heures et des week-ends à fabriquer ces masques. Alors aujourd'hui, c'est facile d'essayer de s'excuser et d'essayer de faire une courbe rentrante en disant que ça n'est pas ceux-là qu'il a critiqué. Non, c'est bien ceux-là que vous avez critiqué, c'est ceux qui ont été fabriqués par l'équipe de Maria. Je voudrais remercier Maria, je voudrais remercier Hassan Ouassari, tous les bénévoles hommes et femmes qui ont contribué à fabriquer des masques, des visières et ainsi de suite. C'est quelque chose de formidable. Je voudrais vous rappeler une chose, on a commencé à être en confinement le 18 mars, nous sommes le 27 mai, qui début mars se doutait que notre

commune, que les communes allaient devoir s'équiper en masques, qui le savait ici ? Si quelqu'un le savait qu'il lève la main et qu'il dise. Par contre, on reproche au fédéral pas mal de couacs et je ne vais pas insister parce que ce n'est pas le lieu pour le faire, un manque de stock stratégique, des masques qui ont été achetés et puis détruits etc. Mais personne ne se doutait que tout cela allait reposer sur les communes. Eh bien heureusement que nous avons des communes, des communes comme la nôtre et toutes les communes ici à Bruxelles en tout cas qui ont tenté d'assumer des responsabilités qui au départ n'étaient pas les leurs. C'est une prouesse extraordinaire ! Je rappelle que début mars, on ne savait pas qu'on allait se retrouver là-dedans. Et aujourd'hui nous sommes le 27 mai. Il faut quand même être un peu raisonnable quand on fait des reproches à une administration, à une commune et à des gens, derrière tout cela, il y a des gens qui ont travaillé, il y a une production locale qui a été mise en place et je voudrais vraiment rendre hommage à ces gens-là. Peut-être que pour certains il fallait mettre des flèches, Madame la bourgmestre, ça c'est un grief que je vais vous faire, notamment pour le masque que vous avez offert à mon collègue comme ça, il aurait su dans quel sens il devait le porter.

Et alors je voudrais terminer par un coup de chapeau pour toutes les personnes et je ne vais pas les citer car j'en oublierai, toutes les personnes qui se sont mobilisées pour la distribution, ça a dû être une intendance terrible, une organisation inimaginable, c'est quelque chose d'extraordinaire. Arriver à organiser en si peu de temps une distribution, peut-être pas parfaite, mais dans l'ensemble, cette commune a voulu protéger sa population. Cette commune a voulu quelque chose et ça s'est réalisé en grande partie grâce à des bénévoles. Ce n'était pas au départ de la responsabilité d'une commune que de le faire, nous l'avons fait, nous l'avons assumé et je trouve qu'au-delà des polémiques, c'est très facile car un verre on peut toujours le regarder à moitié vide ou à moitié plein. Ici le faire dans notre commune il est quasiment rempli. Alors au lieu de me focaliser sur les quelques millimètres qui restent pour le faire déborder, j'ai envie de me focaliser sur ce verre qui est quasiment rempli, le verre qui déborde d'énergie, de bonne volonté, de bénévolat et de gens qui n'ont pas compté leurs heures. Moi je n'habite pas loin d'ici et j'ai vu tout cela, j'ai vu des hommes et des femmes travailler les week-ends, le soir, tout le temps, ils ont fait des heures et des heures et des heures et rien que ça, ça mérite le respect.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Ikazban.

Je ne parle à Monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Merci madame la Présidente, je dois vous avouer que je ne comprends absolument pas cette fausse polémique concernant la gestion des masques. Je me suis prêté à l'exercice comme tout bon citoyen, j'ai rempli le formulaire de demande de mon masque et j'ai reçu directement un e-mail en retour m'indiquant clairement le jour et la tranche horaire ainsi que le lieu où retirer mon masque, à quelques pas de chez moi. J'ai constaté qu'il n'y avait aucune file d'attente. J'ai été reçu avec le sourire par un agent qui travaille habituellement à l'ASBL MOVE. Il y a peut-être pu y avoir des dysfonctionnements administratifs comme il en existe partout, mais de là à en faire une généralité, c'est insupportable. Je tiens par ailleurs à remercier tous nos concitoyens qui ont fait un travail exceptionnel, notre personnel communal, les gilets blancs, cette jeunesse incroyable dont je fais partie et je suis fier de cette jeunesse molenbeekoise qui continuera à être proche des gens et à servir la population. De plus nous avons été pionnier en matière de confection des masques. Dès le début de la crise, Molenbeek a mis en place dans cette même salle un site de confection de ces masques et sincèrement, je ne comprends absolument pas cette polémique. Cette même gestion des masques a été saluée par la presse régionale et

nationale. On a parlé de ce site de fabrication, de cette école. Enfin je tiens à exprimer toute ma reconnaissance et ma gratitude envers ces femmes et ces hommes de l'ombre de notre commune qui ont continué à servir la collectivité, il mérite non seulement le respect et notre reconnaissance. Alors cessons simplement de les pointer du doigt, je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Milis.

M. Milis :

Merci madame la Présidente, effectivement la question des masques était une vraie saga pour la Belgique et on a tendance souvent à se retourner vers la saga des masques au niveau du fédéral, mais passer des marchés publics au jour d'aujourd'hui, ce n'est pas chose facile et encore moins quand nous sommes dans des conditions extrêmes comme celle que nous avons connues. Il était difficile de passer ce genre de marché aisément. Sans doute qu'en temps normal on aurait pu aborder ce marché d'une autre manière, avec plus de temps pour rédiger les cahiers spéciaux des charges. Mais je voudrais surtout souligner le travail des employés communaux, tous les gens qui ont participé à cet élan de solidarité, à la distribution des masques. Parce que beaucoup de membres du personnel se sont proposés pour venir distribuer bénévolement des masques à tous les gens qui sont demandeurs. Je veux aussi surtout remercier les féliciter le travail des associations et des bénévoles, des personnes âgées qui se sont mobilisées, tous milieux confondus, pour fabriquer des masques et pour venir en aide à nos Molenbeekoïses et parfois au-delà de notre commune parce que dans cette crise, il n'y a pas de frontières. Encore une fois, merci à toutes ces bonnes volontés et encourageons les.

Mme la Présidente :

Merci à tous, plusieurs d'entre vous ont parlé de cette histoire des masques sous forme d'une saga, c'est vrai que c'est une saga. Il n'y a pas eu une semaine depuis le début de la crise où on n'ait pas parlé d'annulation de marché, de retour de convois à l'étranger, de non-respect des normes etc. La Belgique s'est retrouvée dans une situation qu'elle n'avait pas connue depuis la seconde guerre mondiale, c'est-à-dire une situation de crise sanitaire, mais surtout de gestion de pénurie. On n'avait pas l'habitude de crise sanitaire mais ici, on a dû faire face à une gestion de la pénurie. Pour différentes raisons, certaines ont été rappelées par Monsieur Ikazban, d'autres sont d'ordre macro-économique et mondial, il n'y avait pas de masques en suffisance sur le territoire belge et il n'y avait pas de grande capacité à amener des masques de l'étranger en Belgique.

Alors est-ce que cette situation a été évidente dès le début, je n'en suis pas sûre, c'est difficile de retourner en arrière, certains ont parlé de ces difficultés assez rapidement, d'autres moins, quelque part le fédéral soutenu par des experts au départ et ils n'ont pas pensé que le masque était si important que cela, ce qui était une erreur en réalité je pense, avec le recul, et donc ils n'ont pas enclenché immédiatement ce qu'il fallait. C'est vrai qu'en tant que commune, commune de 100.000 habitants, avec des finances pas faciles, dans ce contexte, moi j'ai cru la première ministre de manière tout à fait claire et je peux faire ce mea culpa-là, j'ai cru la première ministre belge quand elle a dit qu'elle allait apporter des masques pour les habitants pour le 4 mai, première date du déconfinement. Je l'ai crue. Relativement rapidement, il s'est avéré que ce qui s'apparentait à une forme de promesses n'était pas tenable pour le fédéral. Et alors là, se sont mis en marche d'autres mécanismes et nous avons décidé de commander des masques. Quand nous avons décidé de commander des masques, nous nous sommes retrouvés dans la gestion de la pénurie. Il n'y avait pas de masques. Et là effectivement, nous nous sommes débrouillés, avec les opérateurs que nous avons pu contacter et avec les délais qu'on voulait les plus courts

possible, avec des gens qui étaient incapables de nous montrer des échantillons et donc avec des achats sur base de normes. Nous aboutissons donc finalement à une livraison en plusieurs lots et ces lots sont tous agrées, avec les normes exigées par rapport à la protection en communauté. Ce n'est pas un masque FFP2, ni FFP1, ni FFP3. Autrement dit, tous les masques sont agrées, y compris ceux qui ont été lourdement critiqués. Nous avons distribué trois modèles de masques. Parmi ces trois modèles, deux modèles comprennent une fente pour insérer un filtre et un troisième modèle sans filtre. C'est ce que nous avons pu obtenir dans des délais raisonnables. Il ne s'agit pas de 65.000 masques sans filtre, il s'agit d'une série de masques avec possibilité d'insérer un filtre et d'autres sans cette possibilité d'insérer un filtre.

Nous avons mis sur pied un plan de gestion de pénurie, parce que nous savions que nous étions face à une gestion de pénurie. Nous avons donc dû définir à quel public nous allions en priorité donner les premiers masques qui allaient arriver. Effectivement, nous avons choisi et nous assumons en tant que collège ce choix, nous avons choisi d'abord de prioriser les personnes qui étaient plus âgées, plus de 65 ans. Pour ceux-là, nous avons décidé de faire l'effort parce que nous savions très bien la grande crainte dans laquelle ils vivaient, de faire l'effort d'amener le masque à domicile, sous forme individuelle dans un blister. Ces gens ont été livrés dans un effort incroyable en un seul jour. Il s'agit de 12.000 masques qui sont arrivés chez nos seniors. Je ne remercierai jamais assez les fonctionnaires et les bénévoles qui ont permis cet exploit. Je ne sais pas si vous vous rendez compte, 12.000 masques ont été adressés personnellement dans des enveloppes étiquetées au nom des personnes, aux seniors de notre commune. C'est un effort extraordinaire et je ne suis pas sûre que beaucoup de communes aient réussi à faire un aussi gros effort.

Ensuite nous avons délivré un peu plus de 12.000 masques aux personnes qui sont dans des situations précaires et qui dépendent de notre CPAS. Pourquoi avons-nous fonctionné de cette façon-là, à partir du moment où nous étions en gestion de pénurie, on a considéré qu'il fallait que ceux qui n'avaient pas les moyens de chercher ni le tissu, ni la machine à coudre, ni les ressources pour aller dans un Brico etc., les plus démunis d'entre nous, allaient être des publics prioritaires. On les a donc servis.

Et puis un troisième public prioritaire a été choisi, ce sont les premiers élèves qui allaient retourner dans les écoles. Nous avons fabriqué pour ceux-là les masques à taille, pour les sixièmes primaires qui rentraient en classe. Nous l'avons fait nous-mêmes, parce que nous étions incapables de les trouver sur le marché, dans les délais. Nous n'étions pas sûrs que la Fédération Wallonie-Bruxelles allait réussir ce que le Fédéral ne réussissait pas. Je peux féliciter la Fédération Wallonie-Bruxelles qui a réussi ce que le Fédéral n'a pas réussi, ce que la Région n'avait pas encore à l'époque réussie non plus. La Fédération Wallonie-Bruxelles est arrivée à temps, la veille de la rentrée scolaire. Mais nous étions là avant eux, nous étions déjà là le vendredi et nous avons pu équiper toutes les écoles de Molenbeek pour la rentrée des sixièmes primaires : néerlandophones, francophones, libres et communales. Tout le monde a reçu les masques dont ils avaient besoin. Je crois que là aussi on ne se rend pas compte du tour de force qui a été réalisé par notre commune, il s'agit de 4.600 masques pour les élèves de cet âge-là. Les masques ont été confectionnés dans nos ateliers avec le logo de la commune. Alors si vous ne trouvez pas que c'est de la performance, moi je pense que c'est une performance. Je remercie encore Madame Cutaia et le Fablab, ainsi que tous ceux qui ont participé à ce projet extraordinaire.

Vous l'avez bien compris, nous avons été la première commune à lancer un atelier artisanal de création de masques, parce que je voyais très très bien que l'inquiétude grandissait dans notre personnel et que pour que notre personnel puisse continuer de remplir ses missions en première ligne, il fallait des masques. Nous les avons conçus, parce que gestion de pénurie oblige, on attendait que le Fédéral nous donne des masques, on n'attendait pas que les communes donnent à tous les habitants des masques, ce n'était pas

la logique qui courait à ce moment-là. Mais nous avons fait l'effort de les concevoir et de les amener à tous nos publics de première ligne. Nos gardiens de la paix ont été équipés dans la première semaine, nos aides familiales également, le personnel du service de la Démographie qui restait au poste et je les en remercie, le personnel d'entretien qui était aussi très vite équipé et donc nous avons fait énormément. Dans la suite, on a équipé tout le personnel avec un premier masque et puis nous avons fait un deuxième tour avec un deuxième masque, pour tous ceux qui étaient soit en première ligne ou qui avaient des très longues journées qui étaient dans des bureaux qui nécessitaient d'avoir deux masques pour passer leur journée ensemble. Je suis donc extrêmement fière de ce que notre commune a réalisé de ce côté-là.

Je remercie encore Monsieur Ouassari, c'est important, pour la mise à disposition de la section habillement de l'athénée royal Serge Creuz et le travail qui été facilité, puisque nous avons trois ateliers qui ont tourné là-bas, c'était quasiment de l'industriel, nous avons eu des journées à 700 masques par jour. Un des trois ateliers était toujours animé par un professeur de l'athénée, les deux autres étaient animés par des fonctionnaires communaux. Merci pour ce partenariat extraordinaire.

À ce jour nous avons distribué des masques pour les catégories suivantes : les seniors (11.500 masques), les personnes fragiles via le CPAS (13.500 masques), les écoles, (4.380 masques), les membres de notre personnel (2.000 masques), via les points de collecte sur base d'un rendez-vous (10.000 masques). Nous avons donc distribué 42.000 masques et on entre maintenant dans la dernière phase de distribution, c'est-à-dire celle pour laquelle vous avez reçu l'avis aux habitants qui sera distribué en début de semaine prochaine et qui invite les habitants à se présenter pour retirer non seulement les masques régionaux qui sont arrivés. On n'a pas encore reçu tous les masques régionaux parce qu'il faut vous rendre compte, parce que si je dois commenter l'histoire des filtres, effectivement nous avons mis des filtres dans une enveloppe avec un masque qui ne nécessitait pas de filtre. Pourquoi avons-nous fait ça, parce que le Fédéral nous a fourni des filtres au compte-gouttes et qu'on a aussi dû élaborer une stratégie de gestion des filtres. L'idée du Fédéral derrière les filtres, c'est pourquoi je suis étonnée que certains qui sont quand même férues de politiques, et qui lisent les médias tous les jours, n'aient pas compris cela. Les filtres du Fédéral ont été envoyés au compte goutte dans les communes pour que chaque citoyen qui avait les moyens de se fabriquer un masque, mais n'avait pas de filtre, soit rassuré parce qu'ils mettaient un filtre dans quelque chose qu'il avait conçu lui-même et qui n'était pas rassurant. Autrement dit, pour faire face au fait que les habitants avaient des masques qu'ils avaient conçus eux-mêmes et qui forcément n'étaient pas agréés, le Fédéral leur donnait un filtre. C'est dans ce contexte-là que nous avons délivré les filtres. Les filtres venaient en plus d'un masque agréé. Peut-être que les premières enveloppes étaient mal conçues et qu'on aurait dû être plus clair. Il se fait que sur le filtre du Fédéral, c'était bien expliqué que le filtre était destiné à être utilisé dans un masque préexistant, et que de l'autre côté, on avait mis le mode d'emploi de notre masque. C'est vrai que pour certains ce n'était peut-être pas suffisant clair, qu'ils n'avaient pas lu ou vu l'intervention du Fédéral sur les filtres. Pour moi, c'était relativement clair et je peux comprendre, on a corrigé le tir et on a beaucoup mieux expliqué par la suite avec les délivrances que nous avons faites. Ensuite, nous avons eu le travail facilité puisque nous avons reçu des masques dans lesquels on pouvait insérer un filtre. À partir de ce moment, il n'y avait plus de confusion possible. Mais donc il faut bien se rendre compte que nous avons dû travailler avec des arrivées au compte-gouttes de filtres du Fédéral, nos arrivées au compte-gouttes de la gestion de pénurie des masques, notre production qui finalement était le facteur le plus stable et le plus simple à appréhender parce que ça ne dépendait que de nous et que ça a très bien marché et que c'était de très bonne qualité, puisque les masques que vous avez reçus aujourd'hui, moi j'ai essayé une quarantaine de masques différents que je peux vous dire je porte celui que nous avons fabriqué à la commune et c'est mon deuxième parce qu'il ne s'use pas très vite, ils sont excellents et même sans filtre ils sont tout à fait valables. C'est vrai que malheureusement

certains peuvent préférer un masque à un autre et si on a une tête plus large, on va préférer un masque plus grand. Si on a une tête plus étroite, on va préférer un masque plus petit. Certains vont préférer le contact du papier, je le regrette, parce que sincèrement je pense ce n'est pas le plus hygiénique et que c'est certainement le moins écologique. Mais bon, chacun choisit son masque. On a donc dû gérer les arrivées au compte-gouttes du Fédéral pour les filtres, les arrivées au compte-gouttes de la Région pour les masques à poches, des arrivées au compte-gouttes de nos fournisseurs malgré le fait qu'on avait des délais précis et qui ont peut-être justifié des prix que certains décrivent comme trop élevés, mais ce n'est pas l'impression que j'ai en ayant comparé le marché et en ayant des informations des autres communes. Je ne pense pas que nous ayons eu des prix particulièrement élevés. L'avenir nous le dira, puisqu'aujourd'hui, tous ces chiffres ne sont pas connus de tous. Mais donc je le répète, je pense que nous avons excessivement bien travaillé sur cette question, que nous avons pu fournir les plus fragiles de notre population dans une mission qui a priori n'était pas la nôtre, en étant les serviteurs et les adjoints du Fédéral et du Régional, dans une opération logistique extrêmement lourde et du coup, on a déjà remercié Maria Cutaya et son équipe, je voudrais aussi remercier Iram Parvaiz qui est la responsable du plan d'urgence communale, qui a pris la gestion de la distribution des masques avec tous ces impératifs, avec tous ces compte-gouttes dont je vous ai parlé, avec cette situation aberrante et ces difficultés informatiques et cinq résultats extraordinaires, avec 42.000 masques déjà diffusés dans notre population, 75.000 encore à diffuser par la suite, plus les autres qui vont arriver de la Région et du Fédéral pour compléter le lot. Iram qui a fait preuve d'un dévouement extraordinaire et qui est été secondé par Fabienne Kahan qui été rapatriée du service de l'instruction publique et qu'il a brillamment secondé, parce qu'il fallait de personnes, parce qu'il fallait se démultiplier dans le call Center, à la gestion des mails, sur place dans les points de collecte, à l'économat, au téléphone avec les fournisseurs, au téléphone avec la haute fonctionnaire etc. Cette équipe a été formidable et on ne peut qu'être fiers de la manière dont la Commune a travaillé sur ce dossier extraordinairement difficile, et qui ne nous incombait pas, ça c'est très clair. On l'a mené à bien et je suis reconnaissante pour tous ceux qui ont travaillé à la réussite de ce projet et de ces projets puisqu'il s'agissait de projets qui se démultipliaient au jour le jour, tellement nous avions des contraintes et des modifications chaque jour et toujours pour le mieux pour nos citoyens.

Je donne la parole à Madame Vandembemt.

Mevr. Vandembemt :

Ja, natuurlijk, ben ik blij met alles wat de Gemeente heeft gedaan, met de verdeling van de mondmaskers, in verschillende fases, in hoogdringendheid, en met te veel moeilijkheden, echt waar. Als ik mijn interpellatie heb gemaakt, dan was dat zeker ook nog uit bezorgdheid voor die oude mensen die eigenlijk met die maskers geen weg konden, wij stonden soms met drie op te kijken, ik ben huisbezoeken gaan doen als verpleegster, en toevallig kwam ik in contact met deze mensen, en zag ik hoe dat functioneerden die maskers en we hebben oplossingen moeten zoeken om die mensen een goed masker te geven. En dus, uit die bezorgdheid, heb ik willen tussenkomen.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Je vous remercie pour vos réponses qui ne sont pas tout à fait complètes et là où vous ne m'avez pas répondu, je vous demande de me répondre par écrit.

Néanmoins, je voudrais quand même réagir à ce que j'ai pu entendre, j'ai l'impression de ne pas m'exprimer en français. J'ai l'impression d'avoir gesticulé et que certaines personnes n'ont pas compris. À aucun moment je n'ai critiqué le travail qui a été fait par les bénévoles. J'ai critiqué le format de certains masques et je pense que c'est mon droit le plus absolu. Je me suis fait le relais des habitants de Molenbeek qui se plaignaient. Par contre là où je suis très critique est d'ailleurs vos explications très confuses par rapport aux masques qui étaient accompagnés de ce fameux filtre, à vous entendre, on demanderait presque aux habitants qui ont reçu ces masques de faire un cursus à la Sorbonne pour savoir comment utiliser, avoir un masque avec une notice d'explication et ensuite il y a un filtre etc., évidemment, à vous entendre, c'est toujours la faute du fédéral. Quand ce n'est pas le fédéral, c'est la Région et quand ce n'est pas la Région c'est l'opposition. On reçoit un filtre qui n'est pas utilisable, vous nous dites que le masque reçu par les habitants et je parle des 65.000 masques commandés, je ne parle pas des quelques milliers de masques qui ont été cousus, ces masques sont inutiles et inutilisables. D'ailleurs je vous invite à rencontrer les citoyens et d'écouter. Attendez un peu l'oreille, parce que depuis des mois, vous êtes enfermée dans votre bureau, j'ai l'impression que vous êtes en totale déconnexion avec les citoyens qui vous diront exactement ce qu'ils ont à vous reprocher par rapport à ces masques. La distribution de ces masques, je ne remets pas à en question, c'est la qualité de ceux-ci. Ils sont d'une piètre qualité, ils ont été payés trop chers et je vous le démontrerai prochainement, ils sont 30 % plus chers que ce que d'autres communes ont payé. J'ai reçu les comparatifs et si vous ne les avez pas, je veux bien vouloir transmettre. Je dis simplement qu'il y a eu une organisation chaotique qui a été retardée par la distribution des masques, évidemment vous avez au sein de ce conseil des gens de votre groupe qui enjolivent les choses, ils sont là en dévotion devant vous, tout le monde a fait son travail d'une façon extraordinaire. C'est hallucinant, je rencontre 755 habitants qui le disent : mais c'est quoi ce service de merde, je téléphone et on ne me répond pas. J'envoie un e-mail, et on ne répond pas et puis vous avait votre président qui dit, mais c'est extraordinaire. Il a peut-être dû montrer sa carte du PS, il faut qu'il le dise. Prenez les gens au sérieux, respectez nos concitoyens ! Il y a des gens qui font le clown naturellement, moi j'essaie d'adapter mon discours ici pour essayer de faire rire l'assemblée. Je ne dirai pas suivez mon regard, je n'oserais pas. Je dis simplement, madame la Présidente, vous avez rappelé la situation de crise et je compatis, mais il y a des choix qui ont été faits qui n'étaient pas les bons, assumez-les et essayez de régler le problème, les 12.000 personnes qui ont reçu des masques inutilisables, d'ailleurs ils ont dû pour certains acheter leurs propres masques quand ils ont reçu cet espèce de truc qui ressemble à des feuilles de tabac. Et donc moi, je vous demande simplement de contacter ces gens-là, et remplacez leurs masques. Soyez au service de la population, s'il-vous-plaît, en étant efficace, dans les actions que vous menez !

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Maouane.

Mme Maouane :

C'est toujours compliqué d'intervenir après monsieur El Khannouss, je ne pourrai pas être à la hauteur. Merci en tout cas pour vos réponses et mon interpellation se voulait évidemment constructive. On sait que face à l'incurie du fédéral, n'en déplaise à certains, les communes se sont retrouvées confrontées à des urgences et elles ont dû répondre à ces urgences. C'est normal que dans ces urgences il y ait quelques petits couacs à gérer. Le personnel bénévole a dû gérer des situations totalement inédites.

Nous avons été interpellés par des citoyens, donc un par e-mail qui date du mardi 19 mai et qui dit, je vous lis la réponse de l'administration à ce citoyen : « notre call Center a été victime de plusieurs pannes ce qui a causé divers dysfonctionnements et probablement la perte de quelques données. »

Mme la Présidente :

Mais ce ne doit pas être une surprise pour vous, vous connaissez très bien l'état de notre informatique. C'est une plaie effectivement.

Mme Maouane :

Ma question est qu'est ce qui est prévu pour les dizaines de personnes qui sont dans ce cas ? Notre rôle, en tant que membre du conseil communal, c'est d'essayer d'apporter des solutions, des pistes d'amélioration, qu'on soit dans la majorité ou dans l'opposition, ça fait partie du job. Ça encore plus de sens quand on traverse une crise telle que celle d'aujourd'hui. Par ailleurs, quand ça va bien, je le dis aussi, puisque je connais des personnes de plus de 65 ans qui ont reçu leurs masques à temps et à leurs et il n'y a pas de problème pour eux.

Je voudrais aussi réagir parce que certains semblent découvrir aujourd'hui la solidarité dont font preuves les Molenbeekoïes. Et donc je dis que si cette crise a pu ouvrir les yeux sur la solidarité dont font preuves les jeunes et les moins jeunes, les Molenbeekoïes du haut et du bas de la commune, c'est ça Molenbeek, c'est à Bruxelles. Molenbeek est une commune pleine de ressources, pleine de talent, avec des créateurs de masques, des génies, avec des jeunes qui prennent leur part dans la solidarité. Si cette crise a permis d'ouvrir les yeux de certains sur cette réalité, alors je leur dis enfin !

Mme la Présidente :

Je vous remercie beaucoup parce que je pense que c'est une très belle note pour terminer ce sujet-là.

Pour bien clarifier, effectivement, on n'a pas distribué un seul modèle en 65.000 exemplaires, on a distribué trois modèles différents et on n'en a déjà distribué 42.000, et sur les 42.000, il y en a 10.000 qui ont été faits sur rendez-vous, comme Monsieur Boufraquech l'a expliqué. Il s'agit de 10.000 personnes, ce ne sont pas quelques centaines de personnes, ce sont 10.000 personnes qui ont reçu sur rendez-vous, soit par le formulaire Internet, soit par le call center. Donc dire que ça n'a pas fonctionné, je vous aime beaucoup, mais sur une dizaine de jours, 10.000 personnes qui ont pu recevoir sous cette forme, je pense moi que c'est plutôt une belle réussite.

50. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Rajae Maouane, Conseillère communale ECOLO SAMEN, relative à la gestion de la crise sanitaire. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Rajae Maouane, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over het beheer van de gezondheids crisis. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite. Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgezet in een schriftelijke vraag.

51. Secrétariat communal - Interpellation déposée par M. Mutambayi, conseiller communal N-VA, concernant la lettre envoyée par Madame la Bourgmestre au sujet du ramadan. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Mutambayi, gemeenteraadslid N-VA, betreffende de Ramadambrief van Mevrouw de Burgemeester. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je vous donne ma réponse écrite, vous êtes d'accord ? En français ou en néerlandais ?

M. Mutambayi :

Oui, les deux, merci.

52. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ahmed El Khannouss, Conseiller communal CDH-CD&V, relative au suivi de l'annulation de deux décisions du collège du 24/12/2019 qui concernaient l'acquisition des tapis rouges et les éclairage de fin d'année. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Ahmed El Khannouss, Gemeenteraadslid CDH-CD&V, over de opvolging van de annulering van twee besluiten van het College van 24/12/2019 betreffende de aankoop van rode tapijten en eindejaarsverlichting. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, vous la transformez en question écrite ?

M. El Khannouss :

Non, c'est trop important.

Mme la Présidente :

Ah oui, bien sûr que c'est important, il ne faudrait pas se prendre les pieds dans le tapis, surtout à cette heure tardive. J'avais demandé aux chefs de groupe d'être responsables et d'essayer de clôturer tout en trois heures de réunion, nous sommes déjà maintenant à 4h18 de réunion, donc si vous pouvez faire court, ça va nous soulager tous.

M. El Khannouss :

Vous vous rappelez Madame la présidente, que ce sujet avait fait couler beaucoup d'encre et qu'ici, certains avaient applaudi l'Echevin quand il faisait ses petites mimiques, ces petits calembours, c'était même des moments parfois irrespectueux, où il me disait que je lui faisais penser à ce danseur qui claque des doigts, qui attire l'attention des gens parce qu'il ne sait pas danser, qu'il me disait que j'étais un cuisinier qui cuisinait des plats pourris, sincèrement, je n'avais jamais entendu de telles conneries de ma vie. Vous rappelez que certains ont rigolé à l'époque, en tout cas je rassure l'Echevin, je ne sais pas danser. Je n'ai pas attiré l'attention de quelqu'un, mais je suis parvenu à attirer l'attention du ministre, qui a annulé les deux décisions du collège et qui a dit que les actes que vous avez posés étaient des actes illégaux.

Alors, vous avez raconté des conneries ici, en disant que vous réserviez votre réponse, que vous avez voulu tourner en dérision un sujet qui est très important, parce que

nous sommes face à une situation caractérisée de mal gouvernance. Monsieur l'Echevin a envoyé son collaborateur deux semaines avant la décision du collège pour aller acheter des tapis et négocier des tapis, d'aller louer de l'éclairage et aller faire une série de démarches pour un montant de plus de 35.000 € qu'il a évoqués ici au sein du conseil. Au lieu d'apporter les réponses intelligentes, et reconnaître qu'il avait commis des erreurs, de faire amende honorable, de faire comme Monsieur Ikazban aime bien évoquer, c'est-à-dire faire une courbe rentrante et de réparer ses erreurs, et bien non, arrogance, avec des façons de me répondre extraordinaires. Eh bien oui il se fait qu'il y a une décision du ministre qui a annulé deux décisions du collège, la décision d'attribuer cet argent de cette manière-là est surtout le fait que le collaborateur de l'Echevin a été d'une manière totalement illégale, et d'ailleurs je reviendrai ici avec d'autres éléments et je demande à consulter le dossier parce qu'on m'a envoyé certains documents, mais pas encore les copies des factures, parce que je demande à avoir accès à ces factures ! Madame la Secrétaire faisant fonction, je vous demande d'obtenir ces documents demain au plus tard. J'ai fait une demande et j'ai reçu un dossier qui est totalement incomplet, je veux les copies des factures parce que je voudrais faire quelques vérifications d'usage. Je ne vous cache pas que j'ai déjà des copies et je voudrais faire des vérifications avec celle qui sont entre les mains des responsables du service Finances de la Commune.

Le ministre a annulé ces deux décisions, les associations de commerçants ont fait un travail remarquable, ils sont exécutés ce pourquoi ils avaient un engagement avec la Commune, le problème c'est le collaborateur de l'Echevin et l'Echevin lui-même qui ont choisi une autre voie que celle de la légalité et donc aujourd'hui, il y a une infraction grave, ça a été annulé et donc Madame la présidente, j'ai des questions précises à poser par rapport à cette situation et donc on ne va pas danser aujourd'hui, on veut des réponses précises. Nous avons ici la Secrétaire faisant fonction qui est aussi la directrice du service des Finances, qui connaît relativement bien cette matière et je pense qu'elle va pouvoir acquiescer positivement par rapport à mes questions, si les réponses données par l'Echevin ne sont pas correctes.

Alors c'est très simple, est-ce que vous avez créé un droit constaté par rapport aux montants qui ont été attribués ? Je rappelle quand même que légalement, les pouvoirs publics et les communes en l'occurrence, ont 60 jours pour établir les droits constatés lorsque des actes ont été annulés par la tutelle. Si ça n'a pas encore été fait, je voudrais bien savoir quand vous établirez un droit constaté.

Vous savez que les élus communaux sont juridiquement responsables de leurs actes et nous devons informer les autorités compétentes de tous les manquements constatés lors de l'exercice de leurs fonctions. C'est ce que j'ai fait très simplement quand j'ai constaté les irrégularités. Après deux mois de la notification de la décision de la tutelle, c'est-à-dire le 2 juin 2020, si les pièces comptables n'ont pas été créées, nous considérerons qu'il y a eu un dysfonctionnement grave dans ce dossier est évidemment nous les transmettrons de nouveaux aux différentes autorités concernées.

Alors je m'adresse à mon collègue de droite ou de la droite extrême, ne croyez pas que je m'acharne sur ce dossier ou que je fais un règlement de compte politique, ici, je ne fais qu'appliquer mot pour mot le serment que j'ai prêté entre vos mains, je le rappelle : « je jure fidélité au roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge. »

Monsieur Achaoui reprend la présidence de la séance.

Mijnheer Achaoui hervat het voorzitterschap van de zitting.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Merci Monsieur l'Echevin, Monsieur El Khannouss, je vous prie de garder vos remarques pour vous en ce qui concerne mes qualificatifs politiques, je sais très bien me défendre tout seul et prendre mes positions comme il le faut quand il le faut. Je voudrais simplement attirer l'attention de Monsieur l'Echevin, je vois qu'il est renfrogné, mais il a raison. Je vous rappelle que les échevins ne sont pas couverts, ce qui signifie que dans le cadre d'erreurs, on peut se retourner contre vous pour la récupération des fonds qui ont été engagés. C'était simplement une petite remarque de rappel. Ça vaut pour tout le monde et même pour l'échevin des Finances de la législature précédente.

*Madame Moureaux reprend la présidence de la séance.
Mevrouw Moureaux hervat het voorzitterschap van de zitting.*

Mme la Présidente :

Je donne la parole à l'Echevin pour sa réponse.

M. l'Echevin Gjanaj :

Merci beaucoup, on se rappelle tous de la première séance de questions-réponses de cette polémique, non pas sur le tapis rouge, mais des décorations de fin d'année sur plusieurs axes commerciaux de la commune, ce projet qui avait comme objectif de mettre en avant nos axes commerciaux ou plus précisément de ne pas les laisser à la traîne, alors que sur tous les autres axes commerçants de Bruxelles, les décorations de fin d'année étaient les unes plus belles que les autres, nous, nous avons encore jusque-là des décorations du temps passait encore Goldorak à la télévision. Pour celles et ceux qui s'en souviennent, vous allez pouvoir me comprendre, pour les autres c'est un vieux dessin animé, avec des effets spéciaux qui ressemblent un peu à nos décorations de fin d'année. Malheureusement, nous avons pris leurs fonctions en 2018 et le temps que cela vienne dans les discussions avec les associations de commerçants, c'était déjà trop tard pour définir notre marché annuel de décoration et ce projet a donc été développé en partenariat avec les associations de commerçants. Les deux délibérations qui ont été présentées au collège ont reçu l'assentiment non seulement du Secrétaire communal, de la Releveuse communale, mais aussi de l'Inspecteur régional. Au moment où nous avons pris cette décision, il est clair que c'était une délibération tout à fait légale, il n'y avait rien d'illégal là-dedans. Et puisque l'Inspecteur régional est complètement indépendant, à ce moment-là de toute façon, il n'y avait aucune raison de croire que nous étions dans une quelconque illégalité. Tout allait passer comme une lettre à la poste, si je puis m'exprimer ainsi, mais c'était sans compter sur le puritanisme exemplaire et reconnu de Monsieur El Khannouss, qui a été porter plainte à la Région. Mais avant d'aller porter plainte à la Région, il s'est répandu dans la presse et par la suite il a fait des courbes rentrantes, moi je veux bien, mais quand on se répand déjà dans la presse avec des accusations tout à fait fallacieuses et fausses, après, pour faire des courbes rentrantes, c'est un peu difficile. Vous parlez de courbes rentrantes, mais vous, vous n'en faites jamais. Et si on devait avoir une présentation physique de votre ego, on ne pourrait pas respecter les distanciations sociales, parce que votre ego est tellement énorme, que c'est impossible d'avoir cette distanciation sociale. Vous êtes toujours dans l'invective, dans des accusations à la presse et puis après, vous demandez que tout le monde s'écrase devant votre savoir, votre connaissance. Que dis-je, aller critiquer Monsieur El Khannouss parce qu'il a été se répandre dans la presse de façon tout à fait fallacieuse, pourquoi le faire. J'ai osé dire que c'était une tempête dans un verre d'eau. Mais donc, tout allait passer si ce n'est cette plainte introduite par Monsieur El Khannouss puisque nous avons déjà la validation de l'Inspecteur régional. À quel moment aurions-nous eu des problèmes par rapport à ça ? Monsieur El Khannouss a été porter plainte, les deux délibérations ont été annulées par des arrêtés régionaux. Dans ces annulations, on ne parle jamais de ce que

vous avancez sur les réseaux sociaux, vous parlez de mon collaborateur comme s'il avait été s'empocher de l'argent, donc soit vous ne dites pas tout ou alors il est préférable de vous taire. Parce que vous accusez des gens pour des choses qui sont totalement scandaleuses. L'objectif n'était pas d'aller empocher de l'argent, j'espère que vous n'êtes pas en train de supposer cela, l'objectif, c'était d'aider les commerçants et l'association de commerçants pour réaliser ce projet. Vous, dans ce que vous êtes en train de faire, vous êtes en train de supposer que mon collaborateur a été s'empocher de l'argent, avec le commerçant que vous appelez Kardaj. C'est totalement scandaleux.

Dans les annulations des deux délibérations, on ne parle jamais de ce que vous insinuez et figurez-vous que le collège a pris un conseil pour aller vérifier si on devait aller en recours, l'avocat a préféré ne pas aller en recours, donc on ne va pas en recours, ce ne sera pas 3.850 € hors TVA qui vont être dépensés, ce sont juste quelques heures pour la production de cet avis juridique que nous devons payer. Ce ne sont pas les 5.000 € que vous dites avoir encore été dépensés par l'échevin, parce que je suis votre souffre-douleur apparemment. Avec moi vous y allez, dans la presse vous dites : « Amet Gjanaj, l'Echevin corrompu, pourri etc. ».

M. El Khannouss :

Je n'ai pas dit ça !

M. l'Echevin Gjanaj :

Oui mais ce sont presque vos propos, c'est presque ce que vous dites et vous ne prenez aucune réserve. Pour tous les autres vous prenez des pincettes, il faut faire attention, je n'ai pas dit ceci ou cela mais avec moi vous y allez, Amet Gjanaj, il est dans tous les coups foireux, il dépense sans compter au niveau de la commune. Ici, il y a quelques heures qui vont être dépensées et vous dites 5.000 € dans la presse. Donc je ne sais pas quelle est la partie de ce que vous dites qui est réelle. Mais en tout cas, ce n'est pas la vérité.

L'autre question importante qui a été traitée par l'avocat, c'était sur les conséquences par rapport à l'annulation. À cet égard, le droit des marchés publics, l'article 30 §deux de la loi du 17 juin 2013, dans le but de garantir la sécurité juridique des contrats publics énonce dans ce qui suit : « une fois conclu, le marché ou la concession ne peut être suspendue ou déclarée dépourvue d'effets par l'instance de recours quelle qu'elle soit. » Il serait donc vain de tenter, sur base des arrêtés de tutelle, de récupérer les montants qui ont été octroyés aux associations qui, il convient de le souligner, ont accompli le travail demandé, dès lors qu'elles pourraient facilement invoquer cet article 30 §deux, puisqu'il s'agit d'une position contradictoire de la Région, l'une à travers l'Inspecteur régional qui a validé les délibérations du collège, et l'autre à travers le ministre de tutelle qui les a annulées en désavouant son inspecteur régional au passage d'une part, et d'autre part qu'il est difficilement envisageable de récupérer ces montants auprès des associations. Nous avons adressé une demande à la Région pour régulariser la situation. À ce jour, nous n'avons pas encore reçu de retour par rapport à notre demande. Et moi, je suis déjà en train d'apprendre la guitare pour aller sur la Grand-Place pour rembourser l'argent de ces décorations et à ce moment-là je vais mettre le tapis rouge.

Mme la Présidente :

Je crois que tu devrais envoyer ton collaborateur.

M. l'Echevin Gjanaj :

Non, il envoya aller à deux, lui il a appris la flûte et donc on va aller à la Grand-Place avec un petit tapis rouge pour faire une cagnotte pour rembourser les sommes.

Pour être un peu plus sérieux, ce que je voulais dire, c'est que cette polémique était déjà inutile dans des conditions normales, parce que nous, ce que nous avons voulu faire et on ne peut pas préjuger et j'espère que vous ne préjugez pas de ça, ce qu'on a voulu faire, c'est essayer d'apporter un soutien aux axes commerciaux par ces décorations. Je pense que nos axes commerciaux le méritent, je ne pense pas que parce que c'est Molenbeek, on ne peut pas avoir ces décorations. On a fait quelque chose pour essayer de donner un soutien assez axe commerciaux, c'est ce qu'on a fait. Et vous, avec ce que vous avez fait comme publicité, vous avez fait le contraire, vous avez fait passer notre commune, comme une commune renégate, qui prend des décisions illégales et bien sûr, des associations de commerçants, ce qui vous dérange de plus par rapport à ça, c'est qu'on ne devra pas demander le remboursement aux associations. On ne peut pas le faire, parce que je pense que c'est ça qui vous intéresserait le plus. Donc on ne pourra pas récupérer l'argent auprès des associations de commerçants. Mais en tout cas dans les conditions dans lesquelles nous nous trouvons, on va devoir essayer de ramer pour essayer d'apporter un peu de soutien économique ou du développement économique, ce qu'on appelle la relance après le Covid, cette publicité ou cette saga est complètement scandaleuse et elle ne sert pas du tous les intérêts de la commune. Je ne sais pas si ça vous intéresse de le savoir, mais toute la publicité que vous en avez faite, toutes les déclarations que vous avez faites, souvent diffamatoires et en tout cas toujours assez fausses, n'ont pas servi les intérêts de la commune. Je ne sais pas si ça vous arrange pas, mais en tout cas moi c'est ça que je voulais vous dire.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Gjanaj. C'était extrêmement clair.

Monsieur El Khannouss pour une réplique en trois minutes maximum.

M. El Khannouss :

Je suis toujours ébahi, Madame la bourgmestre, vous êtes là en rires extrêmes devant les explications de votre échevin qui a posé des actes totalement illégaux, condamnés par le ministre, et je suis étonné qu'en tant que capitaine de ce navire, vous ne prenez pas aux responsabilités pour rappeler à l'ordre, et on l'entend dans sa réplique, chassez le naturel il revient au galop : on a l'impression qu'il est en train de déambuler dans un pré entre des tâches et qui n'a rien fait de mauvais. Tout ce qu'il a fait et bien. Ce que moi j'ai fait en pointant du doigt, ce que le ministre a fait en annulant des décisions du collège, nous sommes les mauvais. Alors que la réalité c'est qu'évidemment nous ne sommes pas contre les associations de commerçants, évidemment que nous les soutenons, ça fait des années que je le fais. Par contre, vous ternissez l'image de la commune par les actes que vous posez. Alors quand vous parlez d'attaques que vous estimez être anormales, ou diffamatoires, il y a la justice, Monsieur Gjanaj. Il ne faut pas hésiter, poserait plainte contre moi et dite que vous avez été diffamés. Il ne faut pas hésiter, moi je vous dis simplement la chose suivante, vous avez fauté vous, vous avez posé des actes inacceptables. Votre collaborateur oui, il a été acheté des tapis. Oui je le dis, votre collaborateur a été négocié la location des illuminations. Dites que ce n'est pas vrai, dit que c'est faux. Il a mis les associations de commerçants devant le fait accompli après qu'il ait été négocié et déposer les factures. Donc ne dites pas le contraire de la vérité. Ici, nous sommes des conseillers qui avons le droit de connaître la vérité. Vous avez fauté et moi je ne veux pas que ce genre de choses se reproduise dans cette commune. Je veux une transparence quand on gère

l'argent public, on doit être irréprochable Monsieur Gjanaj. Que ça vous plaise ou pas et ça aurait été quelqu'un d'autre à votre place j'aurais dit la même chose. Je vous demande simplement de faire amende honorable, d'accepter que vous avez fait une erreur, parce que vous avez fait une erreur et l'Inspecteur régional, contrairement à ce que vous dites, à donner un avis mitigé, le Secrétaire communal a rejeté votre première demande. Monsieur Gjanaj, la première demande que vous avez faite a été rejetés par le Secrétaire communal. Vous avez été faire une gymnastique extraordinaire pour faire passer par un autre circuit le collège qui est finalement passé quasiment en stoemelings, en forçant le passage. Donc arrêtez de vous présenter comme une victime expiatoire, vous n'êtes pas une victime, vous êtes responsables des actes que vous avez posés. On vous demande simplement de gérer correctement l'argent public, fait en sorte que l'argent des Molenbeekois, l'argent des contribuables soit bien géré, dans une totale transparence. On est tous d'accord, nous devons tous ramer dans le même sens, vous avez raison on va connaître une crise économique et on doit être solidaire pour aider la population, mais ne croyez pas que c'est un argument qu'on détourne la tête de votre mauvaise gestion. Ce ne sera pas un argument qui passera ! On sera là et on sera vigilants, moi et l'ensemble des conseillers communaux et j'espère que les conseillers communaux de la majorité auront aussi le courage de dénoncer les choses quand ce sera nécessaire.

D'ailleurs Madame la présidente, j'ai demandé à la secrétaire faisant fonction des questions précises et je souhaiterais avoir les copies des factures qui ont été transférées par les associations de commerçants. J'ai envoyé un e-mail officiel, pourriez-vous s'il vous plaît demain faire le nécessaire ?

Mme la Présidente :

Je pense qu'il n'y a aucun souci pour toutes vos demandes et je crois même savoir que vous avez pu avoir accès à toute une série de documents cet après-midi. J'aimerais bien que vous fassiez preuve de retenue, j'espère quand même ne pas déceler chez vous un attrait pour le show dès lors qu'une caméra est dans cette salle.

M. El Khannouss :

C'est le cela argument que vous avez ?

Mme la Présidente :

Je pense tout simplement vous demander de ne pas crier et vous demander d'essayer de respecter au mieux le règlement d'ordre intérieur, sauf à convaincre vos collègues, comme je l'ai déjà demandé, de le changer si vous le préfériez.

Je clos ici la séance publique.